

CHAPITRE XV.

Il est avantageux à ceux qui commencent à entrer dans la connaissance générale de la contemplation, de revenir de temps en temps au raisonnement et aux opérations de leurs puissances naturelles.

Après ce qui vient d'être dit, on peut se demander si les âmes en voie de progrès, c'est-à-dire celles que le Seigneur commence à gratifier du don de la contemplation surnaturelle, sont, par le fait même, dans l'impossibilité de trouver encore des moyens d'avancement dans la méthode de la méditation raisonnée et dans l'emploi des images naturelles ? Je réponds à cette objection : il ne s'agit pas ici de ne jamais recourir à la méditation, ni de n'en plus tenter l'essai. Car, au commencement, l'habitude de cette connaissance simple et pleine d'amour n'est pas assez parfaite pour permettre aux âmes de s'établir à leur gré dans l'acte de la contemplation ; et leur impuissance à faire usage de la méditation n'est pas non plus si absolue, que leur esprit ne puisse parfois y découvrir un aliment nouveau. En outre

si, pendant la période du progrès, on s'aperçoit, aux signes que nous avons déjà énumérés, que les âmes ne sont pas absorbées dans le recueillement, il sera nécessaire de revenir à l'oraison de discours, jusqu'au moment où elles auront acquis l'habitude en quelque sorte parfaite de la contemplation. Or, il en sera ainsi lorsque, dans la méditation, elles se sentiront aussitôt captivées par cette attention douce et paisible, sans pouvoir raisonner, ni même en éprouver le désir. Mais avant d'être arrivées au degré des parfaits, elles devront tantôt s'aider du raisonnement, sans effort et avec modération; tantôt se livrer au repos amoureux de la contemplation, en dehors de la coopération des puissances. Il est vrai de dire qu'alors que l'exercice des puissances cesse, la lumière et la suavité d'amour se répandent passivement dans l'âme, dont l'unique soin doit être de se tenir attentive à Dieu, sans prétendre sentir ou voir quoi que ce soit. Toute son action sa borne à s'abandonner à la conduite de son adorable guide.

Dans cette disposition, Dieu se communique à l'âme absolument comme la lumière matérielle à celui qui tient les yeux ouverts. Pour recevoir avec plus d'abondance et de pureté la lumière céleste, il faut écarter les autres lumières plus

sensibles des connaissances produites par le raisonnement, les formes et les images, puisque rien de tout cela n'approche de la limpidité et de la sérénité du divin rayon. Vouloir encore comprendre et considérer des objets particuliers; même dans l'ordre spirituel, ce serait interposer un nuage entre notre esprit et les splendides clartés de cette simple lumière. Ainsi en est-il, dans l'ordre matériel, pour celui dont la vue serait circonscrite par un obstacle qui l'empêcherait de voir la lumière et les objets placés au delà.

Cette doctrine nous prouve évidemment qu'aussitôt l'œuvre de purification et de dépouillement achevée, l'âme se verra investie de la pure et délicate lumière d'en haut qui, par une merveilleuse transformation, l'élèvera jusqu'à l'état de perfection. Le propre de cette vive lumière est de répandre ses clartés dans l'âme; mais le voile ténébreux des images et des créatures dont celle-ci est enveloppée s'oppose à sa libre diffusion. Faites disparaître ces obstacles, enlevez tous ces voiles, aussitôt votre âme, simplifiée et purifiée par le dénûment spirituel, s'unira à la pureté et à la simplicité de la Sagesse divine, qui est le Verbe de Dieu. A mesure que l'âme éprise de l'amour divin se dépouille de l'élément naturel, l'élément divin se répand en elle surnaturellement,

car Dieu ne laisse jamais de vide sans le combler.

Que l'homme spirituel apprenne donc à se tenir dans un paisible recueillement et un amour attentif en présence de son Créateur, même quand son impuissance à méditer lui ferait craindre d'y être oisif. Peu à peu, ou plutôt très promptement, il sentira une paix ineffable envahir son âme, et il se verra comblé d'admirables et sublimes connaissances, au milieu des délices du repos divin. Que son entendement ne se préoccupe plus alors des formes, des imaginations ou du raisonnement. A cette heure tous ces moyens ne procurent à l'âme que dégoût et fatigue, en troublant son bonheur et sa paix. Et pour bannir tous ses scrupules au sujet de l'oisiveté, qu'il sache bien que ce n'est pas une œuvre de peu d'importance d'arrêter l'activité des désirs et des opérations naturelles de son âme, et de l'établir dans un repos absolu. N'est-ce pas là d'ailleurs l'invitation que nous fait le Seigneur par David : *Apprenez à demeurer vide et dégagé de toutes choses, intérieurement, et vous expérimenterez, par les douceurs de mon amour, que c'est moi qui suis Dieu* (1).

(1) *Vacate et videte quoniam ego sum Deus. Ps. XLV, 11.*

CHAPITRE XVI.

Des représentations imaginaires produites surnaturellement dans l'esprit. — Pourquoi ne peuvent-elles pas servir de moyen prochain pour arriver à l'union divine ?

Après avoir traité des représentations naturelles sur lesquelles s'exercent l'imagination et la faculté représentative, il convient de parler maintenant de celles que l'âme peut recevoir surnaturellement. Ce sont les visions imaginaires. Comme les conceptions naturelles, elles s'enveloppent de symboles sensibles appartenant au sens intérieur. Sous cette dénomination de visions imaginaires, nous comprenons toutes les espèces, les images, les formes et les figures dont l'imagination est surnaturellement frappée. Ces représentations étant plus admirables et plus parfaites, l'âme en est plus vivement affectée que sous l'action naturelle des sens. L'empreinte que les cinq sens corporels peuvent graver naturellement en l'âme, par les images et les espèces des objets qu'ils proposent aux sens intérieurs, peut

aussi être reproduite et se présenter à elle surnaturellement, sans le concours d'aucun sens intérieur. Ce sens de l'imagination et de la mémoire est comme le réservoir de l'entendement, où se conservent toutes les images qui doivent servir ensuite de matière au travail intellectuel, en s'offrant à l'analyse et au discernement de cette puissance.

Sous la forme d'images, Dieu découvre souvent à l'âme un sens caché, et lui révèle les secrets de sa profonde sagesse, comme nous le voyons presque à chaque page des divines Écritures. Ainsi le Seigneur manifesta sa gloire sous la figure de la nuée qui remplissait le temple (1), ou par les Séraphins qui de leurs ailes se voilaient la face et les pieds (2) ; il instruisit Jérémie par le symbole d'une verge qui veillait (3) ; Daniel, par de nombreuses visions, etc (4). De son côté, le démon essaie de séduire l'âme par des visions qui ont une apparence de vérité. On peut s'en convaincre en lisant au troisième livre des Rois comment il

(1) Operuit nubes tabernaculum testimonii, et gloria Domini implevit illud. Exod., XL, 32.

(2) Seraphim stabant super illud : sex alæ uni et sex alæ alteri : duabus velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes ejus. Is., VI, 2.

(3) Quid tu vides Jeremia ? Et dixi : virgam vigilantem ego video. Jer., I, 11.

(4) Lege capita VII, VIII, IX, X Dan.

trompa les prophètes d'Achab, en représentant à leur imagination les cornes de fer avec lesquelles ils devaient remporter la victoire sur les Syriens ; l'événement prouva la fausseté de cette prédiction (1). Tel fut encore le songe qu'eut la femme de Pilate pour empêcher la condamnation du Christ (2), et bien d'autres faits de ce genre rapportés dans les livres saints.

Les âmes avancées sont plus souvent favorisées de visions imaginaires que de visions extérieures et corporelles. Les unes et les autres ne diffèrent pas quant à la forme sensible ; mais il existe, quant à leur perfection et à leur effet, une immense différence. Les premières, qui sont tout à la fois surnaturelles et intérieures, s'insinuent plus profondément dans l'âme et y produisent plus de fruit. Ce n'est pas à dire cependant que certaines visions corporelles et extérieures ne puissent opérer de plus grands effets que les imaginaires, car après tout, leur action est subordonnée au bon plaisir divin ; nous nous basons ici simplement sur leur propriété intrinsèque qui est

(1) Fecit quoque sibi Sedecias, filius Chanaana, cornua ferrea, et ait : Hæc dicit Dominus : his ventilabis Syriam, donec deleas eam. III Reg., XXII, 11.

(2) Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus dicens : Nihil tibi et justo illi ; multa enim passa sum hodie per visum propter eum. S. Matth., XXVII, 19.

d'être plus intérieures et par conséquent plus efficaces.

Le sens de l'imagination est celui dont le démon s'empare le plus aisément, c'est la porte par où il pénètre dans l'âme avec tous ses artifices. C'est là aussi, comme dans une place publique ou comme dans un port, que l'entendement vient prendre et mettre en réserve ses provisions. Dieu s'y présente pour offrir à l'intelligence des images et des pensées salutaires, et le malin esprit, de son côté, s'empresse d'accourir avec l'appât de ses représentations trompeuses. Au reste, le Seigneur n'est pas limité à ce seul moyen d'instruction pour l'âme ; lui, qui habite substantiellement en elle, peut l'instruire directement, ou par des intermédiaires, selon ses desseins impénétrables.

Mon but n'est pas d'indiquer les preuves auxquelles on connaîtra si les visions procèdent du bon ou du mauvais esprit. J'ai voulu seulement tracer la ligne de conduite à suivre, afin que les visions véritables ne deviennent pas un obstacle et une entrave à l'union de la divine Sagesse, et que les fausses ne soient pas une source d'illusions.

Règle générale : l'entendement ne doit pas se préoccuper des connaissances et des visions imaginaires, ni se nourrir de ce qui s'offre à lui sous la forme d'images et d'idées particulières, s'agit-il

même de celles dont Dieu est l'auteur, et à plus forte raison de celles qui sont produites par le prince des ténèbres. Si l'âme veut acquérir la pureté, la simplicité et le dépouillement indispensables à l'union divine, elle ne doit tenir compte ni des unes ni des autres. En voici la raison : les accepter, c'est donner par là même accès à des formes sensibles et à des moyens fort limités, tandis que la sagesse de Dieu infiniment pure et simple, à laquelle l'entendement doit s'unir, n'admet ni mode, ni forme aucune, et n'est point renfermée dans les bornes étroites d'une connaissance distincte. Or pour unir ces deux extrêmes, l'âme humaine et la divine Sagesse, il est nécessaire d'établir entre elles une sorte de proportion et de ressemblance ; par conséquent, il faut que l'âme se revête de pureté et de simplicité, et cesse de se restreindre aux conceptions particulières.

De fait, le Saint-Esprit nous donne à comprendre dans le Deutéronome que Dieu n'a ni figure, ni ressemblance, lorsqu'il dit : *Vous avez entendu le bruit de ses paroles, mais vous n'avez point vu la forme de son Être* (1). Les ténèbres, le nuage et l'obscurité, dont il est fait mention au même endroit, signifient la connaissance obscure

(1) *Vocem verborum ejus audistis, et formam penitus non vidistis.* Deut., IV, 12.

et confuse dans laquelle l'âme s'unit avec son Dieu. Plus loin l'écrivain sacré ajoute : *Vous n'avez vu aucune représentation le jour où le Seigneur vous parla à Horeb au milieu du feu* (1).

Le même Esprit de Dieu nous révèle, dans les Nombres, qu'il est impossible à l'âme de parvenir en cette vie à la sublimité de l'union d'amour, par le seul moyen des espèces sensibles. Dieu reprenant Aaron et Marie d'avoir murmuré contre Moïse leur frère, semble leur manifester le degré d'union et d'intimité qu'il avait daigné contracter avec le libérateur de son peuple : *Si quelqu'un parmi vous est prophète du Seigneur, dit-il, je lui apparaîtrai dans la vision, ou je lui parlerai en songe ; mais tel n'est pas mon serviteur Moïse qui est le plus fidèle de ma maison, car c'est bouche à bouche que je lui parle ; c'est clairement et non en énigmes et en figures qu'il voit le Seigneur* (2). Ces paroles vraiment divines nous enseignent que Dieu ne se communique plus à l'âme, parvenue à l'union d'amour,

(1) Non vidistis aliquam similitudinem in die qua locutus est vobis Dominus in Horeb de medio ignis. Deut., IV, 15.

(2) Si quis fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquor ad illum. At non talis servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est : ore enim ad os loquor ei, et palam et non per ænigmata et figuras Domini videt. Num., XII, 6, 7, 8.

sous le voile des visions imaginaires, des similitudes ou des figures. Il lui parle bouche à bouche, c'est-à-dire que son Essence pure et simple, devenue dans l'effusion de son amour comme la bouche même de Dieu, s'unit à l'essence pure et simple de l'âme, au moyen de la volonté, qui est la bouche de l'âme, avide d'attirer en elle l'esprit d'amour.

On le comprend, pour réaliser ce dessein merveilleux, il faut renoncer avec constance et générosité aux grâces extraordinaires et aux connaissances particulières, qui seraient plus nuisibles qu'utiles au progrès réel dans la perfection. S'il y avait un motif plausible de les estimer ou de les admettre, ce serait en vue des fruits salutaires que les véritables visions produisent en l'âme ; mais cet heureux résultat ne dépend nullement de son adhésion ; en toute hypothèse, il lui sera donc plus utile de les refuser toujours. Aussitôt que les représentations imaginaires et les visions corporelles s'offrent à l'esprit, elles le remplissent tout d'abord d'intelligence, de suavité et d'amour ; telle est la fin que le Seigneur se propose en les accordant. L'âme reçoit leur effet vivifiant d'une manière passive, sans pouvoir entraver l'action de Dieu par son action propre, pas plus qu'elle n'a contribué à s'en pro-

curer les heureux fruits, malgré tous ses efforts pour se disposer à les recevoir.

A ce propos ne peut-on pas établir encore un rapprochement avec la vitre de cristal, qui se laisse passivement illuminer par les rayons du soleil, à proportion de sa limpidité. Ainsi en est-il de l'âme pure; les influences de ces connaissances la pénétreront infailliblement, parce que l'humble abandon de sa volonté l'empêche de résister à l'infusion surnaturelle de la grâce. Les souillures et les imperfections de l'âme sont les seuls obstacles à ces faveurs, comme les taches de la vitre s'opposent à la transmission de la lumière. Tirons-en cette conclusion évidente : plus l'âme aura soin de sevrer sa volonté des conceptions, des images et des figures qui enveloppent les communications spirituelles, mieux elle se disposera à recevoir l'abondance des dons célestes avec liberté d'esprit et simplicité; toutes ces impressions sensibles n'étant en réalité que des voiles qui dérobent à sa vue le fruit essentiel.

En permettant à l'esprit de se complaire dans ces impressions sensibles, il est manifeste que l'entendement, distrait par les apparences, n'a plus la liberté de recevoir la substance de ces grâces. L'estime que l'âme fait de toutes ces choses lui crée mille inquiétudes. Elle met de côté le

principal, c'est-à-dire le bien purement spirituel, dont elle ignore la nature, et se contente de l'accessoire, c'est-à-dire des formes saisies par les sens, qui sont les seules à sa portée. C'est pourquoi j'affirme que le fruit principal de ces visions lui est communiqué passivement, sans qu'elle ait besoin d'y joindre l'activité de son intelligence. Les regards de l'esprit doivent donc se détourner de toutes les connaissances distinctes, parce que, lui étant offertes par les sens, elles n'établissent pas le fondement inébranlable de la foi. L'âme tout à fait indépendante des sens s'appuie sur l'invisible et sur le spirituel, et arrivera ainsi à l'union par la foi. La substance de ces visions lui sera donnée. dès qu'elle saura rejeter tout ce qu'il y a de sensible et d'intelligible, se conformant ainsi au dessein du Seigneur, qui n'accorde pas ses dons pour que le cœur s'y complaise, et en fasse l'objet de son attachement.

Mais un doute s'élève, et le voici : s'il est vrai que Dieu n'envoie pas à l'âme les visions surnaturelles pour qu'elle les estime, les accepte et s'y appuie, pourquoi donc les lui envoie-t-il ? Ne sont-elles pas une occasion de périls et une source d'erreurs, ou pour le moins un obstacle à son avancement, en l'exposant aux graves inconvénients déjà signalés ? Le Seigneur ne peut-il

pas communiquer spirituellement et en substance à l'âme ce qu'elle reçoit par les sens, à l'aide des visions et des formes sensibles dont nous avons déjà parlé ?

Nous répondrons à cette difficulté dans le chapitre suivant. A mon avis, c'est une doctrine aussi importante et aussi nécessaire pour les hommes spirituels que pour leurs directeurs. Nous dirons alors la conduite que Dieu tient dans ces visions, et la fin qu'il se propose en les envoyant. Beaucoup sont ignorants sur ce point, et ne savent ni se gouverner eux-mêmes, ni guider sûrement les autres dans la voie de l'union. Ils reconnaissent Dieu comme le véritable auteur de ces faveurs ; dès lors ils croient utile d'en tenir compte et de s'y appuyer, sans prendre garde que l'âme s'y attache avec un sentiment de propriété. Cependant si elle n'a pas le courage d'y renoncer, ces grâces sensibles lui seront aussi préjudiciables que l'attache aux vanités du siècle. Ainsi ces directeurs, jugeant à propos d'admettre les unes et de repousser les autres, s'exposent, eux et les âmes qu'ils dirigent, aux dangers et aux sollicitudes sans nombre qu'entraîne le discernement de la vérité ou de la fausseté de ces visions. Mais bien loin de leur prescrire ce travail et cette peine, Dieu ne veut même pas qu'ils l'imposent

aux âmes simples. Elles possèdent, en effet, dans la foi une doctrine à l'abri de toute erreur et de toute incertitude, qui les guidera sûrement dans le sentier de la perfection, à la condition de fermer les yeux aux objets sensibles et aux connaissances distinctes et particulières.

Saint Pierre ne douta pas assurément de la glorieuse transfiguration du Christ sur le Thabor, néanmoins voulant porter les fidèles à s'attacher à la foi, il les exhorte en ces termes dans sa seconde épître : *Nous avons un appui plus sûr dans les oracles des prophètes, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu ténébreux* (1). Ce texte, si on veut bien y réfléchir, exprime à merveille la doctrine que nous avons pris à tâche de développer. En nous donnant le conseil de regarder les prophéties comme une lampe qui luit dans les ténèbres, l'Apôtre nous engage à fermer les yeux à toute autre lumière, afin que la foi soit notre unique appui. S'attacher aux lumières des connaissances claires et distinctes, c'est renoncer à l'obscurité de la foi qui cesse alors d'illuminer de ses splendeurs l'entendement, c'est-à-dire le lieu

(1) *Et habemus firmiorem propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.*
II Petr., I, 19.

ténébreux dont parle saint Pierre. Tant que le jour de la claire vision n'aura pas lui pour nous dans la gloire, ou tant que la transformation et l'union de notre âme en Dieu ne seront pas accomplies en cette vie, notre entendement, qui est le flambeau sur lequel la foi repose, ne devra pas prétendre à d'autres lumières.

CHAPITRE XVII.

De la fin que Dieu se propose en communiquant à l'âme les biens spirituels, et du mode qu'il emploie. — Réponse au doute qui a été soulevé.

Il y aurait beaucoup à dire sur les motifs et sur la fin que Dieu se propose en envoyant ces visions. Cette fin, c'est de faire sortir l'âme de sa tiédeur et de l'élever graduellement à l'union divine. Tous les auteurs spirituels ont écrit sur cette matière; aussi me bornerai-je dans ce chapitre à résoudre l'objection déjà proposée. Comment Dieu, dont l'infinie sagesse et la providence si miséricordieuse voudraient affranchir les âmes de toute occasion de péril et de chute, leur envoie-t-il ces visions surnaturelles qui les exposent à tant d'écueils et de dangers ?

Avant de répondre à cette difficulté, il est bon d'établir trois principes. Le premier est de saint Paul : *Les choses qui existent ont été établies par Dieu* (1). Le second nous est enseigné par l'Esprit-

(1) Quæ autem sunt a Deo ordinata sunt. Rom., XIII, 1.

Saint au livre de la Sagesse où il est écrit : *La sagesse de Dieu, bien qu'elle atteigne d'une fin à l'autre, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre, dispose tout avec douceur* (1). Enfin le troisième nous est fourni par l'École : « Dieu meut tous les êtres, chacun selon le mode de leur nature (2). »

C'est une conséquence évidente de ces principes que, pour mouvoir l'âme et l'élever de l'extrême abîme de sa bassesse à la hauteur souveraine de l'union, Dieu doit nécessairement procéder avec ordre et suavité, et d'une manière qui soit en rapport avec la condition de l'âme elle-même. Or, dans l'ordre des connaissances de l'âme, ce qui se présente tout d'abord à elle, ce sont les formes et les images des choses créées; sa manière ordinaire de connaître et d'entendre dépend des sens. Donc pour la conduire avec suavité à la science suréminente de l'amour, le Seigneur doit commencer par toucher l'âme à l'extrémité infime des sens, afin de l'élever progressivement selon sa nature jusqu'à l'autre extrémité qui est sa divine sagesse, infiniment

(1) *Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. Sap., VIII, 1.*

(2) *Deus omnia movet secundum modum eorum. S. Thomas in 1^o lib. Sent. 8, q. 3., 1, 4 m.*

éloignée des sens. C'est pourquoi Dieu, se proportionnant ainsi au mode d'intelligence naturel ou surnaturel de sa faible créature, l'instruit premièrement à l'aide de la voie discursive et des moyens sensibles, comme les visions, les représentations imaginaires et les autres connaissances intelligibles, pour la rendre ensuite participante de son Esprit.

Il ne faut pas croire cependant que Dieu se refuserait à lui communiquer dès le commencement la pureté de l'esprit, si ces deux extrêmes, les sens et l'esprit, l'humain et le divin pouvaient immédiatement s'adapter et s'unir par un seul acte, sans l'intervention première d'actes multipliés qui servent de préparation à l'âme. Mais ces actes s'enchaînent avec une douce et parfaite harmonie; les uns deviennent le fondement des autres, de même que, parmi les agents naturels, les premiers servent de base aux seconds, les seconds aux troisièmes, et ainsi de suite. Dieu perfectionne l'homme en se conformant à la mesure de l'homme, c'est-à-dire en le conduisant par gradation des choses les plus basses aux plus élevées, à savoir des impressions extérieures aux sentiments intérieurs. D'abord il réforme les sens corporels en leur offrant des objets extérieurs naturellement bons et parfaits, par

exemple il inspire d'assister à la Messe, d'entendre les sermons, de fixer les regards sur des images saintes, de mortifier le goût dans les aliments, de macérer le corps et de crucifier la chair par les austérités de la pénitence.

Après ces opérations préliminaires, le Seigneur s'applique à rendre les sens plus parfaits en leur accordant, pour les confirmer dans le bien, des consolations et des faveurs surnaturelles, telles sont les visions sensibles des saints, les paroles pleines de suavité et de charme, ou les senteurs parfumées dont il les enivre. En même temps, Dieu perfectionne les sens corporels intérieurs, tels que l'imagination. Il les incline au bien par des considérations touchantes, des méditations pieuses, de saints colloques, et les forme ainsi à la vie de l'esprit.

Après les avoir préparés par des exercices naturels, Dieu les favorise de visions surnaturelles, que nous nommons ici imaginaires, afin de les illuminer et de les spiritualiser encore davantage. Toutes ces grâces affermissent beaucoup les sens dans la vertu, et les détournent des appétits mauvais ; elles servent également à faire avancer rapidement l'esprit dans la vie intérieure. C'est ainsi que Dieu l'élève de degré en degré jusqu'au sanctuaire le plus secret de son amour. Cepen-

dant Dieu ne s'astreint pas invariablement à garder de point en point cet ordre progressif; parfois il transporte l'âme à un de ces degrés sans la faire passer par les autres; sa conduite se base sur le besoin de sa créature et sur la mesure des faveurs qu'il désire lui accorder. Toutefois la règle que nous venons de donner est la voie la plus ordinaire.

Le Seigneur traite l'âme selon l'infirmité de sa nature. Il lui communique d'abord la vie spirituelle par le moyen d'objets extérieurs, bons en eux-mêmes, qui élèvent l'esprit en lui faisant produire des actes particuliers de vertu. Par ces communications spirituelles plus multipliées, l'âme contracte peu à peu l'habitude du bien, et se rend ainsi capable de recevoir la substance même de l'esprit, incompatible avec une vie purement extérieure.

Si l'âme a dû traverser la voie des sens pour atteindre ce terme si désirable, à mesure qu'elle s'en approche, elle s'éloigne des moyens sensibles du raisonnement de la méditation et des représentations imaginaires. Mais elle devra de plus s'affranchir de tout ce qui pourrait être à la portée des sens, même relativement aux faveurs célestes, avant d'espérer jouir d'un commerce plus intime avec Dieu. Cela se conçoit, plus on

s'approche d'un terme, plus on s'éloigne del'autre terme ; par conséquent, après avoir atteint celui-là on est entièrement séparé de celui-ci. De là cet adage si connu dans la vie spirituelle : « Une fois que l'on a goûté les joies de l'esprit, tout ce qui est charnel devient insipide (1) », c'est-à-dire que toutes les jouissances, tous les moyens sensibles ne procurent plus aucun profit, et ne sauraient offrir aucune satisfaction à l'esprit. Il est hors de doute qu'une lumière spirituelle ne tombe pas sous les sens, et que, si les sens peuvent la saisir, elle n'est pas purement spirituelle ; plus elle leur est accessible, moins elle participe de l'esprit et du surnaturel.

L'âme parvenue à la perfection ne reçoit plus rien des sens, et n'emploie plus leur intermédiaire comme base principale de ses rapports avec Dieu, d'ailleurs le besoin qu'elle en éprouvait autrefois n'existe plus aujourd'hui. C'est l'enseignement de saint Paul aux Corinthiens : *Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant* (2). Nous avons

(1) Ut gustato suavitate supernæ felicitatis, pigeat de terrenis cogitare. Christ. Imit. lib. III, cap. XXIII, 9.

(2) Cum essem parvulus, loquebar ut parvulus, sapiebam ut

déjà démontré que l'action des sens et les connaissances qui en résultent sont des exercices d'enfant. Donc si l'âme voulait toujours y être assujettie, elle resterait à l'état d'enfance, parlerait de Dieu comme un enfant, jugerait de lui en enfant, et n'aurait de lui que des pensées puérides. S'attachant à l'écorce des sens, qui convient à l'enfance de la vie spirituelle, elle ne parviendrait jamais à la substance de l'esprit, c'est-à-dire à la virilité de l'homme parfait. C'est pourquoi, semblable à l'enfant qui a besoin d'être sevré avant de recevoir une nourriture plus forte et plus substantielle, l'âme désireuse d'atteindre le sommet de la perfection doit se garder d'accueillir les révélations avec empressement, lors même qu'elles ont Dieu pour auteur.

Mais, direz-vous, de même que l'enfant est obligé de prendre le sein pour se nourrir, jusqu'au moment où il est devenu assez fort pour s'en passer, ne serait-il pas possible d'admettre pour l'âme ces faveurs, pendant la période de son enfance spirituelle, dût-elle y renoncer dans la suite? Je réponds que, dans le principe, l'âme doit en effet s'appuyer sur les sens pour se fortifier par la méditation, mais qu'elle devra saisir

parvulus, cogitabam ut parvulus; quando autem factus sum vir, evacuavi quæ erant parvuli. I ad Cor., XIII, 11.

le moment favorable où elle pourra quitter cette méthode, c'est-à-dire, l'heure où Dieu l'élèvera au commerce plus intime de la contemplation, dont nous avons exposé la doctrine au chapitre XI de ce livre. Quant aux visions imaginaires, ou aux autres connaissances surnaturelles qui se présentent aux sens, en dehors du concours actif de l'homme, j'affirme qu'en tout temps, dans l'état de perfection comme dans un état moins parfait, alors même que ces connaissances et ces visions sont de Dieu, l'âme ne doit pas y aspirer, ni s'y arrêter longtemps, pour deux motifs.

Premier motif : ces grâces, ainsi que nous l'avons dit, produisent leur effet passivement en l'âme, sans que celle-ci puisse y mettre obstacle, bien qu'elle soit libre d'en repousser le mode. Par conséquent l'effet accessoire est compensé éminemment, quoique d'une tout autre manière, par une communication plus abondante de l'effet essentiel qui s'opère dans l'âme. Il n'y a aucune trace d'imperfection ni d'égoïsme à renoncer à ces faveurs avec respect et humilité, c'est plutôt la preuve d'un véritable désintéressement et d'une abnégation parfaite : deux excellentes dispositions pour arriver à l'union divine.

Second motif : En agissant ainsi on se délivre du travail nécessaire pour discerner les visions

vraies des fausses, pour s'assurer si l'Ange de lumière ou celui de ténèbres en est l'agent : travail qui ne va jamais sans péril, examen superflu où il n'y a d'autre profit pour l'âme que perte de temps et inquiétude. Cet examen expose encore l'âme à de nombreuses imperfections, entrave sa marche progressive, en ne l'affranchissant pas des minuties de ces connaissances et de ces intelligences particulières, comme nous l'avons dit au sujet des visions corporelles et imaginaires ; au reste, nous aurons occasion de le répéter plus tard.

Si Notre-Seigneur n'était pas obligé de se mettre au niveau de l'âme, jamais il ne lui communiquerait l'abondance de son Esprit par ces canaux si étroits des formes, des figures et des connaissances distinctes, à l'aide desquelles il sustente l'âme comme avec des petites miettes. Le Prophète royal exprimait de la sorte cette conduite divine : *Il envoie sa glace comme de petits morceaux de pain* (1). C'est-à-dire, il envoie sa sagesse aux âmes comme en parcelles. N'est-ce point une douleur bien légitime de voir l'âme, dont la capacité est presque infinie, réduite à cause de sa faiblesse et de son infirmité naturelle, à n'accep-

(1) Mittit crystallum suam sicut buccellas. Ps. CXLVII, 17.

ter pour aliment que les miettes des sens? Ce manque de dispositions et cette inaptitude à recevoir l'Esprit de Dieu faisaient gémir saint Paul lorsqu'il écrivait aux Corinthiens : *Mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais seulement comme à des personnes encore charnelles, comme à de petits enfants en Jésus-Christ! je ne vous ai nourris que de lait et non de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas encore capables, et à présent même vous ne l'êtes pas devenus, parce que vous êtes encore charnels* (1).

Il est donc bien avéré maintenant, que l'âme ne doit pas arrêter les yeux de son intelligence à cette enveloppe sensible des figures et des objets, qui lui sont offerts surnaturellement par les sens extérieurs, c'est-à-dire aux paroles et aux discours qui frappent l'ouïe, aux apparitions des saints, aux splendeurs magnifiques qui frappent la vue, aux parfums qui charment l'odorat, aux suavités qui flattent le goût, aux jouissances du tact, enfin à toutes ces impressions qui se rencontrent ordinairement dans les voies spirituelles. Il

(1) Et ego, fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus. Tanquam parvulis in Christo lac vobis potum dedi, non escam, nondum enim poteratis; sed nec nunc quidem potestis, adhuc enim carnales estis. I ad Cor., III, 1.

ne faut pas davantage s'attacher aux visions imaginaires des sens intérieurs, mais la première obligation de l'âme, est d'estimer avant tout le fruit précieux que ces faveurs opèrent, de s'efforcer de faire passer ce fruit dans ses œuvres, en s'exerçant avec un zèle désintéressé au service du Seigneur, sans chercher à savourer aucun goût sensible. Alors elle recueillera infailliblement de ces grâces le fruit dont le Seigneur avait dessein de la gratifier, c'est-à-dire l'esprit de ferveur, fin principale de tous ces dons. L'âme laissera ainsi de côté le moyen sensible, que Dieu lui-même ne lui donnerait pas, si elle était capable de recevoir ces faveurs spirituellement, par une voie tout étrangère aux sens.

CHAPITRE XVIII.

Du tort que font aux âmes certains maîtres spirituels, faute d'une bonne méthode pour les diriger dans ces visions. — Comment les âmes peuvent être dans l'erreur lors même que ces visions viennent de Dieu.

L'abondance des matières sur ce sujet des visions ne nous permet pas d'être aussi succinct que nous le désirerions. Après avoir donné en substance une doctrine assez développée, pour faire comprendre à l'homme spirituel l'attitude qu'il doit garder à l'égard de ces visions, et à son directeur, la conduite qu'il doit tenir avec son disciple, il ne sera pas superflu d'entrer, sur cet enseignement, dans quelques détails plus particuliers. Aussi bien pour les âmes spirituelles que pour le maître qui les instruit, il sera utile de jeter une plus grande lumière sur les maux qui peuvent résulter de ces visions, si les uns et les autres les acceptent avec trop de crédulité, même quand leur principe est divin. La raison qui me détermine en ce moment à m'étendre sur ce point, c'est le peu de discrétion que j'ai cru

reconnaître dans la manière d'agir de plusieurs directeurs spirituels. En effet, pour avoir donné une créance trop facile à l'apparence bonne et véritable de ces connaissances surnaturelles, ils en sont venus à se jeter et à jeter les autres dans l'erreur et la confusion. C'est à eux que s'applique parfaitement la sentence du Christ : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse* (1). Le texte sacré ne dit pas : ils tomberont, mais ils tombent, parce que, en pareille matière, s'exposer à l'erreur, c'est déjà errer ; le seul fait de se conduire l'un l'autre avec assurance est un véritable égarement, et on peut dire qu'ils tombent pour le moins en cela.

La méthode de ces directeurs à l'égard des âmes favorisées de visions, a pour résultat de les jeter dans l'illusion et le trouble, de les détourner du chemin de l'humilité en les engageant à se complaire dans les voies extraordinaires, enfin de les écarter de la pureté parfaite de l'esprit de foi. Ils ne leur font que trop connaître par cette manière d'agir le cas qu'ils en font eux-mêmes. A leur exemple, ces âmes ignorantes

(1) *Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* S. Matth., xv, 14.

apprécient ces connaissances et s'y attachent, au lieu de s'établir dans l'abnégation et dans le dépouillement absolu, qui seuls peuvent leur faire prendre l'essor vers les hauteurs de la foi obscure. Tous ces inconvénients naissent de l'attitude et du langage de ces directeurs imprudents : puis, par suite de je ne sais quel prestige, une correspondance mystérieuse inspire à l'âme l'estime et l'affection de ces choses, et détourne ainsi ses regards des abîmes de la foi. Son penchant naturel l'incline vers les sens d'où lui viennent ces visions ; étant donc déjà captivée par l'attrait de ces communications sensibles, il lui suffit de voir son confesseur, ou toute autre personne, les apprécier et les estimer pour suivre leur exemple. Alors son désir fortement excité s'en nourrit insensiblement, avec une plus grande avidité et une affection toujours croissante.

De là résultent une foule d'imperfections pour ne pas dire davantage ; l'âme devient moins humble, elle croit posséder un bien d'une certaine valeur ; elle s'imagine être la préférée de Dieu, et la voilà contente et toute satisfaite d'elle-même, sentiment diamétralement contraire à l'humilité. A son insu le démon fortifie aussitôt cette disposition, et commence secrètement à lui suggérer une pensée de curiosité. Elle se de-

mande : d'autres âmes sont-elles parvenues à ce degré, oui ou non ? Ont-elles reçu ces mêmes grâces ? N'en sont-elles pas favorisées ? Quel langage opposé à la sainte simplicité de l'esprit et à la solitude intérieure !... Loin de grandir dans la foi, l'âme tombe dans une multitude de fautes, peut-être moins grossières que celles-ci, mais d'un genre plus subtil et plus répréhensible aux yeux du Seigneur, parce qu'elles l'empêchent de marcher dans la nudité de la foi.

Mais laissons ce sujet pour le reprendre lorsque nous traiterons du vice de la gourmandise spirituelle et des autres péchés capitaux. S'il plaît à Dieu, nous décrirons alors en détail ces taches secrètes qui s'attachent à l'esprit, quand on ne sait pas le guider dans la voie du parfait dénuement. Nous allons caractériser ici la méthode défectueuse de certains confesseurs dans la direction des âmes. Et certes, je voudrais bien savoir m'expliquer convenablement, car à mon avis c'est chose difficile de faire comprendre à quel point l'esprit du maître influe en secret sur celui du disciple, tellement qu'on ne peut parler de l'un sans faire connaître l'autre. Il n'y a rien d'extraordinaire en cela, les choses de l'esprit ayant entre elles tant de relation et d'affinité.

Il me semble, et ce n'est pas sans raison, que

si le père spirituel a du faible pour les révélations, s'y complait et y attache une grande importance, il ne manquera pas d'imprimer involontairement ce même attrait dans l'esprit de son fils spirituel, si toutefois celui-ci n'est pas plus avancé que son maître. Dans ce cas même, la persévérance sous une semblable direction apporterait de graves préjudices à son avancement. En effet, de cette forte inclination du père spirituel pour les visions, résultera une certaine complaisance dont il donnera des signes manifestes, s'il n'a pas assez de circonspection pour dissimuler ses sentiments. Admettant toujours que le disciple éprouve le même penchant; de part et d'autre il y aura, n'en doutez pas, de fréquents entretiens sur l'appréciation et l'estime mutuelle que l'on fait de ces faveurs.

Mais, sans entrer à présent dans ces détails subtils, supposons que le confesseur, incliné oui ou non vers ces choses, n'a pas la prudence nécessaire pour en dégager l'esprit et la volonté de son pénitent, qu'arrive-t-il ? Il entre donc en conférence sur ce point avec son disciple, et le principal sujet de leurs discours porte sur ces visions ; il lui trace des règles pour discerner en elles le vrai du faux. A la vérité, il est important au directeur de posséder cette science, mais il

n'est pas à propos d'imposer au disciple cette recherche et ce soin, ni de l'exposer au péril qui en résulte, si ce n'est en quelque nécessité urgente. En les laissant passer sans affecter d'y prendre garde, tout danger cesse et le devoir est accompli.

Signalons un autre abus. Lorsque ces directeurs voient une âme enrichie des faveurs divines, ils font instance auprès d'elle, pour obtenir par son entremise la révélation de telle ou telle chose, qui les concerne, eux ou d'autres ; et ces bonnes âmes leur obéissent, pensant qu'il est permis de chercher ainsi à connaître ces choses. Parce que Dieu daigne parfois, quand bon lui semble, et pour des motifs qui lui sont connus, révéler des connaissances surnaturelles, ils se croient autorisés à désirer cette révélation et même à la solliciter. Si Dieu, acquiesçant à leur supplication, répond à leur question, ils deviennent plus audacieux à l'avenir ; ils s'illusionnent et jugent que Dieu a pour agréable ce mode de communication, mais en vérité, cette manière d'agir déplaît souverainement à la divine Majesté. Les directeurs, si affectionnés à ces entretiens célestes, y attachent la volonté des âmes qui sont sous leur conduite, avec d'autant plus de facilité que celles-ci y trouvent la satisfaction de leurs attraits, et sont naturellement portées à voir comme

leurs directeurs. Or les âmes se trompent fort souvent en matière de révélations, et lorsque les événements ne se réalisent pas comme les confesseurs l'avaient prévu, ils s'étonnent et conçoivent aussitôt des doutes sur la réalité des visions. Ils se figuraient d'abord deux choses : la première, que cette révélation venait de Dieu, puisqu'elle cadrerait si bien avec leur esprit; et cette impression pouvait n'être tout simplement que le résultat de leur naturel porté vers ces dons extraordinaires. La seconde, que cette révélation étant divine, elle devait se vérifier dans le sens qu'ils avaient supposé. Illusion complète; car les paroles de Dieu n'ont pas toujours l'effet que les hommes leur attribuent, et ne s'accomplissent pas à la lettre suivant le propre de l'expression. En conséquence, fût-on convaincu que ces révélations, ces paroles, ces réponses sont de Dieu, on ne doit pas les admettre avec trop d'assurance, ni leur accorder une foi aveugle. Elles sont certaines et véritables en elles-mêmes, mais il n'est pas nécessaire qu'elles le soient toujours dans le sens de notre appréciation personnelle. C'est ce que nous prouverons dans le chapitre suivant. Nous dirons ensuite que de telles questions déplaisent toujours à Dieu, et comment il s'en irrite tout en daignant y répondre.

CHAPITRE XIX.

Comment les visions et les paroles de Dieu, qui sont vraies en elles-mêmes, peuvent-elles nous jeter dans l'illusion? — Passages des divines Écritures allégués à ce sujet.

Les paroles et les visions divines sont toujours vraies et certaines en elles-mêmes, mais non pas toujours selon notre interprétation personnelle, et cela pour deux raisons. La première de ces raisons tient à notre manière imparfaite de les concevoir. La seconde vient de leurs causes, ou de leurs motifs, qui peuvent être comminatoires et comme conditionnels. Par exemple, il faut sous-entendre : si l'on ne s'amende pas, ou si telle chose a lieu ; bien qu'à la lettre les paroles soient absolues. Apportons à l'appui de cette doctrine l'autorité de la sainte Écriture.

Dieu, qui est un abîme d'immensité et de profondeur, renferme ordinairement dans ses prophéties et dans ses révélations des pensées, et des conceptions très différentes du sens que nous pouvons communément leur attribuer ; et même elles sont d'autant plus vraies et plus certaines

qu'elles nous le paraissent moins. Les prophéties et les paroles de Dieu, adressées à certains personnages de l'antiquité, ne se réalisaient pas selon leurs prévisions, parce qu'ils les prenaient trop à la lettre. Chaque page du texte sacré nous en offre une figure.

Dans la Genèse, après avoir conduit Abraham dans la terre des Chananéens, Dieu lui dit : *Je te donnerai cette terre afin que tu la possèdes* (1). Mais Abraham déjà vieux ne voyait pas l'accomplissement de cette promesse si souvent renouvelée. Un jour que le Seigneur la lui réitérait encore, ce Père des croyants l'interrogea : *Seigneur, comment et d'après quel signe puis-je savoir que je dois la posséder* (2) ? Alors Dieu lui révéla que cette promesse ne se réaliserait pas de son vivant, mais dans la personne de ses enfants, qui posséderaient la terre de Chanaan 400 ans plus tard (3). En réalité, Dieu donnant cette terre aux descendants d'Abraham, en considération de son amour et de sa foi, la lui donnait pour ainsi dire à lui-même. Ce Patriarche était dans l'illusion ; et s'il avait agi d'après ce qu'il avait compris d'abord, il aurait

(1) Ego Dominus qui eduxi te de Ur Chaldæorum ut darem tibi terram istam, et possideres eam. Gen., xv, 7.

(2) Domine Deus, unde scire possum quod possessurus sim eam ? Ibid., 8.

(3) Semini tuo dabo terram hanc. Ibid., 13.

pu s'égarer, et ne pas reconnaître la vérité de cette promesse dont l'effet ne regardait pas le présent. Et ceux qui avaient entendu cette prophétie, le voyant mourir avant qu'elle ne fût accomplie, auraient été sans nul doute troublés dans leurs croyances par la pensée que tout cela était faux.

Un trait analogue se présente dans l'histoire de Jacob son petit-fils. Au temps de la désolante famine qui affligeait le pays de Chanaan, Joseph le fit venir en Égypte ; tandis qu'il était en route, Dieu lui apparut et lui dit : *Jacob, ne crains point, descends en Égypte ; moi-même je descendrai là avec toi, et moi-même je t'en ramènerai lorsque tu reviendras* (1). L'événement ne justifia pas le sens propre de ces paroles, car, nous le savons, le saint vieillard Jacob mourut en Égypte, et n'en sortit que pour être déposé dans la sépulture de ses pères (2). Cette prophétie s'appliquait à sa postérité, lorsque le Seigneur, après un long séjour en Égypte, la fit sortir de ce pays et daigna se faire lui-même son guide dans le chemin. Quiconque aurait eu connaissance de la promesse de Dieu

(1) *Noli timere, descende in Ægyptum.. Et ego inde adducam te revertentem. Gen., XLVI, 3, 4.*

(2) *Collegit pedes suos super lectulum, et obiit : appositusque est ad populum suum. Ibid. XLIX, 32.*

à Jacob aurait tenu pour certain, qu'étant entré sain et sauf en Égypte par l'ordre et la protection du Seigneur, il devait de même en sortir plein de vie. Dieu n'avait-il pas employé les mêmes expressions pour lui promettre son assistance à sa sortie ? Grandes eussent donc été la surprise et la déception de le voir mourir dans ce pays, avant la réalisation de ses espérances. Ainsi les paroles divines, très véritables en elles-mêmes, peuvent être pour nous sujettes à l'illusion.

Voici un troisième exemple tiré du livre des Juges(1). Toutes les tribus d'Israël s'étaient réunies pour punir un crime infâme commis dans la tribu de Benjamin. Dieu lui-même leur avait désigné un chef de guerre ; aussi les Israélites se tinrent-ils très assurés de remporter la victoire. Malgré cela, vaincus dès le premier combat, et vingt-deux mille des leurs étant restés sur place, ils en furent consternés et passèrent tout le jour à pleurer en présence du Seigneur, pour savoir s'ils devaient, oui ou non, retourner au combat. Dieu leur répondit de livrer de nouveau la bataille. La victoire alors ne leur parut pas douteuse,

(1) Convenitque universus Israel ad civitatem, quasi homo unus, eadem mente, unoque consilio. Jud., **xx**, 11 et deinceps.

et ils s'élançèrent avec une nouvelle ardeur sur leurs adversaires ; mais, vaincus cette fois encore, ils perdirent dix-huit mille hommes. Frappés de stupeur de voir que le Seigneur leur commandait toujours de combattre, et qu'ils étaient sans cesse vaincus, ils ne savaient comment expliquer ce mystère. Leur surprise était d'autant plus grande que leur armée, bien supérieure en forces à celle de l'ennemi, se composait de quatre cent mille hommes, et que la tribu de Benjamin ne comptait que vingt-cinq mille sept cents hommes. Cependant la parole de Dieu ne les avait pas trompés, mais ils l'avaient faussement interprétée. Dieu leur avait commandé de combattre, sans toutefois les assurer du triomphe ; son intention par ces défaites réitérées était de les humilier, et de les punir de leur négligence et de leur présomption précédentes. La dernière fois que le peuple d'Israël marcha au combat, Dieu lui promit la victoire, et après de pénibles et courageux efforts, ses ennemis furent complètement défaits.

Les âmes s'illusionnent de cette manière et de bien d'autres, par rapport aux révélations et aux paroles qui leur viennent de Dieu. Elles s'attachent trop à l'intelligence littérale, sans réfléchir au dessein principal de Dieu dans ces choses ; qui est de leur communiquer la substance cachée

sous cette écorce, et le véritable esprit, difficile sans doute à concevoir, mais dont les différents sens, abondants et merveilleux, dépassent de beaucoup les limites étroites de la lettre. Celui-là donc qui prend la parole à la lettre, ou s'attache à la figure et à la forme apparente de la vision, se trompe grossièrement, et s'expose à cette confusion d'avoir suivi la lumière des sens, au lieu de s'être disposé par l'abnégation à recevoir les illuminations de l'Esprit de Dieu. *La lettre tue et l'esprit vivifie* (1), dit saint Paul.

Ces diverses citations de l'Ancien et du Nouveau Testament prouvent combien il importe de ne pas s'arrêter au sens littéral, mais de s'attacher à l'obscurité de la foi, qui est l'esprit vivificateur insaisissable aux sens. C'est pourquoi la plupart des enfants d'Israël, déçus dans leurs espérances, finissaient par mépriser les prophéties et n'y plus ajouter foi. Parmi eux courait un dicton populaire, passé presque en proverbe, pour tourner en moquerie les expressions des prophètes. Isaïe s'en plaint de la sorte : *A qui le Seigneur enseignera-t-il sa loi ? A qui donnera-t-il l'intelligence de sa parole ? Ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient*

(1) *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat.* II ad Cor., III, 6.

d'arracher à la mamelle. Ils disent tous en tournant les prophètes en dérision : *promettez et promettez encore, attendez, attendez encore, un peu ici, un peu ici : Dieu parlera de ses lèvres à ce peuple et lui tiendra un langage inconnu* (1). Le peuple trop attaché à la lettre et à son propre sens se nourrissait du lait des petits enfants, rejetait l'aliment substantiel caché dans les profondeurs de la science spirituelle, et se moquant des prophéties, disait par forme de raillerie : *attendez, attendez encore*, comme si les prédictions d'Isaïe ne devaient jamais s'accomplir. A qui le Seigneur enseignera-t-il la sagesse de ses voies, s'écriait le Prophète, à qui donnera-t-il l'intelligence de sa doctrine, sinon à ceux qui sont sevrés du lait de la lettre et des mamelles de leur propre sens ? Au lieu de comprendre le langage prophétique, ils s'arrêtent au sens littéral, et disent : *Promettez, promettez encore, attendez, attendez encore, etc.*, sans reconnaître que Dieu leur parle dans un sens dont le mystère échappe à leurs grossières interprétations.

(1) Quem docebit scientiam? et quem intelligere faciet auditum? Ablactatus a lacte, avulsos ab uberibus : quia manda remanda, expecta reexpecta... modicum ibi, modicum ibi. In loquela enim labii, et lingua altera loquetur ad populum istum. Is. XXVIII, 9, 10, 11.

Ne nous en rapportons donc pas à notre propre jugement, ni à la signification bornée des paroles, et confessons que le sens caché sous les oracles divins est impénétrable à nos conceptions, si différentes de celles de Dieu. Écoutons le prophète Jérémie, qui lui-même semble se méprendre sur l'intelligence des paroles du Tout-Puissant, et se ranger du côté du peuple en s'écriant : *Hélas ! hélas ! Seigneur Dieu ! avez-vous donc trompé ce peuple et la ville de Jérusalem en leur disant : Vous aurez la paix ; et voici cependant que la pointe de l'épée va leur percer le cœur (1) !* Or, la paix que le Seigneur devait contracter avec son peuple, c'était l'alliance entre lui et le genre humain, par l'entremise du Messie promis, tandis qu'Israël l'entendait dans le sens d'une paix temporelle. Aussi lorsque, contrairement à son attente, la guerre avec tous ses maux vint fondre sur ce peuple, se crut-il trompé par le Seigneur. Alors, empruntant le langage de Jérémie, il disait : *Nous attendions la paix, et il n'est rien venu de bon (2).* Il leur eût été vraiment impossible de ne pas tomber dans

(1) Heu, heu, Domine Deus, ergone decepisti populum istum, et Jerusalem dicens : Pax erit vobis ; et ecce pervenit gladius usque ad animam ? Jer., IV, 10.

(2) Expectavimus pacem, et non erat bonum. Ibid., VIII., 15.

l'erreur en se guidant uniquement d'après le sens rigoureusement littéral.

Qui aurait pu, en effet, n'être pas confondu dans son espérance, par la lettre de cette prophétie que David fait du Christ, dans tout le psaume LXXI, et en particulier par ces mots : *Il régnera depuis une mer jusqu'à une autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre* (1); et plus loin : *Il délivrera le pauvre des mains du puissant, le pauvre qui n'avait personne pour l'assister* (2). Quelle contradiction ! Voyez Notre-Seigneur, naître dans l'obscurité, vivre dans la misère, et non seulement ne pas régner en dominateur sur la terre, mais se soumettre aux caprices de la plus vile populace; enfin être mis à mort sous le gouvernement de Ponce-Pilate ! Au lieu de délivrer ses disciples de l'oppression des puissants de la terre, il les laissera persécuter et mettre à mort pour son nom.

Ces prophéties devaient s'entendre spirituellement du Christ, et en ce sens, elles étaient absolument vraies. Le Christ n'est pas seulement le Roi de la terre, mais par sa divinité il est le

(1) *Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum. Ps. LXXI, 8.*

(2) *Liberabit pauperem a potente, et pauperem cui non erat adjutor. Ibid., 12.*

Souverain du ciel; il ne s'est pas contenté de racheter les pauvres qui marchaient à sa suite, et de les arracher au pouvoir du démon, le plus cruel des tyrans; il a fait davantage en les établissant héritiers du royaume céleste. Dans ces versets du Psalmiste, Dieu avait en vue le résultat principal; en d'autres termes, le règne éternel de son Fils et l'éternelle liberté des hommes. Les Juifs orgueilleux les interprétaient dans le sens secondaire, dont Dieu fait fort peu de cas, c'est-à-dire, ils les entendaient d'un royaume temporel, et d'une liberté passagère; or, ces grandeurs de la terre ne méritent pas aux yeux de Dieu le nom de royaume, ni de liberté. Aveuglés par la grossièreté du sens littéral et ne comprenant ni l'esprit, ni la vérité qu'il contenait, les Juifs crucifièrent leur Seigneur et leur Dieu, comme le rapporte saint Paul: *Les habitants de Jérusalem et leurs princes ne l'ayant point connu pour ce qu'il était, et n'ayant point compris les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies en le condamnant* (1).

Cette difficulté d'interpréter convenablement

(1) Qui enim habitabant Jerusalem et principes ejus, hunc ignorantes et voces prophetarum, quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt. Act., XIII, 27.

les paroles de Dieu était si grande, que les propres disciples de Jésus, après avoir vécu avec lui, s'y trompaient encore eux-mêmes. Les deux disciples d'Emmaüs étaient de ce nombre lorsque, tristes et découragés, il se disaient dans le chemin : *Nous espérons que ce serait lui qui rachèterait Israël* (1). Ils entendaient par là leur affranchissement et la domination temporelle de leur divin Maître. Le Christ, leur apparaissant alors, leur adressa ces reproches : *O insensés ! dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont annoncé* (2) !

Plus tard, au moment même où le Seigneur allait monter au ciel, quelques disciples, plongés encore dans cette ambitieuse ignorance, lui demandèrent : *Faites-nous savoir, Seigneur, si c'est en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël* (3) ? Le Saint-Esprit inspire souvent aux hommes des paroles qu'ils sont loin de comprendre dans le sens réel de la prédiction ; ainsi il fit dire à Caïphe, au sujet du Christ : *Il vous est bon qu'un seul homme meure pour le peu-*

(1) Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel. S. Luc., XXIV, 21.

(2) O stulti, et tardi corde ad credendum, in omnibus quæ locuti sunt prophetæ ! Ibid. 25.

(3) Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel ? Act., I, 6.

ple, et non pas que toute la nation périsse. Or il ne disait pas cela de lui-même (1), ajoute l'Évangéliste. Le Grand-Prêtre donnait à ces paroles un sens tout différent de celui que l'Esprit-Saint avait en vue.

Tous ces exemples nous prouvent avec évidence que nous ne devons pas prendre légèrement pour base de notre conduite les paroles et les révélations, lors même qu'elles sont de Dieu, car notre manière de les comprendre nous entraînerait très aisément dans le piège de l'illusion. En elles-mêmes ce sont des abîmes de profondeur pour l'esprit, et les restreindre à notre sens borné, c'est vouloir palper l'air et les atomes dont il est chargé; l'air s'échappe de la main et l'on n'étreint que le vide.

Le directeur spirituel doit donc s'appliquer à détourner l'esprit de son disciple de l'estime de toutes ces manifestations surnaturelles, vrais atomes de l'esprit. Que gagnerait-il à s'y arrêter, sinon de perdre l'esprit intérieur? Au contraire, le confesseur fortifiera la volonté de son fils spirituel par le détachement, en lui apprenant à s'établir dans la liberté et dans l'obscurité de la

(1) *Expedi vobis ut unus moriatur homo pro populo et non tota gens pereat; hoc autem a semetipso non dixit. S. Joan. XI, 50.*

foi, où se communique abondamment la vie de l'esprit, c'est-à-dire la sagesse et l'intelligence véritable des paroles divines. Il est impossible à l'homme qui n'est pas vraiment intérieur, de juger des choses de Dieu, ni même de les interpréter selon la droite raison; les juger d'après les sens, c'est prouver la médiocrité de son savoir en fait de spiritualité, et se mettre hors d'état de les comprendre, au dire de saint Paul : *Or, l'homme animal ne conçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu ; elles lui paraissent une folie et il ne peut les comprendre, parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger ; mais l'homme spirituel juge de tout* (1). L'homme animal est celui qui s'appuie sur le témoignage des sens, et l'homme spirituel, celui qui en est dégagé et ne les prend jamais pour guide. Il est donc bien téméraire celui-là qui ose s'en servir pour traiter avec Dieu par la voie des connaissances surnaturelles.

Mettons cette doctrine dans un plus grand jour par de nouveaux exemples. Supposez qu'un saint, en butte à la persécution de ses ennemis,

(1) *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei. Stultitia enim est illi, et non potest intelligere, quia spiritualiter examinatur ; spiritualis autem judicat omnia. I ad Cor., II, 14, 15.*

entende une voix divine lui promettre sa complète délivrance ; néanmoins ses adversaires prévalent contre lui, et il meurt entre leurs mains. Il ne s'ensuit pas que la prédiction soit fausse ; mais celui qui en aurait fait une application temporelle se serait trompé, Dieu ayant pu avoir en vue le salut éternel, où l'âme jouit de la véritable liberté et du vrai triomphe sur tous ses ennemis, bien plus excellemment que si elle en avait été délivrée ici-bas. Le sens de ces paroles était donc beaucoup plus réel et plus élevé que l'homme n'aurait pu le concevoir, en le rapportant à la vie présente. Dieu a toujours l'intention de donner à ses paroles le sens le plus fécond en bienfaits, mais l'homme s'aveugle, s'il les interprète à sa manière dans le sens le moins profond.

Il est dit au sujet du Christ : *Vous les gouvernez avec une verge de fer, et vous les briserez comme le vaisseau du potier* (1). Dieu, par la bouche de son Prophète, parle ici dans le sens de l'éternelle et principale domination de son Fils, qui s'étend de siècles en siècles ; et non dans le sens de sa royauté temporelle, dont la souverai-

(1) Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. Ps. II, 9.

neté ne s'est pas manifestée durant le cours de sa vie mortelle. Citons un autre exemple : une âme embrasée d'un vif désir de souffrir le martyr entendra peut-être la voix de Dieu répondre à ses aspirations : Oui, tu seras martyr. Cette promesse la remplit intérieurement d'une immense consolation, et d'une confiance invincible qu'il en sera ainsi. Malgré cela, cette personne ne subira pas le martyr, et cependant la parole de Dieu était véritable. Comment expliquer ce mystère ? Par la doctrine même que nous développons : La partie essentielle et principale de la prophétie s'effectuera, c'est-à-dire, Dieu donnera à l'âme l'amour et la récompense du martyr, en la rendant martyr par un état prolongé de souffrances, dont la continuité est plus cruelle que la mort même. Le Seigneur accomplit ainsi sa promesse, et exauce réellement la prière de l'âme ; son principal désir n'était pas, en effet, d'endurer ce genre de mort en particulier, mais de prouver à Dieu un amour aussi intense que celui du martyr. En dehors de l'amitié de Dieu, cette mort n'a aucune valeur par elle-même ; or l'amour, l'acte et le mérite du martyr, sont pleinement donnés à l'âme par d'autres moyens, et si par le fait elle ne meurt pas martyr, cependant elle se félicite d'avoir obtenu ce qu'elle souhaitait.

Ces désirs et d'autres semblables, dont le mobile est un amour très ardent, ne s'accomplissent pas toujours, comme on l'avait supposé ; mais ils se réalisent dans un sens meilleur, et plus glorieux à Dieu, selon la parole de David : *Le Seigneur a exaucé les désirs des pauvres* (1). Dans les Proverbes, la divine Sagesse nous dit également : *Les justes obtiendront ce qu'ils désirent* (2). Une multitude de saints, nous le savons, aspirèrent à faire de grandes choses pour le service de Dieu ; si leur désir, qui était juste et droit, n'a point été réalisé ici-bas, il a eu, nous n'en pouvons douter, son parfait accomplissement au delà de cette terre, et les promesses que Dieu eût pu leur faire à ce sujet se sont trouvées véritables.

Les paroles et les visions célestes peuvent donc, de cette manière et de beaucoup d'autres encore, être vraies et certaines, et néanmoins nous devenir une occasion d'illusion, faute de ne pas savoir pénétrer les vues élevées et les intentions sublimes que Dieu y tient cachées. Le plus sûr et le meilleur, c'est donc d'exhorter les âmes à fuir avec prudence les grâces surnaturelles,

(1) *Desiderium pauperum exaudivit Dominus. Ps. IX, 17.*

(2) *Desiderium suum justis dabitur. Prov., X, 24.*

et de les habituer, ainsi que nous l'avons dit, à persévérer dans la pureté et l'obscurité de la foi, qui est le seul moyen pour arriver à l'union.

CHAPITRE XX.

Comment les prophéties et les paroles de Dieu, toujours véritables en elles-mêmes, ne sont pas toujours certaines, vu les circonstances qui les ont motivées. — Preuves tirées de la sainte Écriture.

Le moment est venu d'expliquer le second motif pour lequel les visions et les paroles divines, vraies en elles-mêmes, n'ont pas toujours par rapport à nous une égale certitude. Ce second motif tient aux raisons qui les ont motivées. Par exemple, le Seigneur dit : Dans un an j'enverrai tel châtement à ce royaume ; la cause de cette sentence est une offense commise dans ce pays contre sa Majesté ; si l'on ne s'amende pas, la punition s'ensuivra forcément. Mais si les circonstances viennent à modifier cette offense, la peine pourra cesser ou se modifier également. La menace était néanmoins véritable, parce qu'elle portait sur la faute actuelle, et si celle-ci avait continué, celle-là se fût exécutée. Ce sont des menaces ou des révélations comminatoires et conditionnelles. La conversion de la

ville de Ninive nous en fournit une preuve sensible. Dieu avait ordonné au prophète Jonas de dire de sa part aux Ninivites : *Dans quarante jours Ninive sera détruite* (1). Toutefois cette prédiction ne se réalisa pas, parce que la cause disparut. La sévère pénitence qu'ils firent aussitôt de leurs crimes prévint l'effet de la menace divine, qui eût infailliblement reçu son accomplissement, si ce peuple n'eût pas imploré son pardon.

Le roi Achab ayant commis un crime énorme, comme il est rapporté au troisièm livre des Rois, Dieu lui envoya son prophète, notre Père saint Élie, pour le menacer de sa colère, qui s'étendrait non seulement à sa personne, mais encore à sa maison et à tout son royaume. En apprenant cette nouvelle, *Achab déchira ses vêtements de douleur, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna et dormit sur le sac, et marcha la tête baissée* (2). Touché de son repentir, Dieu lui envoya dire par le même Prophète : *Puisque Achab s'est humilié pour l'amour de moi, je ne ferai point tomber sur lui, pendant qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé, mais sous*

(1) Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur. Jon. III, 4.

(2) Cum audisset Achab sermones istos, scidit vestimenta sua et operuit cilicio carnem suam, jejunavitque et dormivit in saccis et ambulavit demisso capite. III Reg., XXI, 27

le règne de son fils (1). Achab s'étant converti, la menace et la sentence de Dieu furent commuées.

D'où nous pouvons conclure que si Dieu avait révélé affirmativement à une âme telle chose agréable ou fâcheuse, la concernant elle ou autrui, cette promesse pourrait éprouver des changements plus ou moins considérables, peut-être même cesser entièrement d'exister, suivant les modifications survenues dans les dispositions de l'âme, ou dans la cause que le Seigneur avait en vue. Bien souvent l'âme ignore le motif de ce changement, Dieu seul en possède le secret. D'ailleurs toutes les communications divines ne sont pas faites pour être acceptées ou comprises actuellement, beaucoup sont cachées dans l'avenir, et leur lumière se manifestera au moment opportun, ou lorsque l'âme en ressentira l'effet.

Telle fut la conduite de Notre-Seigneur à l'égard de ses disciples, en leur adressant de nombreuses paraboles et de mystérieuses maximes dont ils ne pénétrèrent la divine sagesse qu'au jour où ils durent annoncer cette céleste doctrine, c'est-à-dire après la descente du Saint-Esprit, ce Paraclet dont Jésus-Christ leur avait dit : *Il vous*

(1) Quia igitur humiliatus est mei causa, non inducam malum in diebus ejus, sed in diebus filii sui. III Reg., XXI, 29.

enseignera toutes choses et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit (1). C'est pourquoi dans le récit de l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem, saint Jean a écrit : *Les disciples n'entendirent point cela d'abord ; mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, ils se souvinrent alors que ces choses avaient été annoncées de lui* (2). Ainsi l'âme peut recevoir bien des impressions divines, sans qu'elle-même ni son directeur en aient l'intelligence avant le temps.

Dans le livre des Rois nous voyons que Dieu s'irrita contre Héli, grand-prêtre en Israël, à cause des péchés de ses enfants, qu'il avait la lâcheté de tolérer. Il lui envoya donc dire par Samuel les paroles suivantes : *J'ai dit et j'ai assuré que votre maison et la maison de votre père serviraient à jamais devant ma face ; mais maintenant je suis bien éloigné de cette pensée, dit le Seigneur, aussine la réaliserai-je pas* (3). Le ministère du grand-prêtre consistait à rendre gloire et honneur à Dieu, et le Seigneur avait promis que

(1) Ille vos docebit omnia et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis. S. Joan., XIV, 26.

(2) Hæc non cognoverunt discipuli ejus primum, sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt, quia hæc erant scripta de eo. Ibid., XII, 16.

(3) Loquens locutus sum, ut domus tua et domus patris tui ministraret in conspectu meo usque in sempiternum. Nunc autem dicit Dominus : Absit hoc a me. I Reg., II, 30.

le sacerdoce se perpétuerait d'âge en âge dans la famille d'Héli, s'il persévérât dans son zèle pour la gloire de Dieu, et la fidélité à son service. Mais la négligence qu'il apporta à remplir ses devoirs, et la préférence qu'il donna à l'honneur de ses enfants sur celui du Très-Haut, en dissimulant leurs péchés, excitèrent les plaintes du Seigneur et le contraignirent à retirer sa promesse.

Il n'y a donc pas lieu de croire que les paroles et les révélations divines soient toujours infaillibles, selon la signification rigoureuse des expressions; principalement quand, d'après les desseins du Seigneur, ces prédictions sont liées aux causes secondes, sujettes par leur nature à se modifier et à s'altérer. A la vérité, Dieu seul a le secret de cette dépendance, et il n'est pas toujours explicite. Au contraire, il prophétise parfois en taisant les circonstances conditionnelles; comme il le fit pour les Ninivites, lorsqu'il leur annonça la destruction de leur ville en termes absolus par la bouche de Jonas. Dans d'autres occurrences, il déclare nettement sa pensée; ainsi en agit-il à l'égard de Roboam : *Si vous marchez dans mes voies en gardant mes ordonnances et mes préceptes, comme a fait David, mon serviteur, je serai avec vous, je vous ferai une maison qui sera*

stable et fidèle, comme j'en ai fait une à mon serviteur David (1).

Après tout, que le Seigneur laisse ou non dans le vague le motif de ses révélations, nous ne devons jamais nous appuyer sur notre interprétation personnelle, la faiblesse de notre intelligence ne nous permettant pas de découvrir la multiplicité des vérités cachées sous les paroles du Tout-Puissant. Il réside au-dessus des cieux et il parle le langage de l'Éternité, tandis que nous, pauvres mortels, nous sommes des aveugles dans cette vallée de larmes, et absolument incapables de pénétrer dans la profondeur de ses secrets. C'est pour cette raison sans doute, que le Sage s'écrie : *Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre ; c'est pourquoi gardez-vous de parler beaucoup (2).*

Peut-être me direz-vous : Puisque nous ne pouvons pas comprendre ces choses, ni en faire l'objet de notre application, pourquoi le Seigneur nous en favorise-t-il ? J'ai déjà répondu à ce sujet qu'il ne faut pas vouloir devancer le

(1) Si ambulaveris in viis meis... custodiens mandata mea et præcepta mea, sicut fecit David, servus meus, ero tecum, et ædificabo tibi domum fidelem, quomodo ædificavi David domum. III Reg., XI, 38.

(2) Deus enim in cælo et tu super terram. idcirco sint pauci sermones tui. Eccl., v, 1.

temps prescrit par la volonté de celui qui a parlé. Dieu donnera l'intelligence à qui il voudra au moment opportun, et on reconnaîtra alors que tous les événements arrivent conformément à sa divine sagesse et à la suprême vérité.

Sachez bien qu'on ne peut concevoir le sens complet des paroles et des œuvres de Dieu, ni le déterminer d'après les apparences, sans s'exposer à beaucoup d'erreurs et à d'étranges mécomptes. Cette vérité était bien connue des prophètes, qui avaient entre les mains la parole de Dieu ; beaucoup d'entre eux ne voyaient pas leurs prédictions s'accomplir à la lettre ; aussi était-ce pour eux une très grande souffrance d'avoir la mission de les annoncer aux Juifs. En butte à la raillerie et à la risée du peuple, Jérémie disait en leur nom : *Je suis devenu l'objet de leurs moqueries pendant tout le jour, et tous me raillent avec insulte, parce qu'il y a déjà longtemps que je parle, que je crie contre leurs iniquités et que je leur prédis une désolation générale. Et la parole du Seigneur est devenue pour moi un sujet d'opprobre et de railleries pendant tout le jour. Alors j'ai dit : Je ne nommerai plus le Seigneur et je ne parlerai plus en son nom (1).*

(1) Factus sum in derisum tota die ; omnes subsannant me.

Ces plaintes du Prophète nous dépeignent l'accablement d'un homme qui se résigne sans doute, mais qui ne peut supporter le poids des secrets de Dieu ; elles nous font également comprendre combien les paroles divines diffèrent du sens vulgaire qu'on leur attribue, et nous prouvent que souvent les prophètes de Dieu passaient pour des séducteurs. Aussi Jérémie ajouta-t-il dans l'amertume de son cœur : *La prophétie est devenue notre frayeur, notre filet et notre ruine* (1).

Le même motif engagea Jonas à s'enfuir lorsque Dieu lui enjoignit de prédire la destruction de Ninive. Ne pouvant saisir la vérité des paroles divines, ni en pénétrer le sens mystérieux, il fuyait pour n'être pas contraint de prophétiser, redoutant la moquerie de ceux qui verraient la nullité de ses menaces. La même crainte le retint pendant quarante jours en dehors de la ville, pour attendre l'issue de la prophétie ; et comme l'événement ne répondit pas à son attente, en proie à une extrême affliction, il s'écria : *Seigneur,*

Quia jam olim loquor vociferans iniquitatem et vastitatem clamito ; et factus est mihi sermo Domini in opprobrum et in derisum tota die, et dixi : Non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius. Jer., XX, 7.

(1) Formido et laqueus facta est nobis ratrocinatio et contritio. Thren., III, 47.

n'est-ce pas là ce que je disais lorsque j'étais encore dans mon pays ? C'est ce que j'ai prévu d'abord, et c'est pour cela que j'ai fui à Tharsis (1). Et le saint homme s'attrista au point de prier Dieu de lui ôter la vie.

En résumé, faut-il s'étonner que les paroles et les révélations de Dieu ne s'accomplissent pas toujours selon le sens qu'exprime la lettre, puisque ces prophéties, nous l'avons dit, sont subordonnées aux dispositions de ceux qui en sont l'objet. Il ne faut donc, sous aucun prétexte, s'appuyer, dans ces matières, sur son intelligence personnelle, mais prendre uniquement la foi pour fondement et pour guide de ses actes.

(1) *Obsecro Domine, numquid mon hoc est verbum meum, cum adhuc essem in terra mea ? Propter hoc præoccupavi ut fugerem Tharsis. Jon., IV, 2.*

CHAPITRE XXI.

Dieu n'agrée pas les demandes indiscretés qu'on lui adresse. —
Comment il s'en irrite tout en y condescendant quelquefois

Certains hommes spirituels, présomptueux et peu vigilants pour mortifier leur curiosité naturelle, s'autorisent des réponses mêmes du Seigneur pour chercher à connaître l'avenir par voie surnaturelle. J'admets que Dieu daigne leur répondre en effet ; mais, malgré tout, cette manière d'agir, loin de lui plaire, lui est fort désagréable ; bien souvent il s'en irrite et s'en tient pour grandement offensé. Voici pourquoi : il est dans l'ordre qu'une créature ne sorte point des bornes naturelles que Dieu lui a prescrites. Or, Dieu a placé l'homme sous l'empire des lois raisonnables ; prétendre les enfreindre en voulant arriver à la connaissance des choses, par voie surnaturelle, c'est sortir de ces limites ; conduite à la fois injuste et imprudente, que Dieu ne saurait agréer.

Mais, me dira-t-on, pourquoi le Seigneur ré-

pond-il quelquefois aux demandes qui lui sont adressées, si elles lui déplaisent ? Eh bien, moi je vous affirme que c'est parfois le démon qui répond à sa place ; ou si la réponse vient réellement de Dieu, c'est incontestablement en considération de la faiblesse de l'âme, obstinée à suivre cette voie. S'il juge convenable de condescendre encore à ses désirs, c'est pour l'empêcher de se décourager, de retourner en arrière, de croire qu'il est mécontent d'elle ; ou pour la mettre à l'abri de trop violentes tentations, enfin pour d'autres motifs connus de lui seul.

La même condescendance le porte à faire goûter aux âmes délicates et tendres des joies et des consolations sensibles, non pas qu'il lui plaise de voir une âme savourer ces douceurs, mais parce qu'il se proportionne aux besoins et aux dispositions de chacune. Dieu est une source intarissable où chacun va puiser selon la capacité du vaisseau qu'il porte, et si parfois Dieu distribue l'eau de sa grâce par des canaux exceptionnels, ce n'est pas une raison suffisante pour que l'âme se serve de ce moyen pour recueillir l'eau vive. A Dieu seul il appartient de la répandre comme il veut, quand et sur qui il lui plaît, sans que la créature y ait aucun droit.

Nous l'avons déjà dit, si le Seigneur se montre

favorable au désir et à la prière de certaines âmes simples et bonnes, c'est afin de ne pas les contrister par un refus. On comprendra mieux ceci par une comparaison familière. Un père de famille fait charger sa table d'aliments nombreux et variés, meilleurs les uns que les autres ; un de ses petits enfants lui demande avec instances d'un de ces mets ; ce n'est pas le meilleur, mais le plus à son goût et le plus à sa portée. Le père connaît la faiblesse de son enfant, il sait qu'il repoussera tout autre aliment, fût-il meilleur, car il n'aime que celui-là. Il le lui accorde donc, mais à regret, de peur de lui causer du chagrin, et de le priver entièrement de nourriture.

N'est-ce pas ainsi que Dieu en usa à l'égard des enfants d'Israël, qui lui demandaient un roi ? il accéda avec peine à une supplique qui devait tourner à leur désavantage. *Ecoutez la voix de ce peuple*, disait-il à Samuel, *concédez-lui le roi qu'il demande, ce n'est point vous, mais c'est moi qu'ils ont rejeté afin que je ne règne pas sur eux* (1). De même les âmes qui ne savent pas ou ne veulent point, renoncer aux tendresses et aux douceurs spirituelles ou sensibles, contraignent

(1) Audi vocem populi... non enim te abjecerunt, sed me ne regnem super eos. I Reg., VIII, 7.

Dieu, en quelque sorte, à leur octroyer des biens d'un ordre inférieur, en vue de leur faiblesse et de leur répugnance pour la nourriture forte et substantielle des souffrances et de la croix de son Fils, dont il aurait voulu les voir avides, préférablement à tout le reste. Je tiens cependant pour beaucoup plus préjudiciable de rechercher les connaissances surnaturelles, que de désirer simplement les goûts sensibles ; et je ne sais pas comment l'âme qui convoite les premières, peut s'exempter de pécher au moins véniellement, malgré ses bonnes intentions ou le degré sublime de ses vertus.

Je fais la même application au directeur qui lui laisserait suivre cette voie, soit par ses ordres, soit simplement par son assentiment. Quelle nécessité y a-t-il de rechercher ces moyens extraordinaires ? La raison naturelle, la loi et la doctrine évangélique ne nous offrent-elles pas des règles pleinement suffisantes pour notre conduite ? Il n'y a point de difficultés impossibles à résoudre, ni aucun besoin auquel on ne puisse satisfaire par ces secours, qui sont à la fois agréables à Dieu et très avantageux pour l'âme.

Appuyons-nous donc fermement sur la raison et sur les enseignements de l'Évangile, et si on venait à nous proposer une communication

surnaturelle, qu'elle soit ou non en rapport avec notre inclination, acceptons-en uniquement ce qui est conforme à la raison et à la loi évangélique. Même alors, il convient de considérer et d'examiner la chose de plus près encore, que s'il n'y avait point eu de révélation, parce que l'esprit de mensonge manifeste souvent une foule de choses véritables et futures, afin de séduire plus facilement les âmes.

Les fondements sur lesquels nous pouvons le mieux et le plus solidement nous appuyer dans toutes nos peines, nos tribulations et nos nécessités sont l'oraison, et l'espérance que le Seigneur pourvoira à tous nos besoins, par les moyens qu'il jugera bon d'employer. Au surplus, ce conseil nous est donné dans les Livres saints par la bouche du roi Josaphat. Entouré d'une multitude d'ennemis et plongé dans l'affliction, il se mit en prière et s'écria : *O Dieu, quand nous ne savons plus que faire, notre dernière ressource c'est de tourner vers vous nos regards* (1), afin que vous pourvoyiez à nos nécessités, comme vous le jugerez plus convenable. Pour ce qui est des demandes de communications et de révélations

(1) Cum ignoremus quid agere debemus, hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te. II Par., xx, 12.

surnaturelles, il me semble avoir fait assez comprendre que, si Dieu répond parfois à de semblables prétentions, il ne s'en offense pas moins ; mais il sera bon cependant de le prouver encore par d'autres témoignages de la sainte Écriture.

Lorsque Saül évoqua l'âme du prophète Samuel, Dieu en fut irrité, comme Samuel le témoigna lui-même en adressant au roi ce reproche : *Pourquoi avez-vous troublé mon repos et m'avez-vous contraint à sortir de ma tombe* (1) ? Dieu accorda également aux enfants d'Israël la nourriture qu'ils demandaient, en faisant tomber dans leur camp une grande quantité de cailles ; néanmoins il s'en offensa, et fit descendre sur eux le feu du ciel pour châtier leur désir déréglé, comme nous le lisons au livre des Nombres, et dans celui des Psaumes : *Ces viandes étaient encore dans leur bouche lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux* (2). Lorsque sur l'ordre de Balac, roi des Moabites, le prophète Balaam se rendit auprès de ce peuple, il attira sur lui le courroux du Seigneur, malgré la permission qu'il en avait obtenue (3). Sur le chemin un Ange lui apparut tout

(1) *Quare inquietasti me ut suscitarem ?* I Reg., xxviii, 15.

(2) *Adhuc escæ erant in ore ipsorum et ira Dei ascendit super eos.* Ps. lxxvii, 30, 31.

(3) *Surge et vade cum eis : ita dumtaxat ut quod tibi præcepero facias.* Num., xxii, 20.

à coup, l'épée à la main, et le menaça de mort, en lui disant de la part de Dieu : *Je suis venu pour m'opposer à toi, parce que ta voie est perverse et qu'elle m'est contraire* (1).

Nous le voyons par ces différents traits, la condescendance de Dieu à satisfaire nos désirs imprudents, n'exclut pas son indignation ; il serait donc superflu de rapporter tous les exemples et toutes les autorités des Livres saints, qui viennent à l'appui d'une vérité aussi évidente. Cependant je me sens pressé de signaler de nouveau les périls qui existent dans ce genre de rapports avec Dieu, périls plus nombreux que je ne saurais le dire. Quiconque s'attachera à une telle méthode s'exposera à une extrême confusion ; et sa propre expérience le contraindra à confesser la vérité de ce que j'avance. A la difficulté de ne pas s'égarer par rapport aux visions et aux paroles de Dieu, vient s'en joindre encore une autre. C'est qu'une foule de ces faveurs ont ordinairement le démon pour auteur ; comment alors les discerner ? Car il copie la manière de Dieu et il propose à l'âme des choses analogues aux communications divines, espérant s'introduire ainsi

(1). Ego veni ut adversarer tibi, quia perversa est via tua mihi que contraria. Num., XXII, 32.

au milieu du troupeau, comme un loup revêtu de la peau d'une brebis ; aussi à peine est-il reconnaissable. Par conséquent, il est aisé de prendre le change et d'attribuer à Dieu des paroles et des visions dont les faits ont démontré la vérité. Ne vous étonnez donc pas si l'esprit de mensonge annonce des choses vraies et conformes à la raison. Celui qui est éminemment doué de la lumière naturelle peut connaître, par la science des causes, les événements passés, ou deviner l'avenir. Or le démon possède cette lumière naturelle à un degré très élevé ; il lui est donc facile, étant donnée une cause, de conjecturer, l'effet. A la vérité, ses prévisions ne se réalisent pas toujours, parce que tout dépend de la volonté de Dieu.

Citons un exemple à l'appui de cette assertion : le démon connaît la disposition de l'atmosphère et les influences du soleil, il prévoit qu'inévitablement à telle époque la combinaison des éléments engendrera la peste dans tel pays, et que ce fléau fera plus ou moins de ravages dans certaines contrées. Est-il alors surprenant, je vous le demande, que le malin esprit dise à une âme : d'ici à six mois ou à un an la peste se déclarera ; en effet il en sera ainsi, mais si vrai que soit le fait, la prophétie n'en aura pas moins été une prophétie dia-

holique. De même, le prince du mensonge, en voyant les cavités terrestres se remplir d'air, peut prévoir les tremblements de terre, et annoncer ensuite qu'à telle époque ils se feront sentir ; mais cette prédiction résultera uniquement d'une connaissance purement naturelle.

Certains faits extraordinaires et providentiels peuvent être également prévus d'après leurs causes ; c'est-à-dire d'après les justes motifs qui portent le Seigneur à départir les biens et les maux aux enfants des hommes. Par exemple, ne peut-on pas savoir, par une très simple déduction, que de toute nécessité, en raison de l'état de telle ou telle personne, de telle ou telle ville, Dieu fera intervenir sa providence ou sa justice ; soit en infligeant un châtiment, soit en décernant une récompense ? Dans ce cas, on peut dire avec certitude : à telle époque Dieu fera ceci ou cela, ou sans aucun doute, tels événements arriveront. C'est de la sorte que Judith parla à Holopherne quand, pour le convaincre de la réalité de la ruine qui menaçait les enfants d'Israël, elle lui dévoila leurs crimes et leurs méchancetés et ajouta aussitôt : *Puisqu'ils se conduisent de cette sorte, ils périront infailliblement* (1). Donc la punition peut

(1) Ergo quoniam hæc faciunt, certum est quod in perditionem dabuntur. Judith, XI, 12.

être prévue dans sa cause ; autrement dit : tels péchés attireront tels châtimens de Dieu qui est la justice même. La Sagesse divine l'assure : *Chacun est puni par où il pèche* (1).

Le démon connaît ces choses non seulement par son intelligence naturelle, mais aussi par l'expérience qu'il a de la conduite du Seigneur en pareille circonstance ; il peut donc les prédire avec certitude. Le saint homme Tobie prévint le châtiment de Ninive dans sa cause, et en avertit son fils en ces termes : *Écoutez, mon fils, aussitôt que vous aurez enseveli votre mère auprès de moi, hâtez-vous de sortir de cette ville, car elle n'existera plus. Je vois clairement que son iniquité sera la cause de son châtiment ou de sa ruine complète* (2). L'Esprit de Dieu révéla à Tobie la destruction de Ninive, toutefois le démon aurait pu l'augurer comme lui : d'une part à cause de la dépravation de cette ville, et de l'autre par l'expérience qu'il avait de la justice divine, châtiant les iniquités du genre humain par le déluge, et les crimes des Sodomites par le

(1) *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur. Sap., XI, 17.*

(2) *Nunc ergo, filii, audite me, et nolite manere hic ; sed quicumque die sepelieritis matrem vestram circa me in uno sepulchro, ex eo dirigite gressus vestros ut exeatis hinc : video enim quia iniquitas ejus finem dabit ei. Tob., XIV, 12, 13.*

feu. Satan peut encore connaître la faiblesse et les dispositions corporelles d'un individu, et annoncer ainsi d'avance la durée ou la brièveté de sa vie.

Les faits de ce genre sont nombreux, et en même temps si compliqués et tellement pleins de subtilités, qu'on ne s'y dérobe qu'à la condition de fuir généralement les révélations, les visions et les paroles surnaturelles. Aussi Dieu s'irrite-t-il à bon droit contre ceux qui les admettent; car c'est témérité, présomption, curiosité que de s'exposer au péril qui en résulte; c'est laisser croître un rejeton de l'orgueil, qui est la racine et le fondement de la vaine gloire et du mépris des choses divines; c'est enfin ouvrir la porte à des maux incalculables, dont un grand nombre d'âmes ont été les victimes. Ces âmes excitent à un tel point l'indignation du Seigneur, qu'il les laisse à dessein s'égarer et tomber dans l'aveuglement de l'esprit; on les voit abandonner les règles élémentaires de la vie spirituelle pour satisfaire leur vanité et leur caprice.

Alors se justifie le texte d'Isaïe: *Dieu a répandu au milieu d'elles un esprit de vertige* (1) et de confu-

(1) Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis. Is., XIX, 14.

sion ; c'est-à-dire un esprit qui entend tout à contre-sens. Or, Isaïe applique cette parole à ceux qui cherchent à connaître par une voie surnaturelle les mystères de l'avenir. Dieu, dit-il, leur envoie un esprit de vertige ; non pas que le Seigneur veuille effectivement les jeter dans l'erreur, mais il permet qu'ils y tombent. Pour les punir de leur témérité à sonder des secrets impénétrables, le Seigneur irrité leur refuse sa lumière, pour se conduire dans les voies où ils se sont engagés contre sa volonté. On peut dire ainsi qu'indirectement Dieu est cause de ce mal, qui consiste dans la privation de sa lumière et de sa grâce. Dieu donne de même au démon la permission de tromper et d'aveugler bon nombre d'âmes, qui se sont attiré ce malheur par leurs péchés et par leur audace. Fort de ce pouvoir, Satan se transfigure en ange de lumière ; ces âmes le prennent pour tel, et donnent créance à ses suggestions, de telle sorte que, parvint-on même plus tard à leur faire voir la vérité, il n'est plus possible de les désillusionner, tant l'esprit de vertige s'est emparé d'elles.

Ce fut le triste sort des prophètes du roi Achab ; Dieu les abandonna à l'esprit de mensonge, et donna l'avantage au démon sur eux, par ces paroles : *Tu les tromperas et tu seras le plus*

*fort : va et agis dans ce sens (1). En effet, l'action du prince des ténèbres fut si puissante sur le roi et sur les prophètes, qu'ils refusèrent d'ajouter foi à la prédiction de Michée, qui était en contradiction avec celle des faux prophètes. Dieu les avait frappés d'aveuglement à cause de leur présomption, et de l'ardeur avec laquelle ils désiraient recevoir une réponse conforme à leurs inclinations ; disposition de nature à les précipiter infailliblement dans l'illusion la plus profonde. Ézéchiél prédit au nom de Dieu la même infortune à celui qui ose prétendre pénétrer, par voie surnaturelle, les choses propres à satisfaire la vanité et la curiosité de son esprit : *S'il vient trouver le prophète pour m'interroger par son intermédiaire, c'est moi, qui suis le Seigneur, qui lui répondrai de moi-même, et je le regarderai dans ma colère, et lorsque le prophète tombera dans l'erreur et répondra faussement, c'est moi, qui suis le Seigneur, qui aurai trompé ce prophète (2).* Ce passage doit se prendre en ce sens, qu'il ne soutiendra pas le prophète de sa faveur ; c'est-à-dire :*

(1) Decipies et prævalebis : egredere et fac ita. III Reg. XXII, 22.

(2) Si... et venerit ad prophetam, ut interroget per eum me ; ego Dominus respondebo ei per me, et ponam faciem meam super hominem illum. Et propheta cum erraverit et locutus fuerit verbum, ego Dominus decepi prophetam illum. Ezech., XIV, 7, 8, 9.

moi le Seigneur, je répondrai de moi-même, mais je répondrai dans ma colère. Or, du refus de sa grâce et de sa protection, résulte indubitablement l'abandon et l'illusion. L'esprit de mensonge s'empresse alors de répondre selon l'attrait et les goûts de cet homme trop crédule, celui-ci se complait dans ces réponses et ces communications conformes à sa volonté, et se laisse engager dans les filets de l'ennemi.

Peut-être paraîtrons-nous être sorti du sujet annoncé dans le titre de ce chapitre, mais si on y réfléchit attentivement, on verra que tout ce que nous avons dit vient appuyer notre dessein. En effet, tout y démontre comment le Seigneur s'indigne contre ces âmes curieuses et combien il condamne le désir de semblables visions, puisque, tout en daignant le satisfaire, il permet que les âmes y soient trompées de mille manières.

CHAPITRE XXII.

Pourquoi est-il interdit, sous la loi nouvelle, d'interroger Dieu par une voie surnaturelle, comme il était permis de le faire dans l'ancienne loi? — Réponse à cette question. — Elle nous donne l'intelligence des mystères de notre foi. — Passage des épîtres de saint Paul appliqué à ce sujet.

Les doutes qui se multiplient sous nos pas, ne permettent point d'avancer aussi vite que nous l'aurions voulu. A mesure que nous les soulevons, nous sommes obligés d'y répondre, afin de donner à l'enseignement de la vérité toute son intégrité, et de lui conserver toute sa force. Du reste, il ressort un avantage de ces doutes, c'est que s'ils retardent un peu notre marche, ils servent d'autre part à mettre notre doctrine plus en lumière, ainsi que le prouve l'objection suivante.

La volonté de Dieu n'est pas que les âmes aspirent à recevoir par voie surnaturelle les dons extraordinaires, comme les visions, les paroles intérieures, etc., nous l'avons vu dans le dernier chapitre. D'un autre côté, nous savons que dans

l'ancienne loi, cette manière de traiter avec Dieu était habituelle, et que non seulement elle était autorisée, mais encore que Dieu la recommandait, et reprenait les Israélites, lorsqu'ils y manquaient. On peut le voir dans Isaïe, où Dieu reproche à son peuple de songer à descendre en Égypte sans l'avoir interrogé : *Pourquoi avez-vous pris la résolution d'aller en Égypte sans me consulter* (1) ? Nous lisons aussi dans Josué que les enfants d'Israël ayant été trompés par les Gabaonites, le Saint-Esprit les blâma en ces termes : *Ils prirent donc de leurs vivres et ils ne consultèrent point le Seigneur* (2). Moïse, les anciens prophètes et les pontifes consultaient le Seigneur en toutes circonstances ; le roi David et tous les rois d'Israël le faisaient également avant d'entreprendre aucune guerre. Dieu leur parlait, leur répondait sans incriminer cette conduite, et leur abstention eût même été pour eux une faute ; telle est la vérité que nous transmet l'histoire. Pourquoi donc maintenant, sous l'ère de grâce, les choses ne se passent-elles plus comme autrefois ?

(1) *Qui ambulatis ut descendatis in Egyptum, et os meum non interrogatis. Is., XXX, 2.*

(2) *Susceperunt igitur de cibariis eorum et os Domini non interrogaverunt. Jos., IX, 14.*

A ceci je réponds : si ces sortes de questions étaient acceptées dans l'ancienne loi, s'il y avait même des raisons de convenance pour que les prophètes et les prêtres désirassent des visions et des révélations divines, la raison principale c'est que les fondements de la foi n'étaient pas alors aussi bien assis, ni la loi évangélique aussi bien établie qu'actuellement. Il était donc nécessaire d'interroger le Seigneur, et de recevoir ses réponses : soit verbalement, par des visions ou des révélations, soit en figures et en symboles, soit enfin par des signes de toute autre espèce. Toutes ces paroles et ces révélations divines contenaient les mystères de notre foi, ou s'y rapportaient. Or, ces mystères n'étant pas l'œuvre de l'homme, mais celle de Dieu qui les a proférés par son Verbe, ou par la bouche de ses prophètes, il était indispensable aux hommes d'aller puiser à cette source céleste. Voilà pourquoi le Seigneur leur adressait de vifs reproches quand ils négligeaient de le consulter, attendu que ses réponses devaient les guider vers cette foi qu'ils ne connaissaient pas encore.

Maintenant la foi du Christ a des fondements solides, la loi évangélique est promulguée, nous sommes dans l'ère de la grâce; il n'y a donc plus de raison pour employer ce mode

interrogatif, et pour attendre les réponses et les oracles de Dieu comme on le faisait autrefois. En nous donnant son Fils, qui est sa Parole unique et éternelle, il nous a tout expliqué, et il n'a plus besoin de parler. Tel est le sens de ce texte, par lequel saint Paul engage les Hébreux à fixer uniquement leurs regards sur le Christ Sauveur, et à mettre de côté cette première méthode de communication avec Dieu tolérée par la loi mosaïque : *Dieu ayant parlé autrefois à nos pères, en divers temps et en diverses manières par les prophètes, nous a enfin parlé tout nouvellement dans ces derniers jours par son propre Fils* (1). Ces lignes du grand Apôtre signifient que Dieu a si bien parlé par son Verbe, qu'il n'a plus rien à nous dire. En ce Verbe, qui est sa parole substantielle, est contenu tout entier l'enseignement partiel des prophètes.

L'âme assez téméraire pour prétendre de nos jours interroger Dieu, et en obtenir des visions ou des révélations, lui ferait, ce me semble, une grave injure ; parce qu'en le faisant, elle montrerait qu'elle ne se contente pas exclu-

(1) *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis ; novissime diebus istis locutus est nobis in Filio. Hebr., I, 1.*

sivement du Christ. Dieu pourrait lui répondre : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection, écoutez-le* (1); c'est-à-dire : je vous ai envoyé tous les biens par le Verbe, mon fils ; fixez les yeux sur lui seul, en lui je vous ai révélé toutes choses, vous trouverez en lui plus que vous ne sauriez désirer ni demander. Vous souhaitez des paroles, des révélations, ou des visions, qui ne sont que des fragments de la vérité ; vous en trouverez la manifestation totale en Jésus. Il est toute ma parole, toute ma réponse ; il est toute ma vision, toute ma révélation. En vous le donnant pour frère, pour maître, pour compagnon, pour rançon et pour récompense, j'ai répondu à vos demandes et je vous ai tout révélé. Au Thabor mon Esprit s'est reposé sur lui et j'ai dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le. Gardez-vous donc de chercher de nouvelles doctrines, ou de solliciter d'autres réponses. Si je parlais autrefois, c'était pour promettre le Christ ; si mes serviteurs m'interrogeaient, leurs demandes se rattachaient à l'attente et à l'espérance du Christ. C'est ce que démontre l'en-*

(1) *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene com-*
cui : ipsum audite. S. Matth., xvii, 5.

seignement des Évangélistes et des Apôtres.

Vouloir m'interroger actuellement et recevoir mes réponses, ce serait se déclarer peu satisfait du Christ, et offenser grièvement mon Fils bien-aimé. Cette source féconde de tous les biens comblera tous vos désirs; venez vous y désaltérer, en elle vous puiserez toutes les grâces des révélations, et de plus nombreuses encore. En effet, désirez-vous une parole de consolation? regardez mon Fils obéissant et triste jusqu'à la mort, par amour pour moi, et vous verrez combien de réponses consolantes il vous adressera. Voulez-vous connaître l'explication des choses cachées et les mystères des événements futurs? jetez les yeux sur lui, vous y découvrirez les secrets mystérieux et les trésors de la sagesse divine, selon le témoignage de l'Apôtre : *En lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu* (1). Ces trésors de sagesse seront pour vous beaucoup plus admirables, savoureux et profitables, que tous les objets de vos propres désirs. Le même Apôtre se glorifie de posséder cette unique science : *Je n'ai point fait profession de savoir parmi vous autre*

(1) In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. Coloss., II, 3.

chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié (1). Enfin, si vous voulez avoir des visions ou des révélations divines et même corporelles, contemplez son Humanité sainte, et vous serez ravis des merveilles qui vous seront manifestées. Saint Paul n'a-t-il pas dit : *C'est en lui que la plénitude de la divinité habite corporellement (2) ?*

Puisque Dieu nous a parlé par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'avons-nous besoin de l'interroger encore et d'attendre ses réponses ? Aspirer à recevoir des connaissances par des moyens extraordinaires, c'est signaler en Dieu une lacune, comme nous l'avons dit plus haut. Les souhaiter, c'est encore une curiosité des plus blâmables, qui dénote l'imperfection de la foi ; or cette disposition, loin d'attirer sur nous d'autres faveurs surnaturelles, est plutôt faite pour les en éloigner. Au moment où le Christ expirait sur la croix, ils'écria : *Tout est consommé (3) !* Alors les cérémonies et les rites de la loi ancienne furent abrogés. Sachons donc prendre toujours pour guide la doctrine du Sauveur, de son Église et de ses prêtres ; seuls ses enseignements sont dignes de foi ;

(1) Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. I ad Cor., II, 2.

(2) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. Coloss., II, 9.

(3) Consummatum est. S. Joan., XIX, 30.

en eux nous trouverons le remède à nos ignorances et à nos faiblesses spirituelles, et nous y puiserons d'abondants secours pour toutes nos nécessités. Quelle ne serait donc pas la présomption de celui qui oserait s'en détourner, si peu que ce soit ! Saint Paul écrit aux Galates : *Quand même un Ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème* (1). En dehors de la voie tracée par le Christ, Dieu et homme, toutes les autres voies sont mensongères et ne mènent à rien.

Celui-là fait de vains efforts, qui a la prétention de traiter avec Dieu comme dans l'ancienne loi. Au surplus, croyez-le bien, même à cette époque il n'était pas permis à tous d'interroger le Seigneur, et Dieu ne répondait pas sans distinction de personnes. Il rendait ses oracles aux seuls pontifes et aux prophètes, dont la mission était de transmettre au peuple la loi et la doctrine. Quelqu'un désirait-il consulter Dieu, il le faisait par l'intermédiaire du prophète ou du prêtre, et jamais il n'aurait eu l'audace de s'adresser directement à lui. Et si David interrogea plusieurs

(1) Sed licet nos, aut Angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Gal., I. 8.

fois le Seigneur, c'est en qualité de prophète; encore ne le faisait-il pas sans être revêtu des habits sacerdotaux, comme on le voit au premier livre des Rois, quand il dit au prêtre Abiathar : *Appliquez-moi l'éphod* (1); c'était un des principaux vêtements des prêtres. D'autres fois il s'adressait à Nathan, ou à d'autres prophètes, pour consulter le Très-Haut.

La parole des prophètes inspirait alors une entière créance, comme étant celle de Dieu même. Il n'était pas permis de s'en rapporter à une appréciation personnelle quelconque; et ceci à tel point que les oracles divins n'avaient aucune force, ni aucune autorité, s'ils n'étaient sanctionnés par les prophètes et par les pontifes. Dieu aime tant voir l'homme gouverné et dirigé par son semblable, qu'il nous ordonne d'une manière absolue de ne donner un entier crédit à ses communications surnaturelles, qu'à la seule condition de les faire passer par le canal des lèvres humaines; alors, et seulement alors, nous pouvons nous y appuyer avec confiance. Lorsque Dieu révèle quelque chose à une âme, il l'incline en même temps à la découvrir à son représentant, et avant d'avoir obéi à cette inspiration intérieure,

(1) *Applica ephod.* I Reg., XXIII, 9.

elle n'est pas pleinement satisfaite. Le Seigneur veut que l'homme trouve la sanction de la vérité dans la parole d'un autre homme, qui est son ministre. Il est écrit au livre des Juges que, malgré l'assurance réitérée de la victoire que lui avait donnée le Seigneur, Gédéon doutait encore de vaincre les Madianites. Dieu lui laissa cette pusillanimité, jusqu'au moment où il reçut de la bouche des hommes la confirmation de la promesse divine. Le voyant donc si abattu, le Seigneur lui dit : *Levez-vous et descendez dans le camp... et, lorsque vous aurez entendu ce qu'ils diront, vos bras deviendront plus forts, et vous descendrez ensuite avec plus de sécurité pour attaquer vos ennemis* (1). Il en fut ainsi, car ce vaillant soldat ayant entendu un Madianite raconter à son compagnon un songe qu'il avait eu pendant la nuit, et qui annonçait leur défaite, sentit son courage se ranimer, et livra la bataille avec une entière confiance.

L'exemple de Moïse est bien plus admirable encore. Dieu lui avait commandé d'aller délivrer les enfants d'Israël; il avait motivé ses ordres et les avait, de plus, confirmés par des prodiges tels que la verge changée en serpent, et la gué-

(1) Surge et descende in castra... et cum audieris quid loquantur, tunc confortabuntur manus tuæ, et securior ad bostium castra descendes. Jud., 7, 9.

raison instantanée de la main de Moïse, qui avait été soudainement couverte de lèpre. Néanmoins le libérateur du peuple de Dieu restait faible, timide et irrésolu, malgré le mécontentement du Seigneur, irrité de ses hésitations. Il ne prit courage qu'après avoir entendu ces paroles : *Je sais qu'Aaron, ton frère le lévite, parle avec facilité; voilà qu'il sort lui-même au-devant de toi, et à ta vue il se réjouira en son cœur. Parle-lui et fais-lui part de ce que je t'ai dit, et moi je serai en ta bouche et en la sienne* (1). Moïse se sentit alors fortifié, à la pensée d'être consolé et soutenu par les conseils de son frère.

Tel est l'état de l'âme humble qui n'ose pas traiter seule à seule avec Dieu, et dont la sécurité n'est pas complète sans une intervention humaine. Dieu le veut ainsi; lorsque plusieurs s'assemblent pour délibérer sur une vérité, il vient au milieu d'eux pour la leur manifester et la confirmer dans leur esprit, ainsi qu'il promit à Moïse et à Aaron de parler par la bouche de l'un et de l'autre, quand ils agiraient de concert. *Là où deux ou trois personnes se trouvent assemblées*

(1) Aaron frater tuus levites, scio quod sit eloquens; ecce ipse egreditur in occursum tuum, vidensque te lætabitur corde. Loquere ad eum et pone verba mea in ore ejus, et ego ero in ore tuo et in ore illius. Exod., IV, 14, 15.

en mon nom, pour examiner ce qui concerne davantage ma gloire et mon honneur, je me trouve au milieu d'elles (1), pour faire luire dans leur cœur la splendeur des vérités divines. Notez bien que le Seigneur ne dit pas, là où il y en aura un seul je serai avec lui, mais, là où ils seront au moins deux ; pour nous apprendre qu'il est interdit à l'homme seul de juger les choses divines, de s'y appuyer, de s'y attacher sans le conseil et la direction de l'Église et de ses prêtres. Dieu ne se tient pas auprès de celui qui s'isole, pour lui manifester ses vérités et les affermir dans son cœur ; aussi la vérité demeure-t-elle en lui sans force et sans ardeur.

L'Ecclésiaste s'écrie : *Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever ; si deux dorment ensemble, ils se réchauffent l'un l'autre, c'est-à-dire, par le feu de la charité qui est au milieu d'eux ; mais comment un seul se réchauffera-t-il ?* Comment ne sera-t-il pas froid à l'égard de Dieu ? *Quelqu'un peut avoir l'avantage sur un homme seul, et c'est le démon qui prévaut ainsi contre ceux qui veulent se conduire seuls ; mais deux lui résis-*

(1) *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. S. Matth., XVIII, 20.*

tent (1), à savoir le maître et le disciple, qui sont réunis pour connaître la vérité et la mettre en pratique. L'homme isolé se sent ordinairement faible, tiède dans l'interprétation de la vérité, lors même qu'il l'aurait reçue de la bouche de Dieu. Saint Paul après avoir beaucoup prêché l'Évangile, qu'il disait tenir de Dieu et non des hommes, n'eut pas de repos avant d'avoir été conférer avec saint Pierre et les autres Apôtres, de peur, disait-il : *Que je ne fournisse ou que je ne vienne à fournir une carrière inutile* (2).

Il est donc fort téméraire de donner son assentiment aux révélations divines, à moins d'observer l'ordre que nous venons d'établir. Eussiez-vous la même certitude que saint Paul sur la vérité de l'Évangile, dont il avait commencé la prédication ; fût-il avéré que la révélation vint de Dieu, vous pourriez, malgré tout, tomber dans l'illusion, par rapport à son exécution et aux circonstances qui s'y rattachent. Dieu n'est-il pas libre de révéler une chose sans découvrir l'autre, et sans indiquer le moyen de l'effectuer ? Les rapports fréquents et familiers qu'il a avec

(1) *Vae soli, quia cum ceciderit non habet sublevantem se. Et si dormierint duo, fovebuntur mutuo, unus quomodo calefiat ? Et si quispiam prævaluerit contra unum duo resistunt ei. Eccl., iv, 10, 11, 12.*

(2) *Ne forte in vacuum currerem aut cucurrissem. Gal., II, 2.*

une âme, ne l'obligent pas à lui communiquer habituellement ce qu'elle peut apprendre par l'entremise et le conseil des hommes. Saint Paul le savait bien, puisqu'assuré de la vérité de la doctrine évangélique, qu'il avait reçue de Dieu, il ne laissa pas que d'aller consulter le collègue apostolique.

En voici encore une preuve saisissante tirée de l'Exode. Dieu, qui avait des entretiens si intimes avec Moïse, ne lui donna cependant jamais par lui-même le conseil salutaire de Jéthro son beau-père. Celui-ci l'engagea à choisir d'autres juges pour l'aider dans son ministère, afin de ne pas tenir le peuple dans l'attente depuis le matin jusqu'au soir : *Choisis d'entre tout le peuple des hommes valeureux et craignant Dieu, en qui soit la vérité... qui jugent le peuple en tout temps* (1). Dieu approuva cette sage mesure, qu'il n'avait pas cru devoir suggérer lui-même à Moïse, parce qu'elle ne dépassait pas la portée du jugement et du conseil de l'homme. Il agit de même dans l'ordre des visions et des paroles intérieures ; son intention est que les hommes aient recours aux moyens humains, excepté pour les choses de la

(1) Provide autem de omni plebe viros potentes et timentes Deum, in quibus est veritas... qui judicant populum omni tempore. Exod., XVIII, 21, 22.

foi, qui surpassent tout jugement et toute intelligence créée, sans toutefois leur être contraires.

Si vous avez l'ineffable bonheur de converser familièrement avec Dieu et avec ses Saints, ne vous imaginez pas qu'ils s'engagent par là même à vous dévoiler tous vos défauts, si vous pouvez les connaître par un autre organe. Au lieu de vous appuyer sur cette fausse espérance, rappelez-vous ce qui est rapporté dans les Actes des Apôtres. Saint Pierre chef de l'Église, instruit directement par le Seigneur, se trompa en maintenant parmi les Gentils l'usage d'une certaine cérémonie judaïque. Néanmoins Dieu gardait le silence, au point que saint Paul fut obligé de reprendre Pierre, comme il l'affirme lui-même : *Mais quand je vis que les disciples ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Pierre, devant tout le monde : Si vous qui êtes Juif, vous vivez à la manière des Gentils, et non pas à celle des Juifs, pourquoi contraignez-vous les Gentils à judaïser (1) ?*

Au jour du jugement, on verra le Seigneur

(1) Sed cum vidissem quod non recte ambularent ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ coram omnibus : Si tu Judæus sis, gentiliter vivis, et non judaice, quomodo gentes cogis judaizare ? Gal., II, 14.

punir des âmes qu'il avait honorées ici-bas de ses entretiens familiers, et favorisées de ses dons et de ses lumières. Trop confiantes dans leurs rapports habituels avec Dieu, elles ont négligé les devoirs de leur état, et encourront ainsi ses justes reproches. Dans leur étonnement, elles s'écrieront alors : *Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ?* Et le Seigneur leur répondra : *Je ne vous ai jamais connues, retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité* (1). De ce nombre seront le prophète Balaam et ses semblables, à qui Dieu daignait faire entendre sa parole, quoiqu'ils fussent pécheurs. Les élus de Dieu, ses amis privilégiés, attireront ses réprimandes pour les fautes et les imperfections qu'ils auront commises, et dont il n'était pas nécessaire que Dieu les avertît lui-même, puisque la loi et la raison naturelle suffisaient pour les instruire.

En terminant ce sujet, tirons-en cette conclusion : l'âme doit confier à son directeur spirituel,

(1) Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ? Et tunc confitebor illis : quia nunquam novi vos : discedite a me qui operamini iniquitatem. S. Matth., VII, 22, 23.

en toute vérité, simplicité et ouverture de cœur, les faveurs surnaturelles qu'elle reçoit. Il lui semblera peut-être inutile d'en rendre compte, surtout si, d'après nos enseignements, l'âme a soin de les rejeter sans en faire cas, ce qui la met à l'abri de toute illusion. Toutefois il est de la dernière importance qu'elle manifeste les opérations de la grâce, visions, révélations, communications spirituelles, distinctes ou non, peu importe, et cela pour trois raisons.

1° Nous l'avons fait voir, la force, la lumière, la certitude et l'effet principal des dons divins, ne se font pleinement sentir à l'âme qu'après ouverture faite au directeur, établi par Dieu juge spirituel de cette âme. A lui appartient de lier ou de délier les consciences, d'approuver ou de blâmer leurs dispositions ; les autorités alléguées plus haut l'ont assez démontré. Tous les jours encore nous expérimentons comment les âmes humbles favorisées de ces dons ressentent, après en avoir parlé à qui de droit, une augmentation de force, de lumière et de sécurité ; tandis qu'avant d'avoir fait cette ouverture, elles ne goûtent aucun repos, et ces grâces semblent ne pas leur appartenir.

2° D'ordinaire l'âme a besoin d'être éclairée sur les choses qui se passent en elle, pour avan-

cer dans la nuit obscure, c'est-à-dire pour progresser dans la nudité d'esprit et la pauvreté intérieure. Tout en ne désirant pas les grâces exceptionnelles, si l'âme est privée de cet enseignement, elle tombera sans s'en douter dans l'ignorance des voies spirituelles, et se verra bientôt assujettie à la vie des sens.

3° Enfin il est bon de faire part de toutes ses impressions surnaturelles, lors même qu'on les regarde comme non avenues ; afin d'entretenir l'humble soumission et la mortification. Il n'est pas rare de rencontrer des âmes qui ressentent une extrême répugnance à s'entretenir de ces faveurs. D'abord elles leur semblent peu importantes ; puis elles se demandent comment les personnes à qui elles doivent en parler, accueilleront leurs communications. C'est là une marque de bien peu d'humilité, et pour ce motif même il faut précisément se contraindre à le faire. D'autres éprouvent beaucoup de confusion à les exposer, dans la crainte de faire croire qu'elles reçoivent des faveurs semblables à celles des Saints. La pensée d'aborder ce sujet avec leur directeur est une vraie torture. Toutes ces craintes ne sont pas des raisons acceptables ; au contraire, il faut absolument que les âmes se mortifient sur ce point, jusqu'à ce qu'elles soient

devenues humbles, douces et promptes à se faire connaître, et qu'elles en arrivent même à le faire avec facilité.

Si nous avons tant appuyé sur la nécessité de rejeter ces visions et ces révélations ; si nous avons insisté pour recommander aux confesseurs de ne pas encourager les âmes à ces sortes d'entretiens ; ce n'est cependant pas que les maîtres spirituels soient obligés de leur en témoigner du dégoût et du mépris, au point de leur donner occasion de se tenir trop sur la réserve, et de leur enlever le courage de les manifester. En fermant ainsi la porte à leurs libres aveux, ils les exposent à une foule de dangers. D'ailleurs, ces grâces sont un moyen ; or, puisque c'est un moyen et une voie par où Dieu conduit ces âmes, il ne convient pas de les mépriser, et il n'y a pas lieu de s'en effrayer, encore moins de s'en scandaliser. Mais il faut procéder avec beaucoup de douceur, de bonté, de paix, et encourager les âmes en leur donnant la facilité de s'exprimer ouvertement ; au besoin même on devra le leur enjoindre. En effet, les âmes éprouvent parfois une difficulté si grande à faire ces déclarations, que pour les y amener, il ne faut rien négliger. On doit ensuite les diriger dans la voie sûre de la foi, leur enseigner à détourner les yeux de

tous ces dons surnaturels, et les exhorter à s'en dégager d'esprit et de cœur, afin de prendre un libre essor vers les sommets de la perfection. On devra enfin les convaincre qu'une seule action, ou un seul acte de volonté fait par amour, a plus de valeur devant Dieu que toutes les visions ou les révélations célestes, et que beaucoup d'âmes, sans être enrichies de semblables faveurs, sont, sans contredit, infiniment plus avancées que d'autres, qui les ont reçues à profusion.

CHAPITRE XXIII.

Des connaissances intellectuelles qui sont purement spirituelles.
— Entrée en matière. — Explication de leur nature.

Les développements dans lesquels nous sommes entrés par rapport aux connaissances de l'entendement, qui s'acquièrent au moyen des sens, sont à la vérité trop laconiques pour une pareille matière ; néanmoins je n'ai pas voulu m'expliquer davantage, car pour arriver à mon but, à savoir, de dégager l'entendement de ces connaissances, et de l'introduire dans la nuit de la foi, j'en ai dit assez, et je crains plutôt d'avoir été trop diffus. J'aborde donc maintenant l'explication des quatre connaissances de l'intellect purement spirituelles, dont nous avons fait mention au chapitre VIII. Ce sont les visions, les révélations, les paroles intérieures et les sentiments spirituels. Nous appelons ces grâces purement spirituelles, parce qu'elles ne sont pas communiquées à l'entendement au moyen des sens extérieurs, comme les visions corporelles et ima-

ginaires. Au contraire, elles s'offrent à lui d'une manière passive, claire et distincte, sans l'intermédiaire d'aucun sens extérieur ou intérieur ; et par voie surnaturelle, c'est-à-dire sans que l'âme intervienne activement par aucun acte propre de ses facultés.

A parler dans un sens large et général, ces quatre connaissances peuvent se nommer visions de l'âme, puisque dans le langage usuel, quand il s'agit de l'âme, comprendre et voir est identique. Les connaissances intelligibles pour l'entendement sont appelées visibles pour l'esprit, et par suite les notions qui s'en forment dans cette puissance, se nomment vues intellectuelles. Toutes les espèces saisies par les cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, servent d'objets à l'entendement, qui en discerne la vérité ou la fausseté. Ce qui est visible aux yeux corporels produit une vision corporelle ; de même, toute connaissance intelligible procure une vision spirituelle à l'entendement, qui est la vue de l'âme. Donc, ainsi que nous l'avons dit : comprendre et voir est une seule et même chose par rapport à l'intellect. Parlant en général, on peut appeler vues ces quatre sortes de connaissances ; mais cette dénomination ne saurait s'appliquer aux autres sens, l'objet de l'un n'étant pas l'ob-

jet de l'autre. Néanmoins, comme ces connaissances sont présentées à l'âme sous une forme analogue à celle qui frappe les sens, pour préciser davantage, nous appellerons visions les conceptions que l'entendement perçoit par une sorte de vue ou d'intuition. Nous nommerons révélations, l'intelligence d'objets nouveaux, inconnus à cette faculté; paroles intérieures, celles que l'esprit reçoit sous la forme des choses qu'on entend par l'ouïe; enfin, sentiments spirituels, toutes les impressions qui ont de l'analogie avec celles des autres sens. Par exemple, la sensation d'une suave odeur spirituelle, ou encore les goûts et les délices dont l'âme peut jouir d'une manière surnaturelle. De ces différentes notions, l'entendement retire une connaissance ou une vision spirituelle, indépendante des formes, des images, ou des figures imaginaires puisées dans le sens intérieur; ces communications ont lieu directement au moyen d'une opération surnaturelle.

Or, il est à propos de dégager l'esprit de ces conceptions, comme nous l'avons fait à l'égard des visions corporelles et imaginaires, pour le diriger toujours, à travers la nuit spirituelle de la foi, vers la divine et substantielle union d'amour. Un dépouillement absolu lui est indispensable pour n'être pas retardé et entravé dans la voie

de la solitude et de l'abnégation. Je l'avoue, ces connaissances intellectuelles sont à la fois plus nobles, plus utiles et beaucoup plus sûres, que les connaissances corporelles et imaginaires. Les premières sont intérieures, purement spirituelles, et par là même moins accessibles au démon ; d'autant que Dieu se communique à l'âme dans cet état avec plus de délicatesse, et en dehors de sa coopération et de celle de l'imagination, du moins active. Cependant, par son peu de vigilance à s'en détacher, l'entendement pourrait encore y trouver non seulement un obstacle, mais une source de graves erreurs.

Peut-être aurions-nous pu réunir ces quatre espèces de connaissances, en leur appliquant succinctement le conseil général que nous donnons pour toutes, c'est-à-dire de ne pas les demander, ni les désirer ; toutefois nous aurons plus de lumière, pour la pratique, en entrant dans le détail. Au reste, il y a des choses spéciales à dire sur chacune d'elles ; il sera donc préférable de les traiter en particulier. Commençons par les premières, qui sont les visions spirituelles ou intellectuelles.

CHAPITRE XXIV.

Explication des deux sortes de visions spirituelles que l'âme peut avoir surnaturellement.

Les visions spirituelles que l'entendement perçoit sans l'intermédiaire d'aucun sens corporel, sont de deux sortes : les visions des substances corporelles, et les visions des substances simples ou immatérielles. Les premières concernent tous les objets visibles du ciel et de la terre ; l'âme peut les découvrir à l'aide d'une certaine lumière émanée de Dieu, qui les fait apercevoir malgré leur éloignement. Les secondes exigent une lumière plus pénétrante et plus sublime. Aussi ces visions, comme celles des Anges et des Esprits, sont-elles rares, et pour ainsi dire étrangères à la condition de cette vie mortelle ; à plus forte raison la vision de l'Essence divine, qui est le partage des âmes bienheureuses. Cette dernière peut être accordée à quelques âmes, mais d'une manière transitoire. Dieu les soutient alors, et leur conserve la vie naturelle, tout en opérant

une sorte d'abstraction qui sépare momentanément l'esprit du corps. L'Apôtre saint Paul en fit l'expérience quand, ravi au troisième ciel, il apprit des secrets ineffables : *Si ce fut avec mon corps ou sans mon corps, je ne sais, Dieu le sait* (1). Ces paroles prouvent évidemment que, par une opération divine, l'Apôtre fut transporté au-dessus de la sphère de la vie naturelle.

Lorsque le Seigneur voulut, comme on le suppose, découvrir son Essence à Moïse, il lui promit de le placer à l'entrée de la caverne, de le couvrir de sa droite et de le protéger, de peur qu'il ne vînt à mourir, quand sa gloire passerait (2). Ce passage de la gloire du Très-Haut était une manifestation transitoire de son Être, pendant qu'il protégeait de sa droite la vie naturelle de Moïse. Mais ces visions si exceptionnelles, de Paul, de Moïse et d'Élie, notre Père, quand il se couvrit le visage au bruit d'un doux zéphyr (3) symbole de Dieu, ne sont que passagères ; Dieu ne les donne que très rarement, ou pour mieux dire presque jamais, et à un nombre d'âmes fort restreint ; il en

(1) *Sive in corpore, sive extra corpus nescio, Deus scit. II ad Cor., XII, 2.*

(2) *Cumque transibit gloria mea, ponam te in foramine petrae, et protegam dextera mea, donec transeam. Exod., XXXIII, 22.*

(3) *Quod cum audisset Elias operuit vultum suum pallio. III Reg., XIX, 13.*

favorise les zélateurs ardents de sa loi et de son Église, comme le furent ces trois grands Saints.

D'après les lois ordinaires, ces visions ne peuvent pas être perçues ici-bas avec une évidente clarté ; on peut en ressentir cependant quelques effets au fond intime de l'âme, par un certain amour lumineux, accompagné de touches très délicates ; ce qui rentre dans le domaine des sentiments spirituels, dont nous traiterons ensuite avec le secours d'en haut. Tout le but de ce traité n'est-il pas de conduire l'âme à cette merveilleuse union avec l'Essence divine ? Du reste, nous en parlerons encore à propos de la connaissance mystique, secrète et obscure, qu'il nous reste à expliquer. Nous dirons alors comment, par l'entremise de cette notion amoureuse et confuse, Dieu s'unit à l'âme dans un degré sublime et ineffable. Cette notion est celle de la foi ; elle sert en la vie présente de moyen à l'union divine, comme, dans l'autre vie, la lumière de la gloire donne aux élus la claire vision de Dieu.

Abordons maintenant le sujet des visions de substances corporelles, que l'âme perçoit spirituellement. Ces visions ont beaucoup d'analogie avec les visions corporelles. Comme les yeux voient les objets corporels à l'aide de la

lumière naturelle, ainsi l'âme voit intérieurement ces mêmes objets ou d'autres encore, selon le bon plaisir de Dieu, au moyen d'une lumière surnaturelle. Toutefois le mode de vision est différent, car l'œil de l'âme, ou l'entendement, reçoit les visions spirituelles, ou intellectuelles, avec plus de clarté et de délicatesse que les yeux du corps n'aperçoivent les visions corporelles. Lorsque le Seigneur veut favoriser une âme d'une grâce semblable, il répand en elle la lumière surnaturelle dont nous parlions, dans laquelle elle distingue avec une facilité extrême, et dans une splendeur incomparable, ce que Dieu veut lui montrer du ciel ou de la terre; l'absence ou la présence de ces objets ne change rien à cette communication.

Figurez-vous une porte qui s'ouvre devant vous, et laisse passer de temps en temps un brillant éclair qui, au sein d'une nuit sombre, illumine soudain les objets, et les fait apparaître comme en plein jour; puis, disparaissant aussitôt, les fait rentrer dans l'obscurité, laissant leurs formes et leurs images gravées dans l'imagination. Les visions intellectuelles opèrent dans l'âme un effet bien plus excellent encore; les choses qu'elle aperçoit à la lueur de cette divine lumière s'impriment parfois si pro-

fondément dans son esprit, qu'il lui suffit d'un simple souvenir pour les voir comme la première fois, à chaque nouvelle lumière de Dieu qui vient briller à ses regards. Quand on jette les yeux sur un miroir, on y retrouve les images des objets qui s'y reflètent; ainsi l'âme ne saurait oublier complètement la forme des objets qu'elle a vus, bien que par intervalle cette forme semble s'effacer un peu de sa mémoire.

Les effets que ces visions produisent en l'âme sont la paix, la lumière, une joie presque comparable à celle de la gloire, la pureté et les suavités de l'amour, l'humilité et une élévation de l'esprit vers Dieu, plus ou moins intense, selon le bon plaisir du Distributeur de toutes grâces, et la capacité de l'âme qui les reçoit.

Le démon peut aussi produire ou contrefaire ces visions dans l'âme, par une certaine lumière naturelle qu'il présente à l'imagination, en revêtant d'une clarté spirituelle les objets présents ou éloignés. Plusieurs docteurs, commentant ce passage de saint Matthieu, affirment que le démon montra au Christ tous les royaumes du monde et leur gloire (1) par une suggestion spirituelle. Il

(1) Ostendit ei omnia regna mundi. S. Matth., IV, 8 quos refert D. Thom., 3, p. 41, art. 2, d. 3, et Abul., in 4 S. Matth., 9. 49.

eût été impossible aux yeux du corps d'avoir une vue assez puissante, pour embrasser à la fois tous les royaumes du monde avec leur magnificence. Mais il y a une immense différence entre les visions venues du démon et celles dont Dieu est l'auteur, comme les effets des unes n'ont aucune comparaison avec les effets des autres. Les premières inclinent les âmes à la présomption et à l'estime d'elles-mêmes, qui leur fait admettre avec complaisance ces visions. A l'encontre des visions célestes, loin d'être accompagnées d'une humilité douce et paisible, et d'un véritable amour divin, elles engendrent la sécheresse de l'esprit dans les rapports avec Dieu. Leur empreinte ne s'imprime pas dans l'âme avec la suave netteté des autres visions; elle s'efface promptement au contraire, excepté si l'âme accueille volontiers ces sortes de communications, car l'estime en rappelle naturellement le souvenir, mais un souvenir sec et aride, incapable de produire les fruits d'humilité et de charité qui résultent des véritables visions, toutes les fois qu'on s'en souvient.

Ces visions ayant pour objet les créatures, qui n'ont aucune ressemblance, aucune proportion essentielle avec Dieu, elles ne peuvent donc pas servir de moyen immédiat à l'union divine. C'est

pourquoi, si l'âme veut faire des progrès réels, grâce au moyen unique et véritable de la foi, son attitude à leur égard doit être entièrement négative, comme nous l'avons expliqué pour les autres visions. Par conséquent, que l'âme se garde de faire comme une réserve et un trésor des formes et des images, qui demeurent gravées dans son imagination ; si elle ne s'en détache par un dépouillement absolu, les obstacles se soulèveront sous ses pas, et entraveront sa marche ascendante vers Dieu. Qu'elle ait le courage de les mépriser, et ces impressions, lors même qu'elles ne cesseraient de se reproduire, ne lui causeront plus grand préjudice. Cependant nous ne devons pas le nier, le souvenir de ces visions peut porter l'âme à la contemplation, et l'exciter à un certain amour de Dieu ; mais vous le savez, la pureté de la foi et l'abnégation complète l'élèvent infiniment plus, à son insu. L'âme se sentira peut-être tout à coup embrasée d'un véhément et très pur amour de Dieu, sans distinguer la source d'où émane ce bien, ni ce qui aura servi de motif à ces désirs brûlants. En voici toute la raison : à mesure que le vide s'est fait dans l'âme par les ténèbres, le dépouillement, en un mot, par la pauvreté spirituelle, la foi a jeté de profondes racines, et a pénétré plus intimement dans ce cœur dégagé de

tout, la charité de Dieu s'y est à proportion établie et répandue. Plus l'âme consent à se faire aveugle, à s'anéantir par rapport à toutes les choses extérieures ou intérieures, qui peuvent lui être communiquées, plus la foi, l'espérance et la charité se fortifient en elle.

Cet amour n'a pas son siège dans la partie sensible et n'y produit pas de douces émotions, c'est pourquoi l'âme ne le remarque pas toujours. Il réside dans l'intime de l'âme, et la revêt de force, de courage et d'une ardeur nouvelle; d'autres fois cependant, il rejaillit jusque sur les sens par des effets pleins de tendresse et de douceur. Pour posséder l'amour, la joie et la dilatation intérieure qu'apportent ces visions, il faut avoir la générosité et la mortification de rester dans le vide et dans l'obscurité, à l'égard de tout le créé, et de fonder son amour et sa joie en ce qu'on ne peut ni voir ni sentir ici-bas, c'est-à-dire en Dieu seul, l'Être incompréhensible et supérieur à tout. Admettons même qu'une âme ait assez de prudence, d'humilité et d'énergie pour ne pas se laisser séduire par le démon, et pour échapper à la présomption d'esprit; néanmoins, par ces visions, le malin esprit entravera son avancement et mettra un obstacle au dépouillement spirituel, à la pauvreté d'esprit et au vide de la foi nue;

dispositions indispensables, nous l'avons maintes fois répété, pour l'union de l'âme avec Dieu. La doctrine renfermée dans les chapitres XIX et XX, sur les visions et les connaissances surnaturelles des sens, est la même pour les visions intellectuelles ; aussi ne perdrons-nous pas notre temps à de plus longs développements

CHAPITRE XXV.

Des révélations.— De leur nature.— De la distinction qu'on établit entre elles.

D'après l'ordre suivi jusqu'ici, il nous reste à traiter de la seconde sorte de connaissances spirituelles, nommées plus haut révélations, et dont quelques-unes se rattachent spécialement à l'esprit de prophétie.

Observons tout d'abord qu'une révélation n'est autre chose que la découverte d'une vérité cachée, ou la manifestation des secrets ou des mystères. Par exemple, Dieu illumine l'entendement d'une âme, en lui découvrant la vérité sur tel ou tel point, ou bien il lui fait part de ses desseins, des œuvres de sa puissance, passées, présentes ou futures. D'après cet aperçu, on peut distinguer deux sortes de révélations : les unes dévoilent les vérités à l'entendement, et se nomment à proprement parler connaissances intellectuelles ou intelligences ; les autres sont la manifestation de certains secrets, et le nom de révélations leur con-

vient avec plus de justesse. A la rigueur même, cette dénomination ne doit pas s'appliquer aux premières, puisqu'elles consistent dans une intelligence claire et évidente que Dieu donne à l'âme, des vérités simples et dépouillées de tout accident, non seulement par rapport aux choses temporelles, mais encore relativement aux spirituelles. Cependant j'ai voulu en traiter ici sous le nom générique de révélations, d'abord à raison du rapprochement et de l'étroite alliance qu'elles ont avec ces faveurs, et ensuite pour ne pas multiplier les divisions. Ceci posé, nous pourrions maintenant établir dans les révélations deux classes de connaissances : nous appellerons les unes, notions intellectuelles, et les autres, manifestations des mystères et des secrets cachés de Dieu. Nous allons tirer nos conclusions sur cette matière en deux chapitres, le plus brièvement possible, et nous traiterons en premier lieu des notions intellectuelles.

CHAPITRE XXVI.

Des connaissances de la vérité communiquées à l'entendement.

— Elles sont de deux sortes. — Conduite de l'âme à leur égard.

Pour écrire convenablement sur ce sujet des vérités absolues et dépouillées de tout accident, dont la connaissance est donnée à l'entendement, il serait nécessaire que le Seigneur lui-même daignât prendre ma main et conduire ma plume. Sachez-le, bien-aimé lecteur, toute parole est impuissante à exprimer ce que ces vérités sont en elles-mêmes, par rapport à l'âme. D'ailleurs je n'ai pas l'intention d'en faire la matière d'un traité spécial; on me permettra seulement de dire ici ce qui est strictement nécessaire, pour instruire l'âme et la guider par ce moyen, vers l'union divine.

Ce genre de visions, ou pour mieux dire, de connaissance des vérités en elles-mêmes et dans la simplicité de leur essence, est très différent des visions dont nous avons parlé au chapi-

tre XXIII. En effet, il ne s'agit plus de voir les choses corporelles avec l'entendement, mais de saisir et de voir, au moyen de la faculté intellectuelle, les vérités divines, tant celles des choses passées ou présentes que des futures. Ce genre de connaissances a beaucoup d'analogie avec l'esprit de prophétie, dont nous parlerons peut-être plus tard ; il se divise, ne l'oubliez pas, en deux classes : les unes ont pour objet le Créateur, et les autres concernent les créatures. Toutes deux sont une source de jouissances pour l'âme, néanmoins rien n'est comparable aux joies que lui procurent les connaissances de Dieu en lui-même, et les expressions manquent pour définir les délices enivrantes puisées en lui. *O Dieu!* s'écrie David, *il n'y a personne qui vous soit semblable* (1) ! Ces notions nous donnent une très sublime idée des attributs divins, comme de la toute-puissance de Dieu, de sa force, de sa bonté et de sa douceur ; toutes les fois que ce sentiment se produit, il grave dans l'âme son divin objet. C'est là une pure contemplation ; l'âme qui en est favorisée se voit réduite à l'impossibilité d'en rien exprimer, si ce n'est d'une manière incomplète et dans des termes généraux, que lui-ins-

(1) Non est qui similis sit tibi. Ps. XXXIX, 6.

pire l'abondance des délices et des joies de cet état bienheureux.

Le Prophète royal en avait ressenti les effets, lorsque, pour décrire l'excès de son bonheur, il se servait d'expressions vagues et indéterminées. *Les sentiments que nous nous formons de Dieu, c'est-à-dire, les vertus et les attributs que nous concevons de ses grandeurs, sont véritables et pleins de justice en eux-mêmes; ils sont plus désirables que l'abondance de l'or et des pierres précieuses, et plus doux que n'est le miel tiré du rayon le plus pur* (1). Un jour Dieu passa devant Moïse, et lui donna une très sublime connaissance de lui-même. Au passage du Très-Haut, Moïse se prosterna contre terre en toute hâte, s'écriant: *Dominateur, Seigneur Dieu, miséricordieux et clément, patient et plein de miséricorde et très véritable, qui gardez la miséricorde avec des milliers de créatures* (2). C'est par ces élans répétés que Moïse, sans pouvoir s'expliquer, s'efforça de faire comprendre en termes généraux ce qu'il avait entrevu des perfections divines, dans une seule de

(1) *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa; desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum, et dulciora super mel et favum. Ps. XVIII, 10, 11.*

(2) *Dominator, Domine Deus, misericors et clemens, patiens et multæ misericordiæ ac verax, qui custodis misericordiam in millia. Exod., XXXIV, 6, 7.*

ces connaissances. Si l'âme douée de ces grâces vient à balbutier parfois quelques paroles, elle reconnaît son impuissance à exprimer ce qu'elle a ressenti, convaincue qu'il n'existe pas de langage assez sublime pour en parler dignement. Saint Paul ravi au troisième ciel confesse, après Moïse et David, son impuissance à décrire cette merveilleuse connaissance de Dieu, et se contente de dire *qu'il n'est pas permis à un homme de le rapporter* (1).

Ces vues intellectuelles ne peuvent être restreintes dans les limites des choses particulières, et comme elles sont relatives au principe souverain, on n'en peut rien dire de distinct. Si elles venaient à s'étendre en même temps à une vérité, ou à un objet au-dessous de Dieu, on pourrait à la rigueur en donner une entière idée; mais quant à ces notions générales, on ne peut jamais les expliquer entièrement. Ces connaissances sublimes et amoureuses sont propres à l'état d'union; elles sont l'union même, et consistent dans une mystérieuse touche de la Divinité au fond intime de l'âme. C'est Dieu lui-même que l'âme ressent et qu'elle goûte, mais non sans doute avec la plénitude et l'évidence de la claire vision béatifique.

(1) *Quæ non licet homini loqui. II ad Cor., XII, 4.*

Le démon ne saurait s'immiscer dans une faveur tout à la fois si élevée et si profonde; il n'est pas en son pouvoir d'opérer rien de comparable, ni de répandre dans l'âme des douceurs et des délices pareilles, parce que ces lumières procurent la joie d'un faible et rapide coup d'œil sur l'Essence Divine, et sur la vie éternelle. Or, l'ennemi du genre humain ne peut pas arriver à feindre, ni à donner une jouissance aussi délectable. Cependant il pourrait, par de fausses apparences, chercher à imiter Dieu, et représenter à l'âme des choses sublimes; ou lui procurer une sorte de rassasiement sensible, et lui persuader en même temps que c'est là véritablement la vision de Dieu. Son astuce peut aller jusque-là; mais il demeure toujours impuissant à pénétrer dans le for intérieur de l'âme, pour la transformer et l'enflammer subitement d'amour, comme le font les visites du Bien-Aimé.

Quelques-unes de ces connaissances et de ces touches, par lesquelles Dieu atteint la substance de l'âme, l'enrichissent merveilleusement. Il suffit d'une seule d'entre elles pour enlever tout d'un coup à l'âme certaines imperfections, dont elle n'avait pas su se défaire durant le cours de sa vie, et de plus pour la laisser ornée de vertus et comblée de dons surnaturels. Une de ces con-

solutions si enivrantes pourra à elle seule, récompenser surabondamment l'âme de tous les travaux soufferts pendant sa vie, fussent-ils sans nombre. Alors, investie d'un courage invincible, et d'un désir passionné de pâtir pour son Dieu, l'âme est en proie à un tourment étrange : celui de ne pas souffrir davantage. Aucune comparaison, aucune conception naturelle ne sauraient atteindre à ces notions lumineuses, supérieures à tout, et que Dieu seul produit en l'âme en dehors de sa coopération. Au moment où celle-ci est fort éloignée d'y prétendre et y pense le moins, Dieu se plaît à lui faire sentir ces touches mystérieuses, qui réveillent certains souvenirs de lui suscités soudainement par la simple pensée de choses souvent très minimes en elles-mêmes. Ces souvenirs de Dieu sont si suaves et si efficaces, que non seulement l'âme, mais le corps lui-même tressaillent d'allégresse. D'autres fois c'est dans le calme que l'esprit y participe, avec un sentiment exquis de délices et de rafraîchissement spirituel, mais sans éprouver aucun tressaillement sensible.

Une parole de la sainte Écriture, un mot que l'âme aura entendu, ou toute autre chose, peuvent lui être l'occasion de semblables faveurs. Elles n'ont pas toutes cependant la même efficacité, et

n'engendrent pas les mêmes sentiments, car bien souvent ces touches sont très faibles. Mais, si faibles qu'elles soient, une seule est plus précieuse que la multiplicité des considérations sur les créatures, et sur les œuvres du Tout-Puissant. Ces connaissances sont données à l'âme à l'improviste et sans sa délibération, elle n'a que faire d'y aspirer ; qu'elle se borne à se tenir humble et résignée à leur égard, et Dieu fera son œuvre quand et comme il le voudra.

Je ne veux pas dire toutefois qu'il faille se conduire négativement par rapport à ces connaissances, comme pour les autres, puisqu'elles forment déjà une partie de l'union bienheureuse, vers laquelle nous essayons de diriger l'âme. Tel est au moins notre unique désir, en lui apprenant à se dépouiller et à se détacher de toutes les autres faveurs ; or le moyen de hâter cette opération divine, c'est l'humilité jointe au désir de souffrir par amour pour Dieu, avec patience et un complet désintéressement. En effet, ces grâces ne sont point accordées à l'âme qui cherche à se les approprier, mais elles sont le résultat d'un amour spécial et gratuit de Dieu envers l'âme dégagée de tout, même de ses dons. Le Fils de Dieu a voulu nous convaincre de cette vérité, quand il dit par saint Jean : *Celui qui m'aime sera aimé de mon Père,*

et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai moi-même à lui (1). Ces paroles signifient les connaissances et les touches délicates dont nous nous entretenons, par lesquelles Dieu se manifeste à l'âme qui l'aime sincèrement.

La seconde espèce de notions, ou de visions des vérités abstraites, est très différente de celle que nous venons d'expliquer ; elle regarde des objets qui sont au-dessous de Dieu, et se rapporte à la connaissance de la vérité essentielle des choses créées, des faits et des événements qui se passent parmi les hommes. A l'instant où il est donné à l'âme de découvrir ces vérités, elles se gravent fortement dans le sanctuaire intime de son être, sans le secours d'aucune parole étrangère ; en sorte que si on venait à lui affirmer le contraire, il lui serait impossible, malgré tous ses efforts, d'y donner un assentiment intérieur. Son esprit a été frappé d'une vue trop manifeste pour laisser place au doute ; cette lumière peut se rattacher à l'esprit de prophétie, et au don que saint Paul appelle le discernement des esprits. Malgré la certitude de ses convictions, l'âme est obligée d'incliner son jugement dans celui de son direc-

(1) *Qui autem diliget me, diligetur a Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum. S. Joan., xiv, 21.*

teur spirituel, et de se conformer à ses avis, alors même qu'ils seraient fort opposés à ses idées personnelles. C'est en suivant cette conduite, qu'on acheminera l'âme par la foi vers l'union divine, qui s'acquiert plutôt par voie de croyance que par voie de connaissance.

Les divines Écritures nous fournissent des témoignages frappants de cette double sorte de connaissances. A propos de la science particulière des choses créées, le Sage dit ces paroles: *C'est Dieu lui-même qui m'a donné la vraie connaissance de ce qui est ; il m'a fait voir la disposition du monde, les vertus des éléments, le commencement, la fin et le milieu des temps, les changements que causent l'éloignement et le retour du soleil, la vicissitude des saisons, les révolutions des années, les dispositions des étoiles, la nature des animaux, les instincts des bêtes, la force des vents, les pensées des hommes, la variété des plantes et les vertus des racines; et tout ce qu'il y a de caché et d'inconnu, je l'ai appris parce que la Sagesse même qui a tout créé me l'a enseigné* (1). A la vérité, la science que le Sage dit avoir reçue de toutes choses, était infuse et générale; cependant cette

(1) Ipse enim dedit mihi horum, quæ sunt, scientiam veram, ut sciam dispositionem orbis terrarum et virtutes elementorum, anni cursus, et stellarum dispositiones, naturas anima-

citation prouve suffisamment l'existence des autres connaissances particulières, dont Dieu remplit surnaturellement les âmes selon ses impénétrables desseins. Il ne leur accorde pas, il est vrai, une science universelle et infuse, comme celle de Salomon, mais il leur découvre parfois sur plusieurs points quelques-unes des vérités énumérées par le Sage. Ces habitudes infuses varient d'après la diversité des dons, répartis par le divin Dispensateur. Saint Paul signale parmi ces derniers *la sagesse, la science, la foi, la prophétie, le discernement des esprits, le don des langues et l'interprétation des paroles* (1). Le Souverain Maître accorde gratuitement ces dons infus à qui il lui plaît, aux saints Prophètes, aux Apôtres et à d'autres Saints.

Mais outre ces grâces gratuites, les âmes parfaites, ou du moins celles qui avancent dans la perfection, reçoivent très fréquemment des illuminations sur les choses présentes ou éloignées, dont elles sont instruites par une lumière qui se

lium, et iras bestiarum, vim ventorum et cogitationes hominum differentias virgultorum et virtutes radicum, et quæcumque sunt absconsa et improvisa didici; omnium enim artifex docuit me sapientia. Sap. VII, 17, 18, 19, 20, 21.

(1) Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ, alii autem sermo scientiæ... alteri fides... alii prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum. I ad Cor., XII, 8.

communiqué à leur esprit déjà purifié et éclairé. Nous pouvons appliquer à ce sujet le passage des Proverbes où il est dit : *comme on voit se refléter dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont ouverts aux prudents*(1), c'est-à-dire à ceux qui possèdent la sagesse des saints, que la sainte Écriture assimile à la prudence. Cependant ce n'est pas toujours au gré de leurs désirs, que telle ou telle vérité leur est manifestée ; cette spontanéité de connaissances est réservée en partage à ceux qui en possèdent l'habitude infuse. Encore ces derniers eux-mêmes n'en jouissent-ils pas toujours et en toutes choses, parce que ces grâces sont basées sur le bon plaisir divin.

Au reste, il est utile de faire observer que ceux dont l'esprit est assez purifié, découvrent, avec plus ou moins de facilité, les pensées intimes du cœur ou de l'esprit, devinent les inclinations et les qualités des autres ; et cela à des indices extérieurs, même presque insensibles, comme une parole, un mouvement ou autres choses semblables. Si, en qualité d'esprit, le démon se rend compte par ces

(1) *Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus. Prov., XXVII, 19.*

signes de ce qui se passe à l'intérieur, de même l'homme spirituel le peut-il faire ; d'après la parole de l'Apôtre : *L'homme spirituel juge de tout* (1). Et ailleurs : *Il pénètre tout, jusqu'aux secrets les plus profonds de Dieu* (2), non pas à la vérité d'une manière naturelle, mais à la faveur d'une lumière surnaturelle. Sans doute on peut souvent se tromper, en fondant son jugement sur des indices extérieurs, mais le plus ordinairement on voit juste. Toutefois il ne serait pas prudent de se fier à ce mode de connaissances, par la raison que le démon a coutume de s'insinuer dans ces matières avec beaucoup de subtilité, comme nous le dirons plus loin. Donc, règle générale, il faut renoncer à ces sortes de lumières et d'appréciations.

L'histoire de Giézi, serviteur de notre Père saint Élisée, nous prouve que les hommes spirituels peuvent connaître les faits éloignés et les événements humains. Voici le fait : Giézi, séduit par l'appât du gain, voulut cacher à son maître l'argent qu'il avait reçu de Naaman le Syrien. Élisée le reprit en ces termes : *Mon cœur n'était-il pas présent lorsque Naaman est descendu de son chariot, pour*

(1) *Spiritualis autem judicat omnia. I ad Cor., II, 15.*

(2) *Omnia scrutatur, etiam profunda Dei. Ibid., II, 10.*

aller au-devant de vous (1) ? Le Prophète avait vu en esprit la fraude de son serviteur, comme s'il eût été présent. Le même livre des Rois confirme de nouveau cette assertion. Élisée dévoilait au roi d'Israël tous les projets que le roi de Syrie traitait dans le secret avec les princes de son royaume ; aussi les conseils du roi de Syrie demeureraient-ils sans résultats. Voyant tous ses secrets divulgués, il dit à ses courtisans : *Pourquoi ne me découvrez-vous point qui est celui qui me trahit auprès du roi d'Israël ? L'un de ses serviteurs lui répondit : Ce n'est point qu'on vous trahisse, ô mon Seigneur, mais c'est le prophète Élisée qui est en Israël, qui découvre au roi tout ce que vous dites dans votre conseil* (2).

Ce double don de connaissances est encore communiqué à l'âme, sans le concours de sa coopération. Soudain, au moment où l'esprit est le plus distrait, il est frappé par une vive intelligence de ce qu'il lit ou de ce qu'il entend ; intelligence souvent plus nette que le son de la parole. D'autres fois une personne qui ignore la langue latine, re-

(1) *Nonne cor meum in præsentî erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui ?* IV Reg., v, 26.

(2) *Quare non indicatis mihi quis proditor mihi sit apud regem Israel ? Dixitque unus servorum ejus : Nequaquam Domine mi rex, sed Eliseus propheta, qui est in Israel, indicat regi Israel omnia verba quæcumque locutus fueris in conclavi tuo.* Ibid., vi, 11, 12.

cevra une intelligence très claire du sens, bien qu'elle ne saisisse pas la signification des mots prononcés dans cette langue.

Il y aurait une ample matière, si l'on voulait énumérer tous les artifices dont le démon peut se servir, et se sert en effet, dans cette sorte de communication, car ses tromperies sont nombreuses et très subtiles. Il lui est facile de représenter à l'âme, par suggestion, beaucoup de connaissances intellectuelles au moyen des sens corporels, et il semble les graver avec tant de force dans sa pensée, que le doute ne lui est pas possible. L'âme manque-t-elle d'humilité et de défiance d'elle-même, il lui fera accroire mille mensonges, et ses insinuations auront d'autant plus d'empire, que l'âme participera davantage à la faiblesse des sens ; dans ce cas, elle aura besoin de beaucoup d'énergie et de persévérance dans la prière, pour les rejeter loin d'elle.

Un des pièges de l'esprit malin est encore de divulguer les péchés d'autrui, la perversité des cœurs, et la conscience des âmes coupables, avec autant de fausseté que d'apparente lumière. Sa tactique est de diffamer, et de faire dévoiler ces fautes, pour augmenter le nombre des péchés en excitant l'âme, sous le prétexte d'un faux zèle, à les découvrir à d'autres

en recommandant à Dieu ces pécheurs. Dieu, il est vrai, montre aussi quelquefois aux saintes âmes les nécessités du prochain, pour les engager à y remédier et à fléchir le Ciel en sa faveur. C'est ainsi que le Seigneur découvrit un jour à Jérémie la faiblesse du prophète Baruch, afin qu'il l'aidât de ses conseils. Mais souvent, nous le savons par expérience, c'est le démon qui s'efforce avec hypocrisie d'imprimer dans l'esprit divers jugements faux, et le porte à y ajouter pleinement foi, afin de ternir la réputation d'autrui et de l'accabler d'afflictions.

Toutes ces lumières, qu'elles aient ou non Dieu pour auteur, servent fort peu à l'âme pour s'approcher de son unique bien ; et même, si elle n'est pas soigneuse à y renoncer, non seulement ces connaissances la troubleront, mais lui feront tort et l'induiront en mille erreurs. Tous les périls et les inconvénients, signalés à propos des notions surnaturelles, peuvent se retrouver ici plus nombreux encore. C'est pourquoi je m'abstiens de développer ce sujet, puisque nous en avons suffisamment exposé la doctrine dans ce qui précède. Je me contente de réitérer le conseil de renoncer à ces connaissances, avec un soin extrême, et de leur préférer le non-savoir, qui est un chemin plus direct pour aller à Dieu.

Que l'âme soit donc vigilante à rendre un compte fidèle de ses impressions, à son confesseur, ou à son directeur spirituel, et qu'elle s'entienne toujours à ses avis. Celui-ci devra s'appliquer à lui faire franchir rapidement cette voie hérissée d'écueils, car ces connaissances ne servent pas à son progrès réel ; et d'ailleurs, nous l'avons dit, l'effet que Dieu a en vue s'opère passivement dans l'âme, et demeure toujours gravé en elle en dehors de sa coopération. Aussi me paraît-il superflu d'énumérer ici les différents résultats produits par les communications de ce genre, vraies ou fausses ; leurs effets sont aussi variés que nombreux, et on ne saurait les développer dans un exposé aussi succinct ; les bonnes tendent au bien et produisent de bons fruits, et les mauvaises ont des effets déplorables. Ce sujet interminable fatiguerait en vain le lecteur, et il a été précédemment assez prouvé quelle était l'abnégation qu'on devait pratiquer à leur égard.

CHAPITRE XXVII.

Seconde espèce de révélations, ou manifestation des secrets et des mystères cachés. — Comment elles peuvent servir à l'union divine. — Comment elles en peuvent détourner. — Comment le démon peut grandement induire en erreur sur ce point.

La seconde sorte de révélations est une manifestation des secrets et des mystères impénétrables ; elle peut avoir un double objet. 1° Par rapport à Dieu en lui-même ; ce qui renferme la révélation de l'unité de Dieu et du mystère de la très sainte Trinité. 2° Par rapport à Dieu considéré dans ses œuvres ; cette seconde manière comprend tous les autres articles de notre sainte foi catholique, et toutes les propositions vraies, qui y sont explicitement contenues.

A ce genre de révélations se rattachent les promesses et les menaces de Dieu, et la plupart des révélations des prophètes, ainsi que la connaissance des événements passés ou futurs. On peut encore y ramener les faits particuliers qu'il plait à Dieu de manifester, soit sur le gouvernement de

l'univers en général, soit sur les royaumes, les provinces, les États, soit sur les familles et les individus. La sainte Écriture nous fournit en grand nombre des exemples de cette double sorte de révélation, notamment dans les prophètes. Je ne veux pas m'arrêter à les citer ici, tant ils sont connus et évidents. Je dis seulement que Dieu multiplie les moyens pour transmettre ces révélations ; tantôt il emploie les paroles, tantôt il se sert des signes, des figures, des images et des similitudes ; quelquefois il use des paroles et des symboles tout ensemble. On peut s'en rendre compte dans les écrits des prophètes, spécialement dans l'Apocalypse, où se rencontrent toutes les espèces de révélations dont nous avons parlé, et de plus, les divers modes que nous énumérons ici.

Quant aux révélations de la seconde catégorie, Dieu les accorde encore de nos jours à qui il lui plaît. Ainsi il révèle à certaines personnes le terme de leur vie, les souffrances qu'elles subiront, les événements qui doivent arriver à telle ou telle personne, à tel ou tel royaume, etc. Il découvre à l'esprit les vérités doctrinales renfermées dans les mystères de notre foi, et lui en donne l'intelligence avec une clarté et une force singulières. Cependant, à vrai dire, il n'y a pas ici révélation, d'autant qu'il s'agit d'une vérité con-

nue ; c'est plutôt la manifestation et l'éclaircissement de dogmes déjà révélés.

Mettant à part les révélations faites dans les temps primitifs, par exemple les mystères de notre foi, j'entends parler ici des autres révélations où il est facile au démon d'insinuer ses illusions. Comme ce genre de révélations se présente d'ordinaire sous la forme de paroles, de figures, de symboles, etc., l'esprit de mensonge sait le contrefaire à merveille. Du reste un Ange du ciel vint-il lui-même nous enseigner sur notre foi une doctrine nouvelle, ou différente de celle qui existe, qu'elle s'appliquât à la première ou à la seconde catégorie de ces révélations, nous ne devrions jamais y donner notre consentement. Telle est la pensée de saint Paul : *Quand nous vous annoncerions nous-même, ou quand un Ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème* (1).

L'âme doit donc s'appliquer à n'accueillir aucune nouveauté en matière de foi ; c'est d'ailleurs un principe de conduite fort important, pour qui-conque veut se précautionner contre les varia-

(1) Sed licet nos, aut Angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Gal., 1, 8.

tions qui pourraient altérer les croyances et entacher la pureté de la foi. Il faut bien plutôt aveugler son entendement, et s'attacher avec simplicité à la doctrine de l'Église et à la foi, qui nous vient de ce que nous avons entendu (1), dit l'Apôtre des Gentils. En effet le démon, pour séduire l'âme, essaie de gagner sa confiance en l'attirant d'abord par des vérités, et par des choses vraisemblables. Ainsi fait l'ouvrier qui perce le cuir avec l'alène, afin d'introduire sans peine le fil qui n'aurait pu pénétrer, s'il n'avait été guidé par cet instrument.

Fussiez-vous assuré de ne pas courir le danger de tomber dans l'illusion, il est toujours préférable de ne pas désirer la claire intelligence des choses, afin de conserver dans sa pureté et dans son intégrité le mérite de la foi, et de parvenir à travers les ombres de cette nuit de l'intellect, à la lumière splendide de l'union divine. Il est de la plus haute importance de s'attacher, les yeux fermés, aux prophéties antiques, sans tenir compte des révélations nouvelles. L'Apôtre saint Pierre n'avait aucun doute sur la certitude de la vision du Thabor, où la gloire du Fils de Dieu s'était manifestée à lui ; il ajoute néanmoins, dans

(1) Ergo fides ex auditu. Rom., x, 17.

sa seconde épître, ces paroles remarquables : *Nous avons les oracles des prophètes dont le témoignage est plus certain, vous faites bien de vous y arrêter* (1). S'il est vrai, pour les raisons déjà énumérées, qu'on ne doit pas prêter une attention curieuse aux nouvelles révélations, dont la foi serait l'objet, combien plus sera-t-il nécessaire de ne pas donner notre adhésion à celles qui s'en écarteraient ! Le démon y prend une large part, et couvre ses révélations d'une apparence de vérité pour leur obtenir créance ; il les grave si profondément dans les sens et dans l'imagination, que la personne qui les reçoit ne doute pas de leur accomplissement. Si elle n'a pas une véritable humilité, loin de les repousser, elle s'y attachera tellement que je regarde comme impossible qu'elle échappe aux pièges de l'illusion. A grand-peine pourra-t-on ensuite la faire changer d'opinion, et redresser son erreur. En conséquence, l'âme pure et simple, prudente et défiante d'elle-même, doit s'éloigner absolument des révélations et des visions, d'autant que, pour tendre à la divine union, il n'est pas utile de les vouloir, mais bien au contraire de ne pas les vouloir. Salomon

(1) *Habemus firmiorem propheticum sermonem cui benefactis attendentes.* II S. Petr., 1, 19.

nous avait déjà donné cette leçon pratique : *Qu'est-il nécessaire à l'homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui* (1) ? c'est-à-dire : pour être parfait l'homme n'a nul besoin d'aspirer aux choses extraordinaires, par des voies surnaturelles qui sont supérieures à sa capacité.

Ayant déjà répondu aux objections qui pourraient être faites sur ce sujet, dans les chapitres XIX et XX de ce livre, j'y renvoie le lecteur. Je termine donc cet aperçu sur les révélations, en répétant qu'il faut s'en tenir à l'écart avec prudence, si l'âme veut avancer, pure et exempte d'erreur, au travers de la nuit de la foi jusqu'à l'union divine.

(1) Quid necesse est homini majora se querere? Eccl., VII, 1.

CHAPITRE XXVIII.

Des paroles intérieures qui peuvent se faire entendre surnaturellement à l'esprit. — Combien il y en a de sortes.

Le lecteur sage devra se rappeler constamment l'intention et la fin que je me propose en écrivant ce livre : c'est de mettre l'âme à l'abri de toutes les illusions et de toutes les inquiétudes qui traversent la voie des connaissances naturelles et surnaturelles, et de la conduire par la pureté de la foi jusqu'à l'union divine. Alors il comprendra pourquoi je ne me suis pas étendu davantage sur le sujet des connaissances de l'âme, et la raison pour laquelle je ne suis pas descendu dans tous les détails que semblait demander l'intelligence de cette doctrine. Il y aurait eu matière abondante à développer les genres et les différences de chacune des connaissances prophétiques, comme de toutes les autres ; mais c'eût été entreprendre une tâche interminable. Il me semble, d'ailleurs, avoir exposé en substance la doctrine à suivre, et les précautions nécessaires à

prendre pour que, dans toutes les circonstances extérieures ou intérieures, l'âme sache se gouverner avec prudence, et de manière à ne pas entraver sa marche ascendante vers les sommets de la montagne.

Je suivrai la même ligne de conduite à l'égard de la troisième sorte de connaissances, que nous avons nommées paroles intérieures surnaturelles, et qui ont coutume de se produire sans l'aide d'aucun sens corporel. Elles sont nombreuses et variées ; je crois cependant qu'on peut les réduire à trois catégories : celle des paroles successives, celle des paroles formelles et celle des paroles substantielles.

J'appelle paroles successives certains raisonnements, certaines propositions que l'esprit forme en lui-même dans le recueillement. Je nomme formelles des paroles distinctes et précises que l'esprit ne produit pas de lui-même, mais qu'il entend comme d'une tierce personne, quand il est recueilli ou non. Enfin les paroles substantielles sont celles qui s'impriment formellement dans l'esprit, recueilli ou non, et qui produisent dans l'intime de l'âme la substance et la vertu de ce qu'elles signifient.

Nous allons traiter successivement chacune de ces paroles.

CHAPITRE XXIX.

De la première sorte de paroles que l'esprit forme en lui-même dans le recueillement. — Quelle est leur cause ? — Leurs avantages et leurs inconvénients.

Les paroles successives ne se présentent jamais à l'esprit, sans qu'il soit recueilli et profondément absorbé dans quelques considérations. Alors, sur cette matière qui le captive, il établit des principes, tire des conséquences très appropriées à son sujet, et raisonne avec tant de facilité et de précision sur des choses qu'il ignorait auparavant, qu'il croit n'être pas l'auteur de ces conceptions. Se reconnaissant incapable de les produire, il lui semble qu'une autre personne lui parle intérieurement, lui répond, ou l'instruit. Cela peut, à la vérité, n'être pas sans motifs bien fondés qu'il pense ainsi, puisqu'il raisonne et se répond à lui-même, comme le feraient deux personnes qui s'entretiendraient ensemble. En effet, l'esprit humain semble s'adresser un dialogue à lui-même, et c'est le Saint-Esprit qui l'aide très souvent à former, à produire ces conceptions, ces paroles

et ces raisonnements. L'entendement concentré dans la vérité qui l'occupe, est uni à l'Esprit-Saint; cette vérité est donc comme le trait d'union entre l'Esprit de Dieu et la première faculté de l'âme. Alors, avec l'assistance de ce Docteur infailible, qui lui distribue à mesure sa lumière, elle déduit successivement d'autres vérités qui découlent de la première. C'est là un des modes d'enseignement dont se sert l'Esprit-Saint pour instruire les âmes. Ainsi éclairée par ce Maître divin, l'intelligence s'empare de ces vérités, et les formule simultanément au moyen des paroles intérieures.

Le passage suivant de la Genèse trouve ici une juste application : *La voix est certainement de Jacob, mais les mains sont d'Esau* (1). Dans ce cas, l'âme pourra difficilement se persuader que les paroles qui lui sont adressées, ne viennent pas d'une source étrangère, car elle ignore avec quelle facilité l'entendement peut formuler de lui-même des paroles, sur les conceptions et les vérités dont une autre personne est le principe.

Il est vrai que dans cette lumière de l'Esprit-Saint communiquée à l'entendement, il n'y a en soi matière à aucune illusion; mais il peut y en

(1) Vox quidem, vox Jacob est, sed manus, manus sunt Esau Gen., XXVII. 22

avoir, et il s'en rencontre très souvent, dans les paroles et dans les conclusions que l'entendement forme sur ces données. Cette lumière d'en haut est tellement spirituelle et dégagée des ombres d'ici-bas que, par le fait même, l'entendement a de la peine à la bien saisir, et en conséquence, si les déductions qu'il en tire ont parfois l'apparence du vrai, d'autres fois elles sont fausses et défectueuses. Au début il suivait uniquement la vérité; mais bientôt il y a mis du sien et y a mêlé l'habileté, ou pour mieux dire la grossièreté de ses petites conceptions; alors il lui est devenu facile de modifier les choses, selon les dispositions de sa propre inclination; et tout cela se passe comme si c'était une autre personne qui parlât.

J'ai connu une personne qui était sujette à former ces paroles successives; dans le nombre il y en avait de très véritables et de très substantielles sur l'adorable Sacrement de l'autel, mais elle y mêlait d'autres fort erronées. Ce qui se passe de notre temps est vraiment bien étrange. Une âme possède-t-elle pour quatre deniers de considération, vient-elle à être favorisée dans le recueillement de quelques-unes de ces paroles intérieures, elle baptise aussitôt le tout comme venant de Dieu, et convaincue qu'il en est ainsi,

elle affirme que Dieu lui a dit ceci, que Dieu lui a répondu cela. Or moi, je vous assure qu'il n'en est rien ; c'est elle-même qui le plus souvent s'adresse ces paroles.

L'estime et l'affection de ces faveurs aveuglent ces personnes, au point qu'en se répondant à elles-mêmes, elles croient entendre Dieu leur répondre et leur parler. Si elles ne mettent un frein solide à leurs désirs, et si celui qui les gouverne ne leur interdit ces discours intérieurs, elles s'exposent à tomber en mille extravagances. C'est chez elles une sorte de babil, où leur âme contracte plutôt l'impureté de l'esprit, qu'elle n'en retire l'humilité et la mortification. Une de leurs idées les plus fausses est de se croire alors du nombre des âmes privilégiées, auxquelles Dieu a parlé, tandis que toutes ces belles conceptions ne signifient presque rien, ou même rien du tout. Ce qui ne produit pas l'humilité, la charité, la mortification, la sainte simplicité et le silence intérieur, je vous demande ce que cela peut être.

J'ajoute que toutes ces connaissances peuvent devenir un obstacle considérable dans la voie de l'union divine. Si l'âme a la faiblesse de les estimer, elle s'éloigne de l'abîme obscur de la foi, par où l'entendement doit se diriger vers

son terme, appuyé sur un amour vrai, et non sur la multiplicité des raisonnements.

Ici vous me poserez peut-être une question : si c'est l'Esprit de Dieu qui révèle ces vérités, elles ne sauraient être nuisibles : pourquoi donc alors l'entendement est-il obligé de s'en priver ? Voici ma réponse : L'Esprit-Saint éclaire l'intelligence dans la proportion même de son recueillement. Or, cette faculté n'est jamais mieux recueillie que dans les profondeurs de la foi, et sous les divines influences de l'esprit d'amour. Donc plus une âme sera pure, et fidèle à s'avancer dans la perfection d'une foi vive, plus elle possédera la charité infuse de Dieu ; et plus cette vertu sera ardente en elle, plus aussi le Seigneur l'élèvera de clartés en clartés. Sans doute l'intelligence de ces vérités répand dans l'âme une certaine lumière, néanmoins l'illumination de la foi lui est aussi supérieure que l'or pur l'est au plus vil métal, et quant à l'abondance, c'est la mer comparée à une goutte d'eau.

Dans le premier cas, par ces intelligences surnaturelles, l'âme reçoit la science d'une, de deux ou trois vérités ; et dans le second, la foi lui communique d'une manière générale et secrète la Sagesse de Dieu, qui est son propre Fils, par une connaissance simple et

universelle. Vous me direz encore : toutes ces communications sont bonnes, et l'une n'empêche pas l'autre. Je vous réponds que l'une entrave beaucoup l'autre, si vous en faites état. Agir ainsi c'est se laisser captiver par des choses partielles et de peu de prix : préoccupation suffisante pour empêcher les communications qui doivent se faire dans l'abîme de la foi. Là, dans l'obscurité et dans le secret, Dieu se plait à instruire l'âme surnaturellement, et à son insu il la fait grandir en grâces et en vertus.

L'avantage de ces lumières successives ne consiste pas dans l'attention expresse que l'entendement leur donne ; ce serait plutôt la manière d'en perdre le fruit, selon la parole du Sage au livre du Cantique des Cantiques : *Détournez vos yeux de moi, car ce sont eux qui m'ont fait m'envoler* (1), c'est-à-dire, m'éloigner de vous, et m'élever sur des cimes où vous ne pouvez atteindre. C'est par l'amour qu'on participe aux dons surnaturels ; aussi l'application principale de l'âme doit-elle être de concentrer la force de son amour et de sa volonté en Dieu, simplement et purement, sans compter sur les efforts de l'entende-

(1) *Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt. Cant., VI, 4.*

ment. Cette conduite lui attirera en plus grande abondance les faveurs célestes. Au contraire, si dans ces communications passives et surnaturelles, l'intelligence ou les autres puissances veulent faire intervenir activement leur capacité, leur action grossière et imparfaite, qui ne peut atteindre à ces hauteurs, ne pourra manquer d'altérer ces connaissances. Dès lors l'âme s'exposera au danger de s'égarer, en suivant les conceptions de son sens propre, où il n'y aura rien de surnaturel, mais où tout sera grossier et abject.

Il est des esprits si vifs, si pénétrants, qu'à peine recueillis dans la considération d'une vérité, ils discourent avec une extrême facilité, expriment leurs pensées en paroles intérieures, et dans des raisonnements très animés qu'ils attribuent à Dieu. Ces discours sont tout simplement l'ouvrage de l'entendement qui, dégagé de l'opération des sens et à la faveur de la lumière naturelle, peut produire ce résultat et de plus grands encore, sans aucun secours surnaturel. Bon nombre de personnes se persuadent ainsi à tort avoir atteint un degré d'oraison très sublime, et jouir d'admirables communications divines ; elles s'empressent d'écrire leurs impressions ou les font écrire. Mais, en résumé, il n'y a là aucune substance de vertu solide. tout cela ne signifie abso-

lument rien, et n'aboutit qu'à entretenir leur orgueil. Que ces âmes présomptueuses s'appliquent exclusivement à affermir leur volonté dans un amour humble et généreux, dans la pratique solide des bonnes œuvres et de la mortification, par l'imitation de la vie souffrante et crucifiée du Fils de Dieu. C'est par là, et non par la multiplicité des discours intérieurs, que l'on acquiert tous les biens spirituels.

Le démon prend souvent une large part aux paroles intérieures successives, surtout chez les âmes qui y sont affectionnées. Au moment où elles commencent à se recueillir, il leur fournit habituellement de nombreux sujets de digressions, et leur suggère des pensées et des paroles qui ont l'apparence du vrai. Il les précipite ainsi dans l'illusion avec une déplorable facilité. D'ordinaire il se communique à ceux qui ont fait avec lui un pacte tacite ou formel ; il agit de même à l'égard des hérétiques et surtout des hérésiarques, dont il remplit l'esprit de conceptions et de raisonnements très subtils, pleins de faussetés et d'erreurs.

D'après la doctrine de ce chapitre, il reste bien prouvé que les paroles successives procèdent de trois causes : ou du divin Esprit qui meut l'entendement et l'éclaire ; ou de la lumière natu-

relle dont cette puissance est douée ; ou enfin des insinuations du démon. Dire maintenant à quels signes on reconnaîtra l'origine de ces paroles serait assez difficile, et surtout s'il fallait en donner des preuves certaines. On peut toutefois signaler quelques indices généraux que voici : les paroles et les conceptions produisent-elles simultanément dans l'âme une augmentation d'amour, d'humilité et de respect envers Dieu, c'est la marque infallible de la présence de l'Esprit-Saint, car ses faveurs sont toujours revêtues de ce caractère.

Lorsque la vivacité et la lumière de l'entendement sont seules en jeu, les paroles intérieures ne produisent point cet effet surnaturel de vertu. Cependant par la connaissance et par la lumière de ces vérités, la volonté peut se porter à un certain amour naturel ; mais aussitôt la méditation achevée, elle reste sèche et aride, sans pour cela être encline au mal ou à la vanité, à moins que le démon ne survienne de nouveau pour la tenter. Or, les paroles dictées par le bon Esprit n'engendrent point la sécheresse ; au contraire, après ces faveurs, la volonté demeure habituellement affectionnée à Dieu et portée au bien. Néanmoins, par une secrète permission divine, en vue des besoins particuliers de l'âme,

il peut arriver que la volonté se trouve dans l'aridité, même au milieu des communications célestes. D'autres fois l'âme ne sentira que faiblement ces opérations, ces élans vers la vertu, malgré la source divine d'où émane le don qu'elle a reçu. C'est pourquoi j'affirme qu'il est souvent difficile d'établir une différence entre les unes et les autres, à raison de la diversité de leurs effets ; nous avons simplement énuméré les plus ordinaires.

Les paroles dont le démon est l'auteur, sont encore plus difficiles à discerner. Si d'ordinaire elles laissent la volonté dans la sécheresse à l'égard de l'amour divin, et portent l'esprit à la vanité, à l'estime et à la complaisance de soi-même, plus d'une fois aussi le démon inspire à ces facultés une fausse humilité et une ferveur affective. Mais le tout est basé sur l'amour-propre, et l'âme a besoin d'être fort éclairée dans les voies spirituelles, pour savoir démasquer les ruses de l'ennemi. Satan se déguise ainsi afin de suggérer à l'âme des affections conformes à ses desseins pervers. Il réussit parfaitement à faire répandre des larmes par les sentiments qu'il excite, et en même temps il porte toujours la volonté à faire cas de ces communications intérieures, et à se laisser captiver, non par l'exer-

cice des vertus, mais plutôt par ce qui est l'occasion de perdre celles qu'elle avait déjà acquises.

A l'égard de toutes ces paroles, tenons-nous-en à cette défiance, qui est indispensable pour ne pas s'exposer à l'illusion et à mille inquiétudes. N'attachons nulle importance à ces communications, et aspirons uniquement à diriger vers Dieu toute l'énergie de notre volonté par le parfait accomplissement de sa loi et de ses saints conseils, qui est la sagesse des Saints. Contenons-nous d'accepter, avec foi et simplicité, les mystères et les dogmes proposés par la sainte Église; ces vérités ne suffisent-elles pas pour embraser notre cœur, sans chercher à pénétrer d'autres profondeurs, et à nous livrer à des recherches curieuses, où il serait prodigieux que de nombreux dangers ne se rencontrassent pas? *Il n'est pas convenable de chercher à savoir au delà de ce qu'on doit connaître* (1), dit saint Paul.

L'explication que nous venons de donner sur cette matière des paroles successives, me paraît devoir suffire.

(1) Non plus sapere quàm oportet sapere. Rom., XII, 3.

CHAPITRE XXX

Paroles intérieures qui se produisent formellement dans l'esprit par voie surnaturelle. — Danger qui peut s'y rencontrer. — Précaution nécessaire à prendre pour n'y être pas trompé.

Les paroles formelles constituent le second genre de paroles intérieures ; elles se produisent surnaturellement dans l'esprit, recueilli ou non, sans l'intervention d'aucun sens. L'esprit ne contribue en rien à leur production, et reconnaît avec évidence qu'elles lui sont adressées par une autre personne ; de là leur vient la dénomination de paroles formelles. Elles diffèrent beaucoup de celles dont nous avons parlé, car, d'un côté, elles se forment sans la coopération de l'esprit, comme il arrive dans les premières ; et de l'autre, contrairement à ce qui est des paroles successives, qui ont toujours pour thème la vérité que l'on considère, elles peuvent arriver en dehors du recueillement, même lorsque la pensée est très éloignée de leur objet.

Les paroles dont il est question dans ce cha-

pitre, sont plus ou moins distinctes et formelles ; souvent elles consistent en de simples conceptions suggérées à l'esprit, sous forme de réponse, ou autrement. Tantôt elles se bornent à un seul mot, tantôt elles se succèdent comme les précédentes, et transmettent à l'âme une instruction prolongée. L'esprit n'y participe absolument en rien, et tout se passe en lui comme si une personne parlait à une autre. Le langage de l'Ange à Daniel nous en offre un exemple frappant. Le messager céleste l'instruisait intérieurement, d'une manière formelle et par des raisonnements successifs, comme le confirme ce passage : *Je suis venu pour vous découvrir toutes choses* (1).

Lorsque ces paroles restent à l'état de paroles formelles, elles produisent peu d'impression dans l'âme. Elles ne lui sont données que pour l'instruire, ou lui donner une lumière sur tel ou tel point ; or, pour atteindre ce résultat, il n'est pas nécessaire qu'elles aient un effet supérieur à ce but. Dieu en est-il l'auteur, elles ne manquent jamais d'éclairer l'âme sur les enseignements donnés, et de la porter à effectuer promptement ce qui lui est prescrit. Cependant ces paroles n'enlèvent pas toujours la répu-

(1) *Ego autem veni ut indicarem tibi, etc. Dan., IX, 23, etc.*

gnance et la difficulté que l'âme éprouve à exécuter ces ordres ; au contraire, par une permission divine, elles l'augmentent parfois afin que l'âme devienne meilleure, plus instruite et en même temps plus humble. Si le Seigneur commande à cette âme des choses propres à lui attirer des honneurs et des dignités, cette répulsion s'accroît davantage ; mais s'agit-il de choses basses et abjectes, le divin Maître lui inspire plus d'empressement et lui donne plus de facilité pour s'y livrer.

A ce sujet, nous lisons dans l'Exode que Moïse, après avoir reçu de Dieu l'ordre de se rendre près de Pharaon, pour délivrer le peuple d'Israël (1), ressentit une telle répugnance à obéir, que le Seigneur se vit contraint de renouveler par trois fois le même commandement, et de lui donner des signes évidents de sa volonté. Encore tout cela fut-il insuffisant, jusqu'à ce que le Très-Haut se déterminât à lui donner Aaron pour être son compagnon, et pour partager avec lui l'honneur de cette entreprise.

Le contraire arrive, quand les paroles et les communications viennent de la part du démon. La tactique de l'ennemi du genre humain est de

(1) Sed veni et mittam te ad Pharaonem ut educas populum meum filios Israel de Egypto. Exod., III, 10.

porter **aux** choses élevées avec promptitude et facilité, et avec dégoût à celles qui sont humbles. Et certes, Dieu a en horreur de voir les âmes aspirer aux dignités ; lors même qu'il leur commande de les accepter, ou les y élève lui-même, il leur défend de s'y porter avec promptitude et avec un désir de prééminence.

Les paroles formelles diffèrent encore des successives, en ce qu'elles sont accompagnées habituellement d'une ardeur dont celles-ci sont dépourvues. Les premières sont plus explicites, et l'entendement y mêle moins de son fonds ; les secondes n'ont pas une influence aussi forte sur l'esprit, et ne lui donnent pas autant d'élan pour obéir. Cependant les paroles successives produisent parfois plus d'effet dans l'âme, à cause de l'intime communication qui existe alors entre l'Esprit de Dieu et l'esprit de l'homme, mais le mode en est très différent. Dans les paroles formelles, l'âme ne met pas en doute si c'est elle-même qui les profère, tant elle a la certitude du contraire, surtout si sa pensée était éloignée du sujet dont on l'entretient. Et même, eût-elle quelque pensée de ce genre, elle comprend avec clarté et évidence que ces paroles ont une autre origine.

Or il en est des paroles formelles comme des

successives, l'âme ne doit nullement les estimer ; ce serait d'abord détourner l'esprit du moyen légitime et immédiat de l'union divine, c'est-à-dire de la foi ; puis ensuite l'exposer à être très facilement séduit par le démon. Souvent c'est à peine si l'on pourra distinguer les paroles dictées par le bon esprit, de celles qui viennent du mauvais. Je l'ai dit, les paroles formelles ont peu d'efficacité, et il est difficile de les reconnaître à leurs fruits ; tandis que celles du démon produisent sur les âmes imparfaites un résultat plus sensible que celles du bon esprit sur les personnes spirituelles. Dans l'une et dans l'autre conjoncture, il faut donc se garder de rien exécuter, avant d'en rendre compte à un confesseur consommé en prudence, ou à une personne docte et discrète. Une fois éclairé sur la ligne de conduite à tenir, on doit se conformer aux conseils que l'on a reçus, avec un abandon et un renoncement absolus.

Si l'on ne rencontrait pas un directeur assez expérimenté dans ces voies, mieux vaudrait n'en faire part à personne, et se contenter alors de prendre ce qu'il y a de substantiel et de réel dans ces paroles, avec dégageant et pureté d'intention. On risquerait de tomber entre les mains d'un guide qui, au lieu d'élever l'édifice de la

perfection, le détruirait. Les âmes ne doivent pas conférer de ces faveurs avec le premier venu ; car, dans une question majeure comme celle-ci, la vérité ou la fausseté d'une direction est de la dernière importance.

Au reste, le point capital est de ne jamais faire, ni accepter de son propre mouvement, ce que ces paroles expriment, sans de mûres réflexions et de sûrs conseils. Il survient en cette matière trop d'étranges et de subtiles tromperies ; et quant à moi, je crois que l'âme disposée à admettre ce genre de communications ne saurait éviter d'y être souvent trompée.

Les chapitres xvii, xviii, xix et xx traitent des illusions et des périls qui se rencontrent en ces choses, et des précautions dont on doit se munir pour les éviter ; je ne m'étendrai donc pas davantage sur ce sujet. Je rappellerai seulement que la doctrine, la meilleure et la plus saine, est de ne tenir aucun compte de ces paroles, malgré leurs excellentes apparences ; mais de se gouverner en tout par les lumières de la droite raison, et par les enseignements quotidiens de la sainte Eglise

CHAPITRE XXXI.

Paroles substantielles qui se forment intérieurement dans l'esprit. — Différence entre celles-ci et les paroles formelles. — Profit qui s'y trouve. — Respect et soumission où l'âme doit se tenir à leur égard.

La troisième sorte de paroles intérieures est, avons-nous dit, celle des paroles substantielles. Comme ces paroles s'impriment très distinctement dans l'âme, elles sont en même temps formelles bien que ces dernières diffèrent, par leurs effets moins vifs et moins profonds, des paroles substantielles. Toute parole substantielle est formelle, mais il ne faut pas en conclure que toute parole formelle soit substantielle. Celles-là seules méritent ce nom, qui impriment véritablement dans l'âme ce qu'elles signifient. Comme si, par exemple, Notre-Seigneur disait expressément à une âme : sois bonne, et qu'aussitôt elle le devint ; aime-moi, et qu'à l'instant elle possédât et sentit en elle un amour substantiel, c'est-à-dire un véritable amour de Dieu. Ou encore, si le divin Maître, la voyant en proie à une crainte

excessive, lui adressait cette parole : ne crains pas, et que tout à coup elle se trouvât animée d'un courage magnanime, et d'une paix ineffable.

La parole de Dieu est pleine de puissance (1), nous dit le Sage ; elle opère substantiellement dans l'âme ce qu'elle signifie. Le texte suivant de David confirme cette vérité : *Sachez qu'il rendra sa voix, une voix forte et puissante* (2). Le Seigneur lui-même dit un jour à Abraham : *Marche devant moi, et sois parfait* (3). A l'heure même, le Père des croyants fut élevé à une haute perfection, et demeura attentif en la présence de son Créateur. Cette puissance éclate encore dans les paroles de Jésus-Christ, dont les Évangélistes nous disent qu'une seule suffisait pour guérir les malades, et ressusciter les morts.

Les paroles substantielles dont le Seigneur favorise certaines âmes, sont d'une si grande valeur et d'une si haute importance qu'elles leur communiquent la vie, la vertu et les dons incomparables de la grâce. Il arrive même qu'une seule de ces paroles apporte à l'âme un bien plus considérable que toutes les œuvres méritoires de sa

(1) *Sermo illius potestate plenus est.* Eccl., VIII, 4.

(2) *Ecce dabit voci suæ vocem virtutis.* Ps. LXVII, 34.

(3) *Ambula coram me et esto perfectus.* Gen., XVII, 1.

vie. La coopération de l'âme et sa volonté propre n'ont rien à faire ici; qu'elle se tienne humble et résignée, et se borne à donner une libre adhésion à l'action divine. Dans ces faveurs, elle n'a rien à appréhender, rien à repousser, aucun effort à faire pour exécuter ce qu'expriment ces paroles; car Dieu l'opère en elle et avec elle, tout autrement que par les paroles formelles et les paroles successives.

Nous venons de le dire, l'état de l'âme est passif et son action personnelle presque nulle; elle n'a donc pas besoin de les rejeter, puisque leur effet se grave substantiellement en elle, et la comble de richesses surnaturelles. L'illusion n'est pas davantage à craindre, parce que ni l'entendement, ni le démon ne peuvent intervenir ici. Ce malin esprit ne parviendra jamais à produire quoi que ce soit de substantiel dans l'âme, sans son concours, de manière à graver en elle l'effet permanent de sa parole. Cependant, lorsque certaines âmes se donnent à lui, par un pacte volontaire, il réside en maître dans ces cœurs, et peut alors, par des suggestions diaboliques, les porter à des œuvres de la plus noire malice. De semblables âmes lui sont unies par une iniquité volontaire, et deviennent entre ses mains des instruments propres à tous les actes mauvais. Si

l'expérience nous démontre qu'il obsède même les âmes droites, par de puissantes et fréquentes instigations, avec combien plus de force ne pourra-t-il pas porter au mal les âmes perverses? Toutefois son action ne saurait jamais être assimilée à celle de l'Esprit-Saint, car il n'y a pas de paroles semblables à celles de Dieu. Toute parole créée est comme un pur néant devant la sienne, et son effet est illusoire en comparaison de celui que produit la voix du Tout-Puissant. C'est pourquoi le Seigneur s'écrie par son prophète Jérémie: *Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le blé?... mes paroles ne sont-elles pas comme du feu... et comme un marteau qui brise la pierre* (1)?

Ces paroles substantielles concourent très efficacement à l'union de l'âme avec Dieu; plus elles sont intérieures, plus elles sont substantielles et profitables à ceux qui les reçoivent. Heureuse l'âme à qui Dieu les adresse! *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute* (2).

(1) Quid paleis ad triticum?... Numquid non verba mea sunt quasi ignis... et quasi malleus conterens petram? Jer., XXIII, 28, 29.

(2) Loquere, Domine, quia audit servus tuus. I Reg., III, 10.

CHAPITRE XXXII.

Connaissances que l'entendement acquiert par voie surnaturelle au moyen des sentiments intérieurs. — Quelle est leur cause. — Comment l'âme doit se comporter à leur égard, pour ne pas s'en faire un obstacle dans le sentier de la perfection.

Il nous reste à traiter maintenant du quatrième et dernier genre de connaissances intellectuelles. L'entendement peut les acquérir au moyen des sentiments spirituels, qui se manifestent très souvent d'une manière surnaturelle dans les âmes intérieures; nous les classons parmi les connaissances distinctes de l'entendement.

Ces sentiments spéciaux peuvent être de deux sortes. La première comprend les sentiments qui résident dans la volonté; la seconde renferme ceux qui, tout en ayant leur siège dans la volonté, sont si intenses, si élevés, si profonds et si secrets, qu'ils ne semblent pas la toucher, mais se produire dans la substance même de l'âme. Les uns et les autres ont une grande variété dans leurs formes. Les premiers, lorsqu'ils viennent de Dieu, sont très

élevés ; cependant les seconds les surpassent en sublimité, et apportent à l'âme des biens et des avantages signalés. Ni l'âme, ni son directeur, ne peuvent connaître la cause d'où ils procèdent, ou les œuvres qui ont pu mériter de telles faveurs. En réalité, ces touches divines ne dépendent nullement des actes de l'âme, ni de ses considérations, bien que ces actes constituent d'excellentes dispositions pour les recevoir. Dieu en gratifie qui il veut, et pour des motifs connus de lui seul.

Une personne aura pratiqué une multitude d'œuvres pies, et Dieu ne lui accordera pas néanmoins ces touches secrètes ; une autre, moins zélée dans les exercices de charité, se verra comblée de dons d'un ordre très élevé. Parmi ces attouchements divins, source des sentiments intérieurs, les uns sont bien caractérisés et passent rapidement, d'autres le sont moins et se prolongent davantage. Il importe peu à l'âme d'être appliquée aux choses spirituelles pour mériter de les recevoir ; sans doute, on ne peut disconvenir que le recueillement ne soit une meilleure condition pour s'y disposer, toutefois le plus souvent Dieu les donne quand l'âme y pense le moins.

Ces sentiments spirituels, pris dans la signif-

cation que nous leur donnons ici, ne font pas partie du domaine de l'entendement, mais de la volonté. Aussi n'ai-je pas l'intention de m'y arrêter en ce moment; je me réserve de le faire lorsque j'aborderai, dans le troisième livre, le sujet de la nuit de la volonté et de la purification de ses affections. Néanmoins, comme d'ordinaire, et je dirai même le plus souvent, ces impressions font rejaillir dans l'entendement une connaissance, une intelligence et une lumière plus saisissante et plus vive, il convient d'en faire mention au moins sous ce rapport.

Or ces sentiments spirituels, qu'ils soient provoqués subitement par une divine touche, ou qu'ils soient durables et successifs, produisent une lumière qui est une science expérimentale de Dieu d'une rare sublimité, et d'une saveur incomparable; aussi ne saurait-on lui donner aucune dénomination, non plus qu'à la source d'où elle émane. Ces conceptions sont d'une grande variété; tantôt elles sont plus élevées et plus lumineuses, tantôt elles le sont moins, en proportion précisément de la qualité des touches, et de la force des sentiments d'où elles procèdent.

Il serait superflu de multiplier ici les développements, pour indiquer à l'entendement la direc-

tion qu'il doit suivre au milieu de ces différentes connaissances, s'il veut avancer par le sentier de la foi jusqu'au terme de l'union. Si les sentiments dont nous parlons sont produits dans l'âme, sans un travail effectif de sa part, il en résulte que les connaissances acquises par leur moyen sont également reçues passivement, c'est-à-dire, en dehors de la coopération de cette partie de l'intellect que les philosophes appellent passible. Aussi, pour ne point faire fausse route, et ne pas mettre obstacle aux avantages dont ces sentiments enrichissent l'âme, le rôle de l'entendement, à leur égard, doit être passif et non actif. Sans prétendre interposer ses forces naturelles, qu'il lui suffise d'incliner la volonté à donner un consentement libre et plein de reconnaissance.

L'inconvénient déjà signalé à propos des paroles successives se retrouve ici. En effet, l'activité propre peut très facilement troubler et détruire ces lumières délicates, cette savoureuse et surnaturelle intelligence, à laquelle l'élément humain ne saurait atteindre, et qu'il ne comprendra pas en agissant, mais en restant passif. En conséquence, il faut se garder de les désirer, de peur d'exciter l'entendement à en produire d'autres, de son propre fonds. Ainsi on fermera la

porte à une multitude de connaissances fausses que, par l'influence des sens corporels, le démon insinue fort habilement dans l'esprit affectionné aux notions produites par les sentiments dont nous venons de parler. Quand le souverain Maître verra l'âme humble, résignée, anéantie et dépouillée d'elle-même, il lui communiquera ces touches secrètes, passivement et à l'heure de son choix. Son abnégation lui méritera de jouir des avantages que ces connaissances procurent, avantages incalculables, car ce sont des touches intérieures, préparatoires à l'union divine.

Toute la doctrine de ce livre porte : sur le renoncement absolu de l'esprit, sur la contemplation passive, sur l'oubli de tout le créé, le détachement des formes et des images, et l'abandon aveugle à la conduite de Dieu, par un simple regard dirigé vers la suprême vérité. Or, cette doctrine substantielle ne s'entend pas seulement de l'acte de parfaite contemplation, dont la quiétude sublime et toute surnaturelle serait troublée par les filles de Jérusalem, c'est-à-dire par les bons discours et par les méditations. Cette doctrine, dis-je, s'étend encore aux moments fortunés où Notre-Seigneur appelle l'âme à goûter une attention générale, sainte et pleine d'amour : attention, recueillement, dans lesquels l'âme ai-

dée de la grâce peut s'établir elle-même. Qu'elle s'efforce alors de maintenir toujours son esprit dans le calme, sans le fatiguer par le mélange des formes, des conceptions ou des images particulières. Elle pourrait cependant s'en servir d'une manière transitoire, avec douceur et suavité d'amour, dans le dessein de s'embraser de plus en plus du feu de la charité. Mais, hors de ce temps, elle devra s'aider, dans tous ses exercices, du secours des bonnes pensées, et de la méditation, selon la méthode dont elle recueillera plus de dévotion et de profit spirituel. Elle s'appliquera en particulier aux mystères de la vie, de la passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour conformer ses actions, ses pratiques et toute sa vie à la sienne.

Arrêtons ici ce traité des connaissances surnaturelles de l'entendement, considérées dans leur rapport avec la foi, et comme moyen efficace d'arriver au terme de l'union. Il me semble en avoir dit assez à cet égard, pour qu'en toute circonstance, l'âme puisse trouver dans les développements que nous avons donnés, les règles et les avis nécessaires pour savoir se gouverner avec prudence. Peut-être dira-t-on que tel ou tel état intérieur ne peut entrer en comparaison avec ceux que nous avons décrits. Je crois impossible

qu'on ne puisse le rattacher à quelqu'une des quatre subdivisions de connaissances spéciales, énumérées dans ce livre. Néanmoins, dans un cas particulier, on trouvera, à mon avis, la solution de toutes les difficultés dans ce qui a été dit pour des circonstances analogues.

Hâtons-nous donc maintenant de passer au troisième livre, où nous traiterons, avec la grâce de Dieu, de la purification spirituelle de la volonté, par rapport à ses affections intérieures : c'est ce que nous appelons ici *nuit active*. Je prie le sage lecteur de me prêter une attention bienveillante et soutenue. Sans cette condition, toute espèce de doctrine, si élevée et si parfaite soit-elle, n'apporte aucun profit et n'obtient pas l'estime qu'elle mérite ; à combien plus forte raison cette disposition de bienveillance est-elle indispensable avec mon style, si défectueux en beaucoup de points.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE.	1
EXPOSITION DU SUJET.	1
CANTIQUE.	2
PROLOGUE.	5

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. — Exposition de la première strophe. — On applique à la partie supérieure et à la partie inférieure, les deux différentes nuits auxquelles les personnes spirituelles sont généralement assujetties.	15
CHAP. II. — Explication de ce qu'est la nuit obscure par où l'âme doit avoir passé pour arriver à l'union divine. — Quelles en sont les causes?	19
CHAP. III. — La mortification des passions, sous toutes leurs formes, est la première cause de cette nuit. — Commencement de l'explication.	23
CHAP. IV. — Nécessité rigoureuse de passer par la nuit obscure des sens, qui est la mortification des passions, avant de parvenir à l'union divine. . .	27
CHAP. V. — Suite du même sujet. — Preuves tirées de l'autorité et des figures de la sainte Écriture, pour	

	Pages.
démontrer combien il est nécessaire d'aller à Dieu par le moyen de cette nuit obscure de la mortification des sens.	37
CHAP. VI. — Des deux principaux dommages que les passions font à l'âme : l'un privatif et l'autre positif. — Textes tirés de la sainte Écriture qui ont rapport au sujet.	47
CHAP. VII. — Comment les appétits tourmentent l'âme. — On le prouve à la fois par des comparaisons et par des textes tirés de la sainte Écriture.	55
CHAP. VIII. — Comment les appétits obscurcissent l'âme. — Témoignages et comparaisons de la sainte Écriture à l'appui de cette doctrine.	59
CHAP. IX. — Comment les passions souillent l'âme. — On le prouve par des témoignages et des comparaisons de la sainte Écriture.	67
CHAP. X. — Les passions attiédissent l'âme et l'affaiblissent dans la vertu. — Comparaisons puisées dans les divines Écritures.	74
CHAP. XI. — Nécessité absolue de réprimer jusqu'à la moindre de ses passions pour parvenir à l'union divine.	78
CHAP. XII. — Réponse à la seconde demande : quelles passions suffisent pour causer à l'âme les dommages dont nous avons parlé.	88
CHAP. XIII. — Conduite à tenir pour entrer par la foi dans la nuit des sens.	93
CHAP. XIV. — Explication du second vers de la première strophe.	100
CHAP. XV. — Explication des autres vers de la strophe.	103

LIVRE SECOND.

CHAP. I ^{er} . — Explication de cette strophe.	105
CHAP. II. — Explication de la seconde partie de la nuit, ou de la cause qui la produit. — Cette cause est la	

	Pages.
foi. — Deux raisons nous prouvent que cette seconde partie de la nuit est plus obscure que la première et la troisième.	110
CHAP. III. — Comment la foi est une nuit pour l'âme. — Preuves de raison et autorité de la sainte Écriture.	113
CHAP. IV. — Attitude que l'âme doit conserver au milieu des ténèbres pour être sûrement guidée par la foi, jusqu'à une éminente contemplation. — Cette matière est traitée d'une manière générale dans ce chapitre	119
CHAP. V. — On explique au moyen d'une comparaison ce qu'est l'union de l'âme avec Dieu.	126
CHAP. VI. — Comment les trois vertus théologiques doivent perfectionner les trois puissances de l'âme. — Comment elles doivent les établir dans le vide et les ténèbres. — Citation à ce sujet de deux autorités, l'une de saint Luc et l'autre d'Isaïe.	134
CHAP. VII. — Combien est étroit le sentier qui conduit à la vie. — Combien il faut être libre et dégagé de tout pour y marcher. — Du dépouillement de l'entendement.	140
CHAP. VIII. — Aucune créature, aucune connaissance intellectuelle ne peut servir de moyen prochain à l'entendement pour parvenir à la divine union. — Aperçu général sur cette matière.	152
CHAP. IX. — Comment la foi est à l'entendement le moyen prochain et le mieux proportionné pour acquérir l'union de l'amour divin. — Preuves tirées de l'autorité et des exemples de la sainte Écriture.	160
CHAP. X. — Énumération des connaissances et des différentes conceptions de l'entendement.	165
CHAP. XI. — Quels préjudices peuvent causer à l'entendement les connaissances présentées surnaturellement aux sens corporels et extérieurs. — Comment l'âme doit se comporter à leur égard	167

	Pages.
CHAP. XII. — Des représentations imaginaires et naturelles. — Ce qu'elles sont. — Elles ne peuvent servir de moyens convenables pour arriver à l'union divine. — Combien elles nuisent à l'âme qui ne sait pas s'en détacher à propos.	180
CHAP. XIII. — Quand l'homme spirituel peut-il commencer à dépouiller l'intellect des formes imaginaires, et mettre de côté le raisonnement dans la méditation ?	189
CHAP. XIV. — Convenance et raison de ce qui a été dit sur la nécessité de ces signes	194
CHAP. XV. — Il est avantageux à ceux qui commencent à entrer dans la connaissance générale de la contemplation, de revenir de temps en temps au raisonnement et aux opérations de leurs puissances naturelles.	207
CHAP. XVI. — Des représentations imaginaires produites surnaturellement dans l'esprit. — Pourquoi ne peuvent-elles pas servir de moyen prochain pour arriver à l'union divine ?	211
CHAP. XVII. — De la fin que Dieu se propose en communiquant à l'âme les biens spirituels, et du mode qu'il emploie. — Réponse au doute qui a été soulevé.	223
CHAP. XVIII. — Du tort que font aux âmes certains maîtres spirituels, faute d'une bonne méthode pour les diriger dans ces visions. — Comment les âmes peuvent être dans l'erreur lors même que ces visions viennent de Dieu.	234
CHAP. XIX. — Comment les visions et les paroles de Dieu, qui sont vraies en elles-mêmes, peuvent-elles nous jeter dans l'illusion ? — Passages des divines Écritures allégués à ce sujet.	241
CHAP. XX. — Comment les prophéties et les paroles de Dieu, toujours véritables en elles-mêmes, ne sont pas toujours certaines, vu les circonstances qui les	

ont motivées. — Preuves tirées de la sainte Écriture.	258
CHAP. XXI. — Dieu n'agrée pas les demandes indiscrettes qu'on lui adresse. — Comment il s'en irrite, tout en y condescendant quelquefois.	267
CHAP. XXII. — Pourquoi est-il interdit, sous la loi nouvelle, d'interroger Dieu par une voie surnaturelle, comme il était permis de le faire dans l'ancienne loi ? — Réponse à cette question. — Elle nous donne l'intelligence des mystères de notre foi. — Passage des épîtres de saint Paul appliqué à ce sujet.	281
CHAP. XXIII. — Des connaissances intellectuelles qui sont purement spirituelles. — Entrée en matière. — Explication de leur nature.	301
CHAP. XXIV. — Explication des deux sortes de visions spirituelles que l'âme peut avoir surnaturellement.	305
CHAP. XXV. — Des révélations. — De leur nature. — De la distinction qu'on établit entre elles.	314
CHAP. XXVI. — Des connaissances de la vérité communiquées à l'entendement. — Elles sont de deux sortes. — Conduite de l'âme à leur égard.	316
CHAP. XXVII. — Seconde espèce de révélations, ou manifestation des secrets et des mystères cachés. — Comment elles peuvent servir à l'union divine. — Comment elles en peuvent détourner. — Comment le démon peut grandement induire en erreur sur ce point	332
CHAP. XXVIII. — Des paroles intérieures qui peuvent se faire entendre surnaturellement à l'esprit. — Combien il y en a de sortes.	338
CHAP. XXIX. — De la première sorte de paroles que l'esprit forme en lui-même dans le recueillement. — Quelle est leur cause ? — Leurs avantages et leurs inconvénients.	340
CHAP. XXX. — Paroles intérieures qui se produisent	

	Pages.
fermement dans l'esprit par voie surnaturelle. — Danger qui peut s'y rencontrer. — Précaution néces- saire à prendre pour n'y pas être trompé.	351
CHAP. XXXI. — Paroles substantielles qui se forment intérieurement dans l'esprit. — Différence entre celles-ci et les paroles formelles. — Profit qui s'y trouve. — Respect et soumission où l'âme doit se tenir à leur égard.	357
CHAP. XXXII. — Connaissances que l'entendement acquiert par voie surnaturelle, au moyen des sen- timents intérieurs. — Quelle est leur cause ? — Com- ment l'âme doit se comporter à leur égard, pour ne pas s'en faire un obstacle dans le sentier de la per- fection.	361

TABLE DES TEXTES

DE LA SAINTE ÉCRITURE ET DES SAINTS PÈRES

CONTENUS DANS CE VOLUME

GENESIS.

Cap.	¶.		Pag.
XI.	7.	Venite, igitur, descendamus.	9
XV.	7.	Ego Dominus qui eduxi te.	242
XV.	8.	Domine Deus unde scire possum.	242
XV.	18.	Semini tuo dabo terram hanc.	242
XVII.	1.	Ambula coram me.	358
XXI.	10.	Ejice ancillam hanc et filium ejus.	33
XXVII.	22.	Vox quidem vox Jacob est.	341
XXXV.	2.	Jacob vero convocata omni domo sua.	43
XLVI.	3.	Nolite timere, descende in Ægyptum.	243
XLIX.	4.	Effusus es sicut aqua.	75
XLIX.	32.	Collegit pedes suos super lectulum.	243

EXODUS.

III.	10.	Sed veni, et mittam te.	351
IV.	14.	Aaron frater tuus levites.	293
XIV.	20.	Erat nubes tenebrosa.	116
XVI.	4.	Ecce ego pluam vobis.	39
XVIII.	21.	Provide autem de omni plebe.	294
XIX.	9.	Ait ei Dominus.	162
XXVII.	8.	Non solidum sed inane.	44

Cap.	¶.		Pag.
XXXIII.	20.	Non enim videbit me homo.	155
XXXIII.	22.	Cumque transibit gloria mea.	306
XXXIV.	2.	Stabisque mecum super verticem montis.	42
XXXIV.	6.	Dominator, Deus meus.	318
XL.	32.	Operuit nubes tabernaculum	212

LEVITICUS.

X.	1.	Arreptisque Nadab et Abiu thuribulis.	45
----	----	---	----

NUMERI.

XI.	4.	Quis dabit nobis.	39
XII.	6.	Si quis fuerit inter vos propheta Domini.	216
XVII.	10.	Refer virgam Aaron.	46
XXII.	20.	Surge et vade cum eis.	272
XXII.	32.	Ego veni ut adversarer tibi.	273

DEUTERONOMIUM.

IV.	12.	Vocem verborum ejus audistis.	215
IV.	15.	Non vidistis aliquam similitudinem.	216
XXXI.	26.	Tollite librum istum.	46

JOSUE.

VI.	21.	Et interfecerunt omnia	86
IX.	14.	Susceperunt igitur de cibariis eorum.	282

JUDICES.

II.	3.	Quamobrem nolui delere eos.	85
VII.	9.	Surge et descende in castra.	290
VII.	16.	Dedit tubas in manibus eorum.	163
XVI.	16.	Defecit anima ejus.	56
XX.	11.	Convenitque universus Israel.	244

LIBER PRIMUS REGUM.

II.	30.	Loquens locutus sum.	261
III.	10.	Loquere, Domine, quia audit servus tuus.	360
VIII.	7.	Audi vocem populi in omnibus.	269

Cap.	¶.		Pag.
XXIII.	9.	Applica ephod.	289
XXVIII.	15.	Quare inquietasti me.	272

LIBER TERTIUS REGUM.

VIII.	12.	Dominus dixit.	162
XI.	4.	Cumque jam esset senex.	65
XI.	38.	Si ambulaveris in viis meis.	263
XIX.	13.	Quod cum audisset Elias.	156,306
XXI.	27.	Cum audisset Achab sermones istos.	259
XXI.	29.	Quia igitur humiliatus est.	260
XXII.	11.	Fecit quoque sibi Sedecias.	213
XXII.	22.	Decipies et prævalebis.	278

LIBER QUARTUS REGUM.

V.	26.	Nonne cor meum in præsentī.	328
VI.	11.	Quare non indicatis mihi.	328

LIBER SECUNDUS PARALIPOMENON.

XX.	12.	Cum ignoremus quid agere debeamus.	271
-----	-----	--	-----

TOBIAS.

VI.	18.	Tu autem, cum acceperis eam.	20
XIV.	12.	Nunc ergo filii audite me.	276

JUDITH

XI.	12.	Ergo quoniam hæc faciunt.	275
-----	-----	-----------------------------------	-----

JOB.

IV.	7.	Recordare obsecro te.	9
VI.	6.	Numquid... poterit comedi.	195
XX.	22.	Cum satiatus fuerit arctabitur.	51
XXXVIII.	1.	Respondens autem Dominus Job.	162

PSALMI.

Cap.	9.		Pag.
II.	9.	Reges eos in virga ferrea.	254
VI.	4.	Anima mea turbata est valde.	160
IX.	17.	Desiderium pauperum exaudivit.	256
XVII.	10.	Et caligo sub pedibus ejus.	161
XVIII.	3.	Dies diei eructat verbum.	117
XVIII.	10.	Judicia Domini vera.	318
XXXVII.	5.	Sicut onus grave gravatæ sunt.	58
XXXIX.	6.	Non est qui similis sit tibi.	317
XXXIX.	13.	Comprehenderunt me iniquitates meæ.	59
XLV.	11.	Vacate et videte.	210
LVII.	9.	Super cecidit ignis.	61
LVII.	10.	Priusquam intelligerent spinæ.	63
LVIII.	10.	Fortitudinem meam ad te custodiam.	75
LVIII.	15.	Famem patientur ut canes.	49
LXVII.	34.	Ecce dabit voci suæ.	358
LXXI.	8.	Dominabitur a mari usque ad mare.	249
LXXI.	12.	Liberabit pauperem a potente.	249
LXXII.	22.	Ad nihilum redactus sum.	149
LXXVI.	14.	Deus, in sancto via tua.	154
LXXVII.	30.	Adhuc escæ erant in ore ipsorum.	40
LXXXV.	8.	Non est similis tui in diis.	154
LXXXVII.	16.	Pauper sum ego.	25
CI.	8.	Vigilavi et factus sum.	203
CXIII.	8.	Similes illis fiant qui faciunt ea.	28
CXVII.	12.	Circumdederunt me sicut apes.	56
CXVIII.	61.	Funes peccatorum circumplexi sunt me.	55
CXXXVII.	6.	Quoniam excelsus Dominus.	154
CXXXVIII.	11.	Et nox illuminatio mea.	118
CXLVII.	17.	Mittit crystallum suam.	231

PROVERBIA.

VIII.	4.	O viri, ad vos clamito.	35
X.	24.	Desiderium suum justis dabitur.	256

Cap.	¶.		Fag.
XXIV.	16.	Septies enim cadet justus.	80
XXVII.	19.	Quomodo in aquis resplendent.	326
XXX.	15.	Sanguisugæ duæ sunt filiæ.	76
XXXI.	30.	Fallax gratia et vana est pulchritudo.	30

ECCLESIASTES.

II.	10.	Omnia quæ desideraverunt oculi mei.	65
IV.	10.	Væ soli : quia cum ceciderit.	293
V.	1.	Deus enim in coelo.	263
VII.	1.	Quid necesse est homini majora.	337
VIII.	4.	Sermo illius potestate plenus est.	358

CANTICUM.

II.	4.	Introduxit me in cellam vinariam.	176
V.	2.	Ego dormio et cor meum vigilat.	204
VI.	4.	Averte oculos tuos a me.	345
VI.	11.	Nescivi.	203

SAPIENTIA.

VII.	17.	Ipse enim dedit mihi.	325
VIII.	1.	Attingit ergo a fine usque ad finem.	224
XI.	17.	Per quæ peccat quis.	276

ECCLESIASTICUS.

XIII.	1.	Qui tetigerit picem.	67
XIX.	1.	Qui spernit modica.	83
XXIII.	6.	Aufer a me ventris concupiscentias.	77

ISAIAS.

VI.	2.	Seraphim stabant super illud.	137,212
VII.	9.	Si non credideritis.	116
IX.	20.	Declinabit ad dexteram et esuriet.	53
XIX.	14.	Dominus miscuit in medio ejus.	277
XXVIII.	9.	Quem docebit scientiam.	247

Cap.	¶.	Pag.
XXIX.	8.	Lassus adhuc sitit. 51
XXX.	2.	Qui ambulatis ut descendatis. 282
XL.	18.	Cui ergo similem fecistis Deum. 157
LV.	1.	Omnes sitiennes venite ad aquas. 58
LVII.	20.	Impii autem, quasi mare fervens. 52
LIX.	10.	Palpavimus sicut cæci parietem. 66
LXIV.	4.	Oculus non vidit. 122

JEREMIAS.

I.	11.	Quid tu vides, Jeremia. 212
II.	13.	Duo enim mala fecit populus meus. 47
II.	24.	In desiderio animæ suæ. 52
II.	25.	Prohibe pedem tuum a nuditate. 52
IV.	10.	Heu, heu, heu, Domine Deus. 248
IV.	23.	Aspexi terram et ecce vacua erat. 29
VIII.	15.	Expectavimus pacem. 248
XX.	7.	Factus sum in derisum. 264
XXIII.	28.	Quid paleis ad triticum. 360

THRENI JEREMIE.

III.	47.	Formido et laqueus facta est nobis. 264
IV.	7.	Candidiores Nazaræi ejus nive. 68

BARUCH.

III.	23.	Viam autem sapientiæ nescierunt. 158
------	-----	--

EZECHIEL.

VIII.	10.	Et ingressus vidi. 71
VIII.	11.	Et ecce ibi mulieres sedebant. 71
VIII.	16.	Et introduxit me in atrium. 71
XIV	7.	Si... et venerit ad Prophetam. 279

DANIEL.

IX.	23.	Ego autem veni. 352
-----	-----	-----------------------------

JONAS.

Cap.	¶.	Pag.
III.	4.	Adhuc quadraginta dies. 259
IV.	2.	Obsecro, Domine. 266
IV.	11.	Nesciunt quid sit inter dexteram. 66

S. MATTHÆUS.

IV.	8.	Ostendit ei omnia regna mundi. 309
VII.	6.	Nolite dare sanctum canibus 48
VII.	14.	Quam angusta porta. 140
VII.	22.	Domine, nonne in nomine tuo 296
VIII.	20.	Filius autem hominis. 148
XI.	28.	Venite ad me omnes, qui laboratis. 58
XI.	30.	Jugum enim meum suave est. 146
XII.	30.	Qui non congregat mecum. 83
XV.	14.	Cæcus autem si cæco ducatum. 61,235
XV.	26.	Non est bonum sumere. 48
XVII.	5.	Hic est filius meus dilectus. 285
XVIII.	20.	Ubi enim sunt duo. 292
XX.	21.	Dic ut sedeant hi duo filii mei. 145
XXIV.	19.	Væ autem prægnantibus. 75
XXV.	21.	Quia super pauca fuisti fidelis. 175
XXVII.	19.	Sedente autem illo pro tribunali. 213
XXVII.	46.	Deus meus, Deus meus. 38,148

S. MARCUS.

VIII.	34.	Si quis vult me sequi. 142
-------	-----	------------------------------------

S. LUCAS.

XI.	5.	Quis vestrum habebit amicum. 137
XI.	26.	Et fiunt novissima hominis illius. 178
XII.	35.	Sint lumbi vestri præcincti. 76
XIV.	33.	Qui non renuntiat omnibus. 38,136
XVIII.	19.	Nemo bonus nisi solus Deus. 31

Cap.	¶.	Pag.
XXIV.	21.	Nos autem sperabamus. 251
XXIV.	25.	O stulti et tardi corde. 251

S. JOANNES.

I.	5.	Lux in tenebris lucet. 27
I.	13.	Qui non ex sanguinibus. 129
I.	18.	Deum nemo vidit unquam. 155
III.	5.	Nisi quis renatus fuerit. 130
IX.	39.	In iudicium ego. 125
X.	7.	Ego sum ostium. 147
XI.	50.	Expedit vobis ut unus moriatur. 252
XII.	16.	Hæc non cognoverunt. 261
XII.	25.	Qui odit animam suam. 145
XIV.	6.	Ego sum via. 147
XIV.	21.	Qui autem diliget me. 323
XIV.	26.	Ille vos docebit omnia. 261
XIX.	30.	Consummatum est. 287

ACTUS APOSTOLORUM

I.	6.	Domine, si in tempore hoc. 251
VII.	32.	Tremefactus autem Moyses. 156
XIII.	27.	Qui enim habitabant Jerusalem. 250
XVII.	29.	Non debemus æstimare auro. 184

EPISTOLA AD ROMANOS.

I.	22.	Dicentes enim se esse sapientes. 32
VIII.	24.	Spes autem quæ videtur non est spes. 136
X.	17.	Ergo fides ex auditu. 115, 335
XII.	3.	Non plus sapere quam oportet sapere. 350
XIII.	1.	Quæ autem sunt, a Deo. 223

I. AD CORINTHIOS.

II.	2.	Non enim iudicavi me scire. 287
-----	----	---

Cap.	ŕ.	Pag.
II.	9.	Oculus non vidit 122,156
II.	10.	Omnia scrutatur. 327
II.	14.	Animalis autem homo 253
II.	15.	Spiritualis autem judicat omnia . . . 327
III.	1.	Et ego, fratres, non potui vobis loqui. 232
III.	18.	Nemo se seducat. 32
III.	19.	Sapientia enim hujus mundi 32
VII.	29.	Hoc itaque dico, fratres 87
XII.	8.	Alii quidem per Spiritum. 325
XIII.	10.	Cum autem venerit 163
XIII.	11.	Cum essem parvulus. 228

II. AD CORINTHIOS.

III.	6.	Littera enim occidit 246
VI.	14.	Quæ societas luci ad tenebras. . . . 28
XI.	14.	Ipse enim satanas 174
XII.	2.	Sive in corpore, sive extra corpus. . 306
XII.	4.	Quæ non licet homini loqui. 319
XII.	9.	Virtus in infirmitate perficitur . . . 92

AD GALATAS.

I.	8.	Sed licet nos aut Angelus 288,334
II.	2.	Ne forte in vacuum currerem. 293
II.	14.	Sed cum vidissem 295

AD COLOSSENSIS.

II.	3.	In quo sunt omnes thesauri 286
II.	9.	In ipso inhabitat omnis plenitudo . . 287

AD HEBRÆOS.

I.	2.	Multifariam multisque modis 284
XI.	1.	Est autem fides sperandarum 135
XI.	6.	Crede enim oportet 121,161

II. S. PETRI.

Cap.	¶.		Pag.
I.	19.	Habemus firmiorem propheticum .	221,336

APOCALYPSIS

XIII.	1.	Et vidi de mari bestiam	176
XIII.	7.	Et est datum illi bellum facere . . .	177
XVIII.	7.	Quantum glorificavit se	56

S. AUGUSTINUS.

Solil. Migne, Patr. Lat., tom. XL, pag. 866, cap. II.			
		Miser ego	38

S. THOMAS AQUINATIS.

In 1 ^o lib., Sent. 8. Q. 3, I, 4 ^m . Deus omnia movet secundum.			
			224

FABRIQUÉ EN FRANCE

41998. — TOURS, IMPRIMERIE MAME





MAISON ALFRED MAME ET FILS

L'ABBESSE DE SAINTE-CÉCILE DE SOLESMES.

La Vie spirituelle et l'Oraison, d'après la sainte Écriture et la tradition monastique. 1 volume in-12.

VÉNÉRABLE LOUIS DE BLOIS, *abbé de Liessies*.

Œuvres spirituelles. Traduction nouvelle, par les Bénédictins de Saint-Paul de Whisques. 2 forts volumes in-12.

Prières et Règles de vie. Le Miroir des âmes religieuses. Le Manuel des Humbles. 1 volume in-8°.

RUYSBROECK L'ADMIRABLE.

Œuvres. Traduction du flamand par les Bénédictins de Saint-Paul de Whisques. 3 volumes in-12.

TOME I. — Le Miroir du Salut éternel. — Les Sept Clôtures. — Les Sept Degrés de l'Échelle d'Amour spirituel.

TOME II. — Le Livre du Royaume des Amants de Dieu. — Le Livre de la plus haute Vérité.

TOME III. — L'Ornement des Noces spirituelles. — L'Anneau ou la Pierre Brillante.

COLLECTION DES MYSTIQUES ANGLAIS.

Traduite par les Bénédictins de la Congrégation de France.

Le Nuage de l'inconnaissance et les Épîtres qui s'y rattachent, par un anonyme anglais du XIV^e siècle. 1 volume in-12.

L'Échelle de la perfection (*Scala perfectionis*), par Walter Hilton. 1 volume in-12.

Révélations de l'amour divin à Julienne de Norwich, recluse anglaise du XIV^e siècle. *Nouvelle édition*. 1 volume in-12.

La Règle des Recluses, par un anonyme du XII^e siècle. 1 volume in-12.

Sección IX.

MARQUES DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOTECA

Pesetas

Número.	3385	Precio de la obra
Estante .	96	Precio de adquisición
Tabla . . .	4	Valoración actual
Número de tomos	

1911
SAD

SPI
1911

1911

1911

3355.

SAINT JEAN DE LA CROIX



ŒUVRES

SPIRITUELLES



II

